

Rapport d'activités 2025

CAPENA



CAPENA
Juin 2026



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**

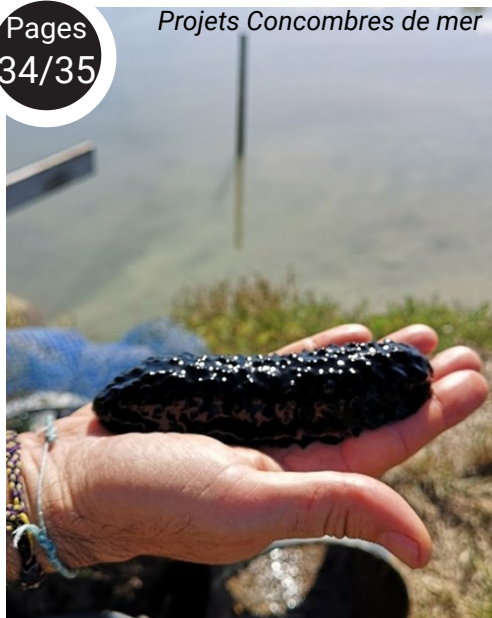
Observatoire mytilicole des Pertuis Charentais



Pages
17/18

Pages
34/35

Projets Concombres de mer



Cellule Migrateurs

Pages
53/54



Programme Life Mahra

Page
62

Présentation de la structure	2
Missions	
Moyens humains et techniques	
Répartition géographique	
Gouvernance	5
Situation financière en 2025	6
Faits marquants de l'année 2025	7
Bilan des programmes	9
Aquaculture - Observatoires	
Aquaculture - Appuis techniques et coopérations	
Aquaculture - Innovations	
Pêches maritimes professionnelles	
Pêches fluvio-estuariennes & Poissons migrateurs	
Environnement	
Pisciculture	
Communication CAPENA	75
Articles de presse & Télévision	
Colloques Scientifiques	
Salons / Séminaires	
Animations / Sensibilisation grand public	
Enseignement	
Articles et Publications 2025	80

PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

Missions



Le **Centre pour l'Aquaculture, la Pêche et l'Environnement de Nouvelle Aquitaine (CAPENA)** est une association Loi 1901 dont le siège est situé à Gujan-Mestras. Le **rôle de CAPENA** est d'apporter une expertise technique et scientifique aux acteurs des filières pêche et aquaculture, ainsi qu'aux acteurs publics et privés, sur l'environnement, les ressources des milieux aquatiques et les modes de production afin d'en assurer un développement durable.

CAPENA est une structure qui travaille à l'interface des professionnels, des scientifiques, des établissements publics ou administratifs et des collectivités, en développant des projets innovants répondant aux préoccupations de ses membres, et en participant à plusieurs programmes de recherche appliquée ou de connaissance fondamentale sur les milieux aquatiques.

Pour ce faire, il assure les missions suivantes :

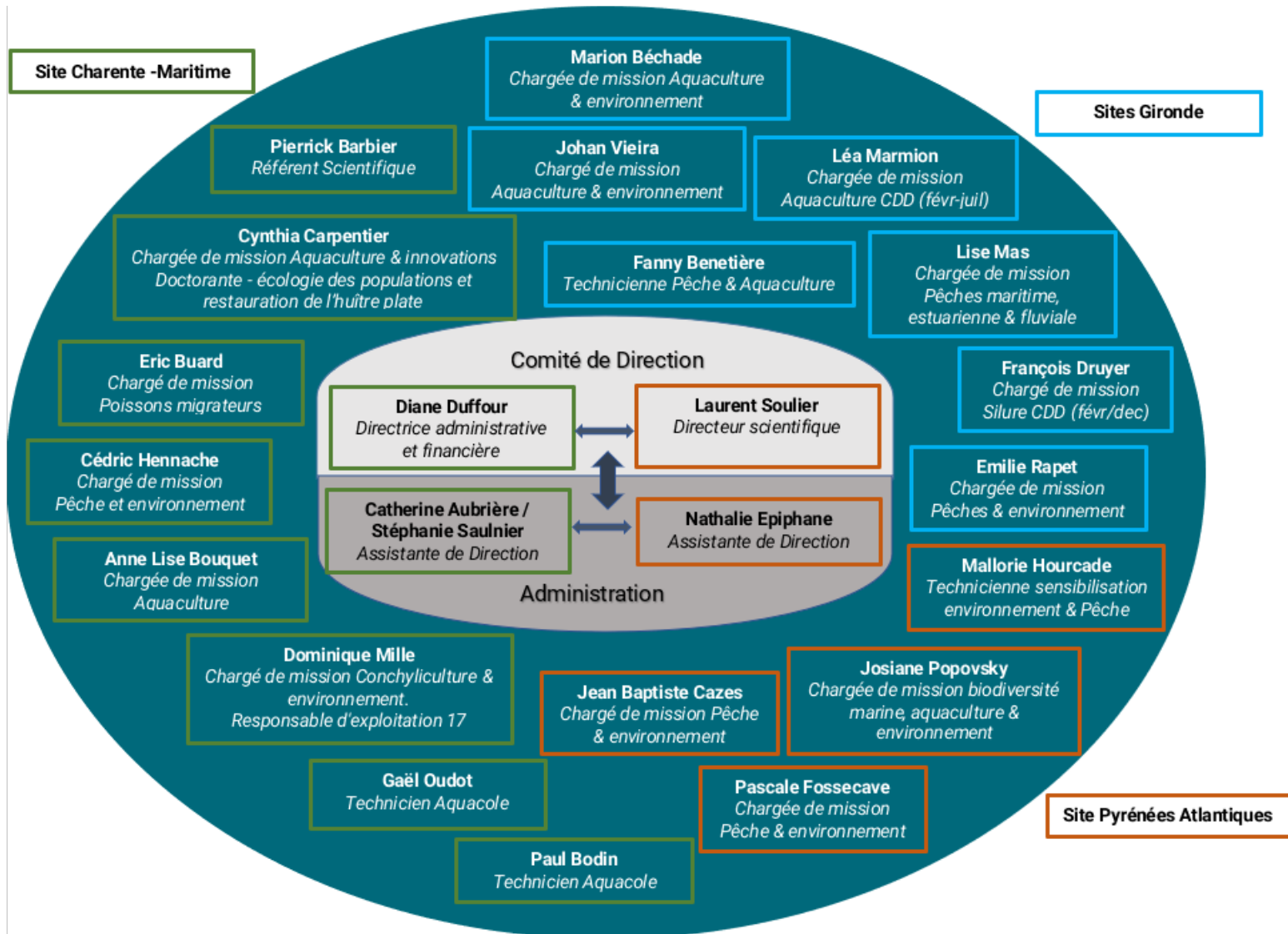
- Réaliser un **suivi des ressources halieutiques** concernant les **pêcheries maritimes, fluvio-estuariennes et les productions conchylicoles**,
- Apporter une **assistance technique** par l'établissement de références en matière de techniques de production traditionnelles, d'innovations, de diversification d'activité, de développement de nouvelles filières ou de nouveaux produits,
- Avoir une **approche technico-économique des filières**, allant jusqu'à la micro-économie de l'entreprise, afin de maîtriser et d'optimiser les coûts de production,
- Apporter une **expertise sanitaire** et la prise en compte du **bien-être animal dans les élevages et les centres d'expérimentation animale**,
- Assurer l'**expertise environnementale des milieux aquatiques** pour l'évaluation et le suivi de l'état de conservation des habitats et des espèces d'intérêts communautaires et patrimoniaux ; pour évaluer les interactions entre les pratiques professionnelles et la qualité des milieux,
- Faire le **lien entre les professionnels et les acteurs publics** au profit des filières d'économie circulaire pour **valoriser les coproduits issus des milieux aquatiques**,
- **Travailler en concertation et partenariat avec des organismes de recherche, avec des universités, avec d'autres établissements publics ou avec des gestionnaires de zones naturelles**,
- Elaborer les **contenus techniques et scientifiques** nécessaires aux actions de communication (information, concertation, médiation) portées par les professionnels, les acteurs publics, ou l'association elle-même,
- Concevoir, organiser et/ou participer à des **actions de formation et de sensibilisation**,
- **Animer un réseau de structures d'appui aux professionnels des filières pêche et aquaculture.**



PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

Moyens

Moyens humains en 2025 :



Moyens techniques en 2025 :



2 chalands ostréicoles



1 Drone multispectral



Matériels de pêche et d'échantillonnage



Sondes de mesures physiques de l'eau



Matériel de vidéo sous-marine avec retour surface en direct



Matériels de laboratoire (microscopes, loupes binoculaires, chambres planctoniques, ...)

+ Des modules expérimentaux

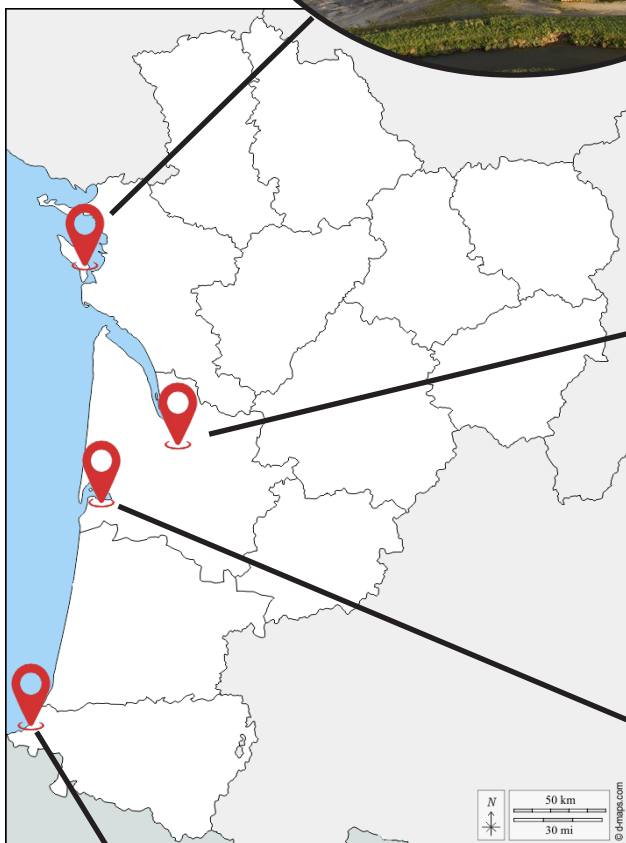
PRÉSENTATION DE LA STRUCTURE

Répartition géographique



Site de la ferme aquacole au Château d'Oléron (17)

14 ha de marais répartis en plusieurs séries de claires
1 atelier
1 laboratoire
1 nurserie ouverte
Des fossés à poissons



Site d'Artigues-près-Bordeaux (33)

Mis à disposition par l'AAPPED Gironde



Site du Bassin d'Arcachon à Gujan-Mestras (33)

1 atelier
1 laboratoire
2 bassins bétonnés



Site de Bayonne (64)

Basé à la CCI Bayonne - Pays Basque

GOUVERNANCE

Les Collèges

Les membres de CAPENA sont réunis en 4 collèges.

Collège des organismes professionnels

Liste des structures membres :

- Comité Régional de la Conchyliculture de Charente-Maritime (CRC-17)
- Comité Régional de la Conchyliculture Arcachon-Aquitaine (CRC-AA)
- Syndicat Français Aquaculture Marine Nouvelle (SFAMN)
- Groupement de Défense Sanitaire Aquacole de Nouvelle-Aquitaine (GDSA-NA)
- Comité Régional des Pêches Maritimes et des Elevages Marins (CRPMEM) Nouvelle-Aquitaine
- Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Elevages Marins de Charente-Maritime (CDPMEM 17)
- Comité Départemental des Pêches Maritimes et des Elevages Marins de Gironde (CDPMEM 33)
- Comité Inter-Départemental des Pêches Maritimes et des Elevages Marins Pyrénées-Atlantiques Landes (CIDPMEM 64-40)
- Organisation de Producteurs Pêcheurs d'Aquitaine
- Association Agréée de la Pêche Professionnelle en Eau Douce de Gironde (AAPPED33)
- Criée du port d'Arcachon
- Fond Régional Organisation du Marché - Sud-Ouest (FROM - Sud-Ouest)
- SPL du port départemental de Saint-Jean-de-Luz - Ciboure

Ce collège dispose de 12 sièges au Conseil d'Administration.

Collège des collectivités territoriales et établissements publics

Liste des structures membres :

- Région Nouvelle-Aquitaine
- Communauté d'Agglomération du Pays Basque
- Communauté d'Agglomération Royan Atlantique
- Communauté de Communes du Bassin de Marennes
- Communauté de Communes Médoc Atlantique
- Commune du Château d'Oléron
- Établissement Public Territorial de Bassin Charente

Ce collège dispose de 7 sièges au Conseil d'Administration dont 3 pour la Région Nouvelle-Aquitaine.

Collège des organismes d'enseignement et de recherche

Liste des structures membres :

- IFREMER
- Lycée de la Mer et du Littoral (Bourcefranc)
- Lycée agricole Saint Christophe (Saint Pée/Nivelle)
- Lycée maritime de Ciboure
- Lycée maritime et aquacole de La Rochelle

Ce collège dispose de 2 sièges au Conseil d'Administration.

Collège des personnes qualifiées

Liste des membres :

- Sylviane Alaux
- Françoise Pautrizel
- Jacques Pigeot

Ce collège dispose d'un siège au Conseil d'Administration.

GOUVERNANCE

Assemblée générale et bureau

Situation Financière

En 2025, l'Assemblée Générale Ordinaire de CAPENA s'est réunie 2 fois :



- Le 5 juin pour approuver les comptes 2024,
- Le 5 décembre pour approuver le budget et les cotisations 2026.

Le Conseil d'Administration s'est également réuni aux mêmes dates, mais également le 4 avril et le 19 septembre. Un bureau élargi exceptionnel s'est tenu le 13 novembre.

Au 31 décembre 2025, le Bureau de CAPENA est ainsi composé de :

Nicolas Mureau (CRC-17) : Président
Serge Larzabal (CIDPMEM 64-40) : Vice-Président
Didier Archambeau (CRPMEM) : Vice-Président
Jean-Sébastien Bruant (SFAMN) : Vice-Président
Emilie Dutoya (Région Nouvelle-Aquitaine) : Vice-Présidente
Elise Laurent-Guegan (Région Nouvelle-Aquitaine) : Trésorière
Philippe Micheau (CDPMEM 17) : Secrétaire

SITUATION FINANCIÈRE 2025

La situation financière de CAPENA reste équilibrée en 2025, malgré une conjoncture morose et le retrait de certains partenaires.

Les produits d'exploitation s'élèvent à 1,99 M€ (en légère diminution de 3%) pour des charges atteignant 1,69 M€, générant un résultat d'exploitation positif de 23,3 k€, stable par rapport à l'année précédente.

Les charges de personnel restent le premier poste de dépenses et représentent 1,39 M€ pour 22 salariés.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2025

L'année 2025 s'est inscrite dans un contexte globalement morose pour les filières de la pêche, de l'aquaculture et des cultures marines. Les professionnels ont en effet continué de faire face à des tensions économiques, environnementales et réglementaires importantes, telles que diverses fermetures de pêche, les mortalités d'huîtres sur le Bassin d'Arcachon ou la forte baisse de la commercialisation des bivalves sur le bassin de Marennes Oléron, et les contraintes pesant sur les finances publiques ont renforcé les incertitudes sur les financements.

Face à cette situation, CAPENA a souhaité renforcer le suivi de ses activités et de son environnement. Le Conseil d'Administration a ainsi été réuni plus fréquemment afin de partager l'analyse de la situation et de consolider les orientations de la structure. Cette volonté de resserrer les liens avec les membres s'est également traduite par l'arrivée d'un nouvel adhérent, la Communauté d'Agglomération Royan Atlantique (CARA), venant enrichir le réseau de partenaires de l'association.



Malgré un contexte exigeant, l'année 2025 a été marquée par l'émergence de nouveaux projets, confirmant la capacité de CAPENA à répondre aux attentes du monde professionnel et à développer des collaborations structurantes. Parmi ceux-ci figurent notamment le montage et le financement du projet AQUAMAT / AQUASEQ, sur la production de truites en marais combinée à l'élevage d'huîtres creuses et de crevettes, et qui constitue une nouvelle étape dans les travaux conduits autour de l'aquaculture multi trophique intégrée (AMTI). Le projet Algostréa, mené avec le Comité Régional de la Conchyliculture CRC 17, s'intéresse quant à lui au potentiel de la macroalgue *Porphyra*. D'autres initiatives importantes ont également été lancées, comme le projet EPEEC sur le potentiel de valorisation des étoiles de mer avec le CDPMEM 17 ou encore le projet CLIRAQUA, sur l'adaptation de l'aquaculture aux changements climatiques, qui rassemble un consortium de douze partenaires européens. Concernant l'environnement aquatique, au sein d'un consortium de 5 structures, nous avons démarré la rédaction du plan de gestion du site du Conservatoire du Littoral « Domaine d'Abbadia ». Notons que 2025 a vu la clôture du projet Life + Marha après 8 ans de travaux, qui resteront comme un marqueur important de la connaissance des habitats marins et de la production d'indicateurs. Outre nos compétences en environnement marin. Nous avons également pu développer des programmes de connaissance et de régulation du Silure glane sur les 3 principaux bassins versants de Nouvelle-Aquitaine, et participé au transfert de lamproies sur le bassin de la Gironde.



Enfin, l'année a également été marquée par la fin de la cellule « Migrateurs » dans sa configuration à trois structures et par la construction d'un nouveau programme d'actions reposant désormais sur 2 partenaires, l'EPTB et CAPENA.

Parallèlement, plusieurs réponses à appels d'offres ont été couronnées de succès, permettant de consolider le portefeuille d'activités de l'association. Parmi les projets retenus figurent notamment l'étude sur les casiers australiens sur le Bassin d'Arcachon, la participation au projet houlomoteur Sud-Landes, le projet EVALG sur l'évaluation, le suivi et la conservation des algues au sein du PNM EGMP.

La reconnaissance du travail mené par CAPENA s'est également traduite par une visibilité accrue au cours de l'année. Les sollicitations pour des visites de sites, des reportages ou des interventions dans des groupes de travail, colloques et événements professionnels se sont multipliées. Cette dynamique s'est accompagnée de nouvelles intégrations dans des réseaux structurants, avec l'adhésion de l'association au Pôle Mer Bretagne Atlantique et au Campus des Métiers de la Mer de la Région Nouvelle-Aquitaine nouvellement créé.

Au total, dans un environnement particulièrement contraint, CAPENA a su maintenir son niveau d'activité et renforcer progressivement sa reconnaissance auprès des acteurs professionnels et institutionnels. Cette année témoigne ainsi de la solidité du modèle de l'association et de la pertinence de son expertise au service des filières.

FAITS MARQUANTS DE L'ANNÉE 2025

Pour autant, les perspectives demeurent incertaines. La fin d'année a notamment été marquée par la préparation d'un exercice budgétaire 2026 particulièrement exigeant, dans un contexte de restrictions budgétaires affectant en premier lieu les projets environnementaux, qui constituent pourtant un axe important de l'activité de la structure. Cette situation impose d'anticiper la fin de certains projets structurants et d'engager des choix stratégiques.

Dans ce contexte, CAPENA entend poursuivre ses efforts afin de maintenir des liens étroits avec le monde professionnel et les acteurs des territoires où elle intervient. L'association souhaite également renforcer sa capacité de résilience et rester ouverte à de nouvelles opportunités de développement. Nous avons notamment développé en 2025 des compétences en sciences humaines et sociales avec l'apport de l'Université de Lille, maintenant bien reconnues au travers d'articles scientifiques et d'une présentation au GIS HOMER. L'obtention de la certification QUALIOPi au cours de l'année 2025 s'inscrit dans cette dynamique d'adaptation et de diversification.

L'année 2025 a également été marquée par plusieurs évolutions au sein des équipes. Après plus de vingt ans passés au service de l'association, notre assistante de direction, Catherine Aubrière, a fait valoir ses droits à la retraite. Nous la remercions chaleureusement pour son engagement et lui souhaitons le meilleur pour la suite. Nous avons parallèlement accueilli Stéphanie Saulnier, qui lui succède dans ces fonctions.

Les élections du Comité Social et Économique ont également conduit à la désignation de nouveaux représentants du personnel : Pierrick Barbier en tant que titulaire et Marion Béchade en tant que suppléante. Nous remercions également Josiane Popovsky pour son engagement au sein de cette instance ces dernières années.

Enfin, l'année 2025 aura aussi apporté de belles nouvelles au sein de la communauté CAPENA, avec la naissance de deux « bébés CAPENA », venant enrichir le carnet rose de l'association.



**AQUACULTURE -
OBSERVATOIRES**



Suivi des larves de moules et d'huîtres creuses en Charente-Maritime

CONTEXTE

La moitié des huîtres creuses et un tiers des moules captées proviennent de Charente-Maritime, ce qui confère au captage charentais un rôle de premier plan dans la réussite des élevages locaux et nationaux.

De ce fait, une attention particulière est à porter au suivi de la reproduction, facteur dépendant des conditions environnementales et très variable tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif. Les professionnels sont demandeurs d'informations sur la présence de larves afin d'optimiser la pose de leurs installations. C'est dans ce contexte que le suivi du recrutement de larves d'huîtres creuses est assuré depuis 2004, et depuis 2006 pour celui des moules. Le suivi des larves d'huîtres creuses s'inscrit depuis 2008 dans le cadre du réseau national Vélyger, dont l'objectif est de comprendre l'évolution du recrutement de l'huître creuse en France impacté face au changement climatique.

OBJECTIFS

Intérêt zootechnique :

- Fournir à la profession une aide à la gestion du captage des moules et des huîtres d'une part et de l'élevage des huîtres (installation des parcs) d'autre part,
- Assurer une diffusion des informations en temps réel et à l'ensemble de la profession.

Intérêt patrimonial :

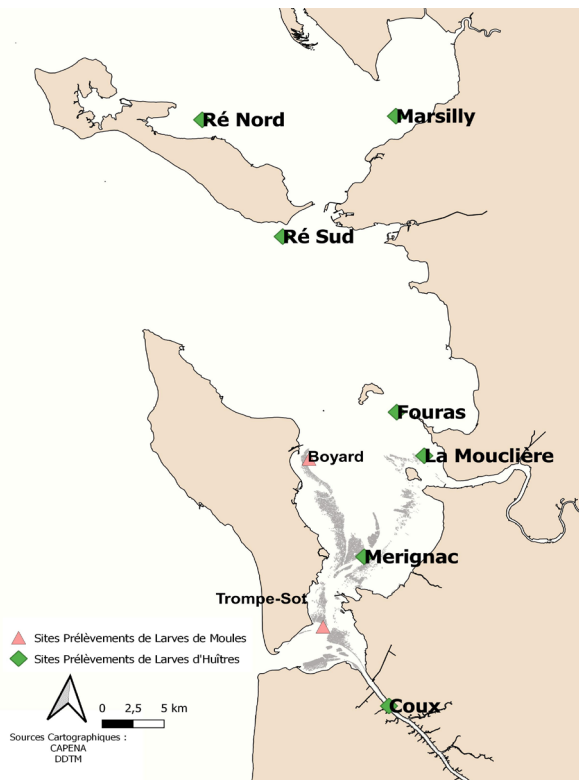
- Alimenter une base pluriannuelle de suivi (Vélyger) permettant de comprendre le fonctionnement et la dynamique de développement larvaire.
- Fournir un indicateur de qualité des écosystèmes côtiers sur le court, moyen et long terme.

MOYENS

Le suivi des larves est réalisé par prélèvement d'eau de mer pompée à -1m de la surface, à la pleine mer + 2h. Les comptages sont réalisés sous microscope, en déterminant la densité de larves par classe de taille.

Pour les moules : le recrutement est suivi à Boyard et au lieu-dit « Trompe-sot » de façon bimensuelle, de février à avril, puis hebdomadaire de mai à juillet. Il y a eu 16 pêches en 2024.

Pour les huîtres creuses : le recrutement de larves est suivi de façon bihebdomadaire de juin à septembre sur 7 parcs, dont un en Seudre, un au centre du bassin de Marennes-Oléron, 2 points en embouchure de Charente et 3 points situés dans le nord du territoire. Il y a eu 25 pêches de larves en 2025.



Sites de prélèvements de larves de moules et d'huîtres creuses en Charente-Maritime

RÉSULTATS

→ Suivi des larves d'huîtres creuses :

L'année 2025, bien que pluvieuse au premier trimestre, a subi un déficit hydrique important jusqu'au milieu de l'été, avec des périodes caniculaires durant la saison de reproduction des huîtres. Ainsi le milieu était légèrement dessalé par rapport à la moyenne de référence, tout en restant majoritairement entre 31 et 34‰, avec une température de l'eau souvent élevée au-dessus du seuil de 22°C, favorisant un bon développement larvaire.

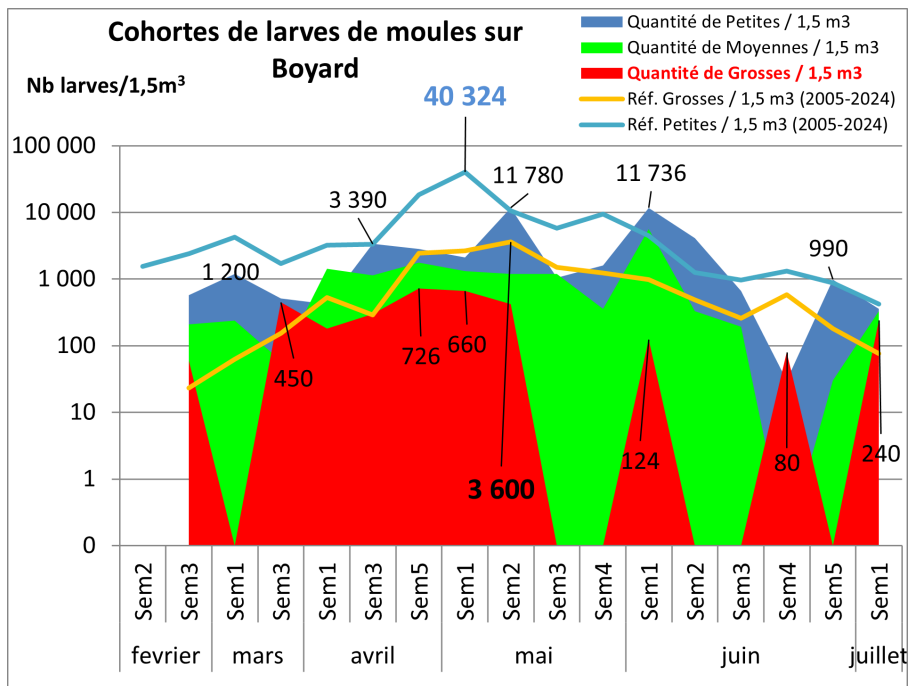
Sur l'ensemble des sites, les pontes ont été précoces, avec de nombreuses pontes successives durant la saison. L'année 2025 est caractérisée par une quantité très importante de petites larves sur tous les secteurs et de fortes quantités de grosses larves durant toute la saison en Seudre et en Charente, représentant près du double de la quantité de référence et classant l'année 2025 parmi celles ayant produit le plus de larves depuis 2005.

Suivi des larves de moules et d'huîtres creuses en Charente-Maritime

→ Suivi des larves de moules :

L'année 2025 se caractérise par :

- Un début d'année pluvieux, suivi d'une période déficitaire en pluie jusqu'en été, avec un mois de juin très sec, et une température de l'air élevée durant tout le 1er semestre.
- Un milieu dessalé durant toute la saison de reproduction des moules (jusqu'à -3,2‰ fin-avril par rapport à la moyenne de référence), avec une température de l'eau plus élevée que la normale de saison, notamment de mai à juillet (+1 à +3,1°C).
- Une production faible à modérée de larves de moules, sur les deux sites suivis, avec une densité plus forte de mi-avril à début juin.
- Des pontes successives de fin-février à début juillet sur les deux sites, et une évolution coordonnée des cohortes, malgré des quantités observées faibles à modérées quel que soit le stade, et l'absence de grosses larves ponctuellement.
- Des quantités totales observées relativement faibles, en petites comme en grosses, associées à un faible taux de survie des larves (7,5% des larves devenues grosses sur Boyard et 9,7% sur Trompe-sot).



Évolution des cohortes de larves d'huîtres creuses en embouchure de Charente, sur les sites de la Moulière et de Fouras, en 2025



Programme récurrent depuis 2005



51 000 € en 2025. Financé par : FEAMPA/Région NA, OFB-PNM EGMP, Ifremer, CRC-17



Projet porté par CAPENA en partenariat avec : OFB-PNM EGMP, Ifremer, CRC-17



3 membres de l'équipe sur ce projet : Anne-Lise Bouquet - Responsable
Gaël Oudot, Paul Bodin

Suivi du captage d'huîtres creuses en Charente-Maritime



CONTEXTE

La filière ostréicole repose sur un approvisionnement en naissain, provenant en majeure partie du recrutement naturel. Le captage, pratiqué dans plusieurs bassins ostréicoles (principalement le Bassin d'Arcachon et les Pertuis Charentais), est une activité traditionnelle à l'origine de l'ostréiculture. Cependant, la reproduction et le recrutement présentent des performances très variables selon les années et selon les secteurs, dépendamment des conditions environnementales.

OBJECTIFS

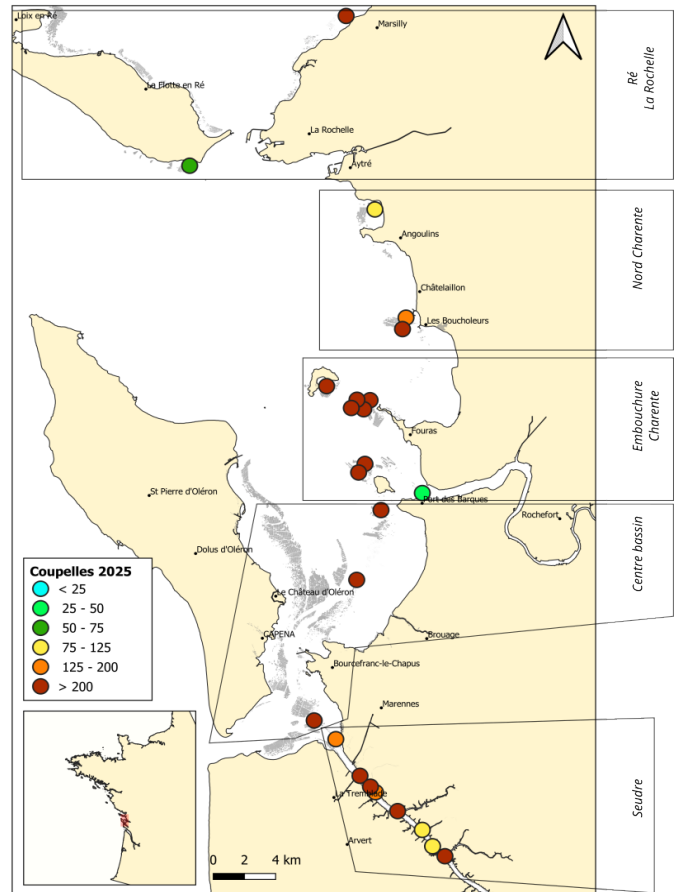
L'objectif principal de ce suivi est de fournir aux conchyliculteurs une estimation précoce du captage annuel d'huître creuse. Dans un second temps, une estimation du captage avant la période de détroquage permet de fournir une information sur la densité de naissains disponibles pour les professionnels après la saison hivernale.

MOYENS

Au printemps, des cordées de coupelles neuves et préalablement trempées, sont fournis par CAPENA aux ostréiculteurs charentais. Les partenaires disposent ces collecteurs sur une trentaine de parcs de captage, répartis en 6 secteurs représentatifs des zones de captages professionnelles. Avant et après la saison hivernale (octobre et mars), les collecteurs sont récupérés pour compter le nombre de naissains vivants, perdus et mesurer leur taille.

RÉSULTATS

Le captage 2025 est l'un des plus abondants observés depuis plus d'une décennie, avec en moyenne 344 naissains vivants par coupelle (283 en moyenne sectorielle). L'Embouchure de la Charente est le secteur le plus productif, tandis que le Nord Charente et Ré – La Rochelle présentent les valeurs les plus faibles, bien qu'en-dessus de leurs niveaux de référence. Le taux moyen de perte (21 %), légèrement supérieur aux années précédentes, varie selon les secteurs et se compose de proportions variables de mortalité et de décrochage. La taille moyenne du naissain (3,1 mm) et la forte proportion d'individus inférieurs à 10 mm (69 %) traduisent un captage globalement tardif, en accord avec les observations larvaires réalisées en août. La distribution des tailles confirme l'existence de deux grandes périodes de fixation au cours de l'été. Dans son ensemble, l'année 2025 se distingue par un recrutement particulièrement élevé, homogène à l'échelle départementale, et positionne cette campagne parmi les meilleures années de captage depuis 2011.



Nombre de naissains vivants d'huître creuse comptés par coupelle en fin d'année 2025.

Les valeurs sont issues d'une moyenne estimée par le comptage de 3 coupelles/parc.



Programme récurrent



11 000 € en 2025. Financé par : FEAMPA/Région NA, CRC-17, OFB-PNM EGMP



Projet porté par CAPENA en partenariat avec les ostréiculteurs charentais



4 membres de l'équipe sur ce projet : Pierrick Barbier - Responsable
Gaël Oudot, Paul Bodin, Marion Béchade

Suivi des larves de moules et des huîtres creuses dans le Bassin d’Arcachon

CONTEXTE

Le Bassin d’Arcachon est l’un des principaux centres naisseur d’huîtres creuses en Europe. Ce territoire peut également faire l’objet d’un captage de moules important certaines années qui impacte négativement la production d’huîtres.

De ce fait, une attention particulière est à porter, d’une part, au suivi de la reproduction des huîtres creuses, facteur dépendant des conditions environnementales et très variable tant d’un point de vue quantitatif que qualitatif, et d’autre part, au suivi des émissions de larves de moules à la demande des professionnels afin d’optimiser la pose de leurs installations pour les huîtres creuses.

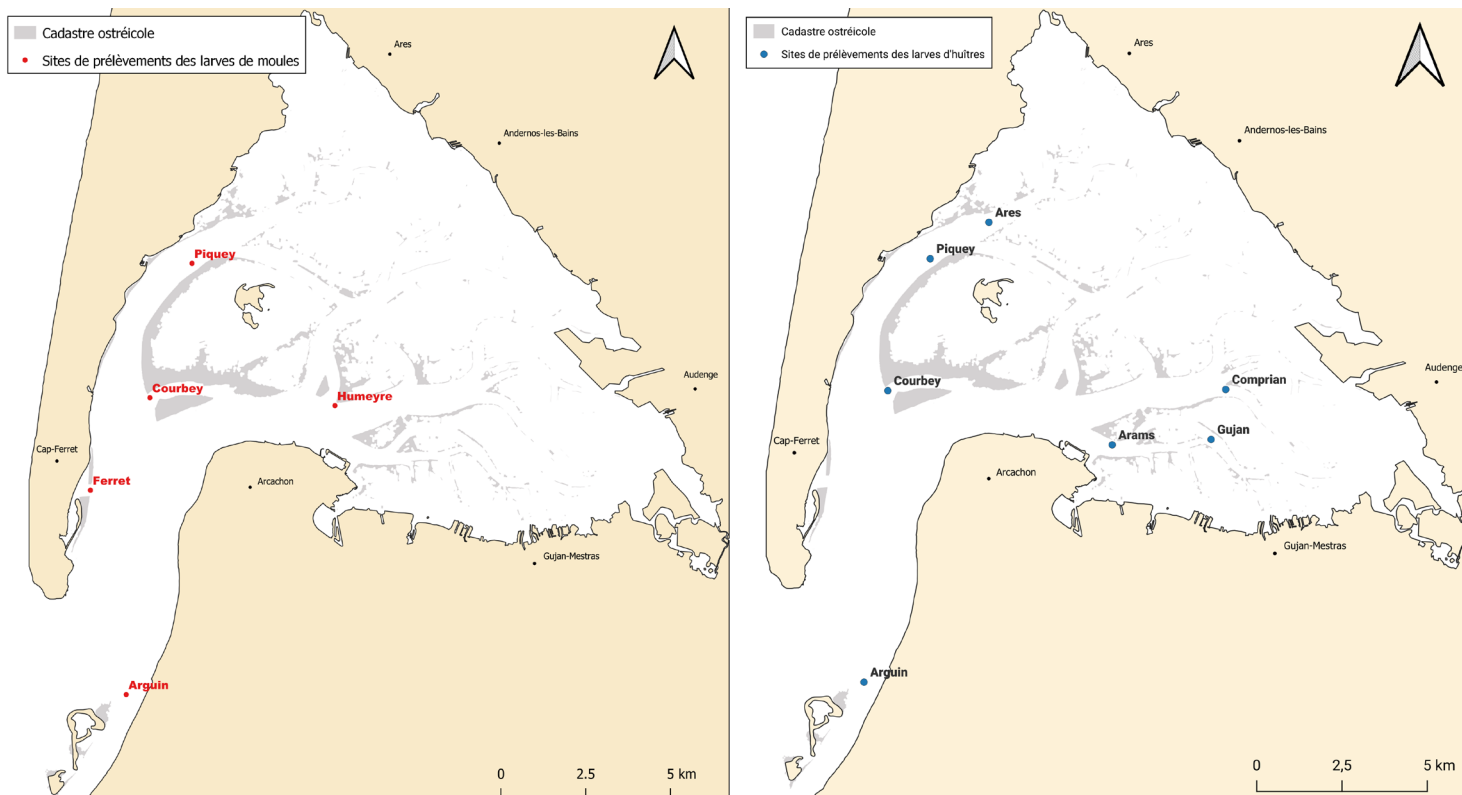
OBJECTIFS

- Permettre à la profession de mieux gérer la pose et l’enlèvement des collecteurs destinés au recrutement des huîtres et des installations d’élevage.
- Assurer une diffusion des informations en temps réel à l’ensemble de la profession.
- Contribuer à la connaissance de la dynamique des gisements et du recrutement larvaire.
- Estimer le potentiel de recrutement pour une gestion des stocks.
- Alimenter une base pluriannuelle de suivi du recrutement (Velyger) permettant d’en comprendre le fonctionnement.
- Disposer d’un indicateur de qualité des écosystèmes côtiers.

MOYENS

Depuis 2016, CAPENA assure le suivi de la reproduction des moules et des huîtres creuses dans le Bassin d’Arcachon par quantification des larves sur 5 points de prélèvements pour les moules et 6 points de prélèvements pour les huîtres creuses, répartis sur l’ensemble de la zone d’étude.

Les comptages associés à ces prélèvements sont retranscrits sous forme de bulletins diffusés en temps réel.



Sites de prélèvements de larves de moules (à gauche) et d’huîtres creuses (à droite) dans le Bassin d’Arcachon

Suivi des larves de moules et des huîtres creuses dans le Bassin d'Arcachon

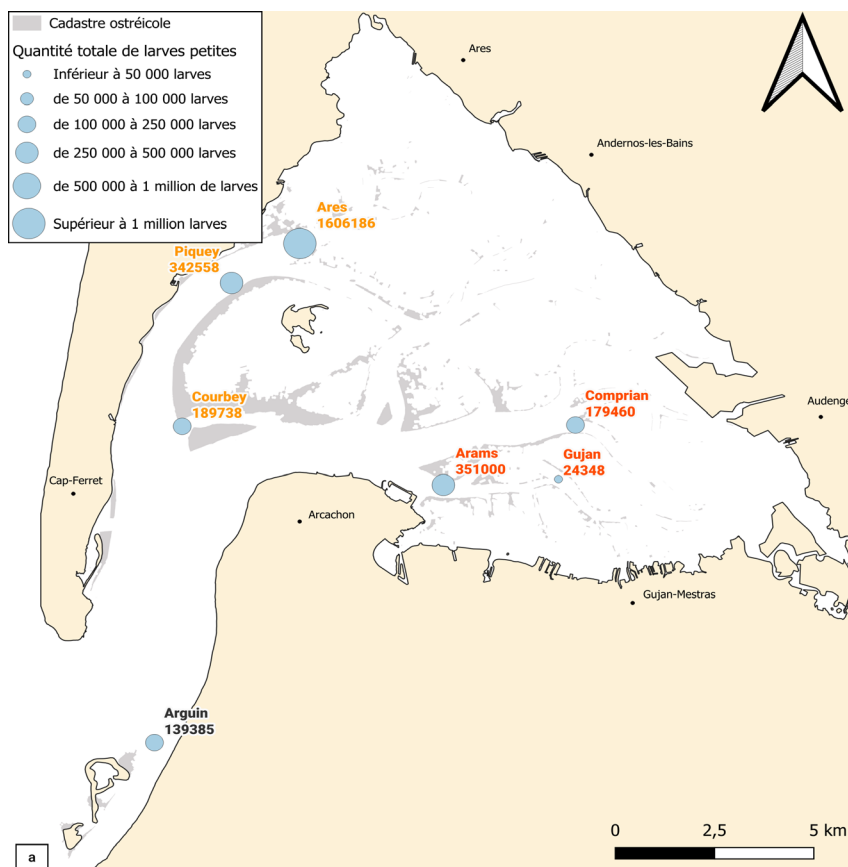
RÉSULTATS

→ Suivi des larves de moules :





En 2025, les quantités de petites larves de moules ont été particulièrement faibles. La saison est ainsi caractérisée par l'absence de ponte spécifique, avec des larves peu observées, en particulier entre les mois d'avril et mai, période préférentielle pour la reproduction des moules. Néanmoins, malgré ces faibles quantités, deux cohortes sont visibles, avec un décalage dans le temps entre l'apparition des larves aux stades petites, moyennes et grosses. Les quantités totales de larves prêtes à se fixer sont les plus faibles depuis le début du suivi renforcé en 2018.

→ Suivi des larves d'huîtres :

L'année 2025 a été caractérisée par une ponte principale, synchrone entre les secteurs Est et Ouest du Bassin d'Arcachon. A la suite de cette ponte massive, une nouvelle observation de petites larves en quantité importante avait été mise en évidence mi-juillet, en particulier sur le secteur Ouest et sur le site d'Arguin. Grâce à une bonne survie des larves, l'évolution des cohortes issues des pontes ont pu être bien caractérisées, avec des larves observées en quantités importantes jusqu'aux derniers stades avant la fixation.



Cartographie des quantités totales de larves d'huîtres creuses, stade petite, dans le Bassin d'Arcachon en 2025

-  Programme récurrent depuis 2016
-  39 000 € en 2025. Financé par : FEAMPA/Région NA, OFB-PNM BA, Ifremer, CRC-AA
-  Projet porté par CAPENA en partenariat avec : OFB-PNM BA, Ifremer
-  2 membres de l'équipe sur ce projet : Marion Béchade / Léa Marmion - Responsable
Fanny Bénétière

Suivi du captage d'huîtres creuses dans le Bassin d'Arcachon

CONTEXTE

La filière ostréicole repose sur un approvisionnement en naissain, provenant en majeure partie du recrutement naturel. Le captage, pratiqué dans plusieurs bassins ostréicoles (principalement dans le Bassin d'Arcachon et dans les pertuis charentais), est une activité traditionnelle à l'origine de l'ostréiculture.

Cependant, le recrutement présente des performances très variables selon les années et selon les secteurs, dépendamment des conditions environnementales.

OBJECTIFS

L'objectif principal de ce suivi est de fournir aux conchyliculteurs une estimation précoce du captage annuel d'huître creuse. Dans un second temps, une estimation du captage avant la période de détroquage permet de fournir une information sur la densité de naissains disponibles pour les professionnels après la saison hivernale.

MOYENS

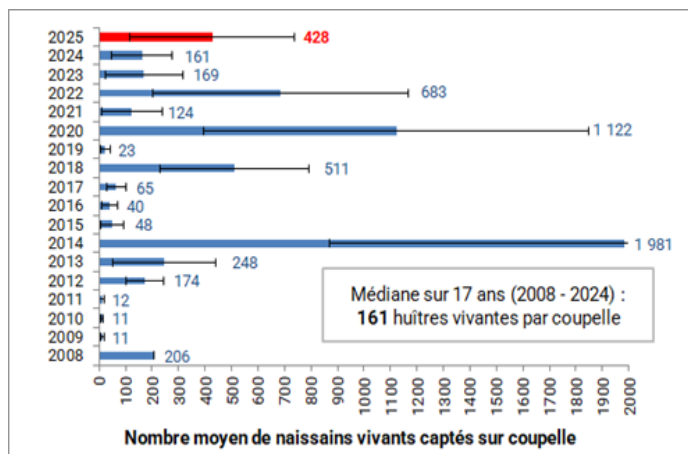
Le type de collecteur utilisé dans le cadre de ce suivi est la coupelle, système majoritairement utilisé dans le Bassin d'Arcachon. Des coupelles neuves sont fournies par CAPENA aux professionnels, préalablement à la saison de pose, qui les disposent sur une quarantaine de parcs de captage, répartis en cinq secteurs représentatifs des zones de captages professionnelles. Avant et après la saison hivernale (octobre et mars), les coupelles sont récupérées pour compter le nombre de naissains vivants, perdus et mesurer leur taille.

RÉSULTATS

En 2025, les densités de captage évaluées sont très bonnes sur l'ensemble du Bassin d'Arcachon, avec 428 huîtres dénombrées par coupelle en moyenne. Le nombre de naissain observé sur les coupelles met en évidence des différences inter-secteurs significatives, avec un captage à l'Ouest mesuré à 515 naissains/coupelle en moyenne, significativement plus élevé qu'à l'Est, avec 242 naissains/coupelles en moyenne. De plus, une variabilité importante inter et intra-parc, au niveau d'une même parcelle a été mise en évidence.

Le taux de perte de naissain sur collecteur est assez élevé et atteint 44% sur l'ensemble du Bassin d'Arcachon. La quasi-totalité (92%) des naissains perdus avant l'hiver 2025 correspond à de la mortalité sur collecteur.

À la suite de l'hiver, les collecteurs de certains parcs seront récupérés afin de compléter les observations réalisées au mois de novembre et évaluer l'impact de l'hiver sur les naissains fixés, notamment en ce qui concernent les pertes subies (mortalités et/ou décrochages).



Évolution du nombre moyen de naissains vivants captés avant l'hiver par coupelle depuis 2008
Données 2008-2015 Ifremer puis 2016-2025 CAPENA



Programme récurrent



9 500 € en 2025. Financé par : FEAMPA/Région NA, CRC-AA



Projet porté par CAPENA



4 membres de l'équipe sur ce projet : Marion Béchade / Léa Marmion - Responsable
Fanny Bénétière, Pierrick Barbier, Johan Vieira

Suivi du captage des moules dans le Bassin d'Arcachon



CONTEXTE

Sur le Bassin d'Arcachon, l'état et la dynamique des gisements de moules sont mal connus. Leur connaissance constitue pourtant un enjeu important, tant pour l'exploitation des gisements par les pêcheurs professionnels que pour les conséquences générées sur l'activité ostréicole.

Dans le cadre de l'étude mise en place par le PNM BA portant sur l'état et la dynamique des gisements de moules, pétoncles et crépidules du Bassin d'Arcachon (GIMOBA), le PNM BA a demandé à CAPENA de mettre en place un suivi du captage des moules sur les parcs ostréicoles, en complément du suivi des émissions de larves.

OBJECTIFS

- Contribuer à la connaissance sur la dynamique des gisements.
- Évaluer les désagréments liés à la colonisation des moules sur les poches ostréicoles, pour une éventuelle aide à la gestion.
- Identifier, voire hiérarchiser les principales zones ostréicoles impactées.

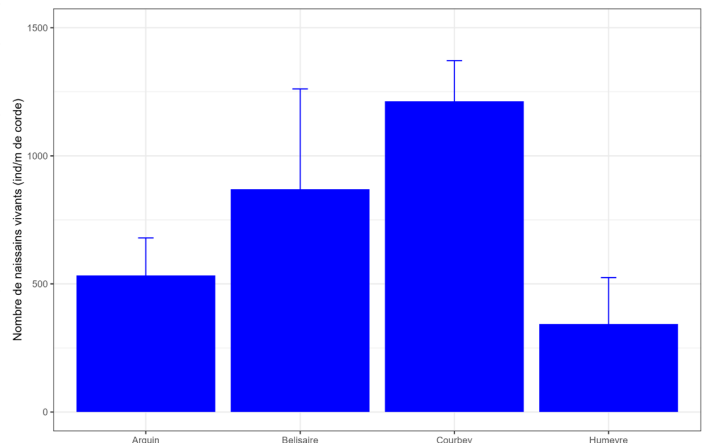
MOYENS

Quatre zones ont été identifiées pour la pose de cordes de coco sur les parcs pour capter les moules. Au mois de février, avant le début de la période principale de reproduction des moules (avril/mai), une corde de coco est posée par CAPENA et le PNM BA sur chacun des parcs de professionnels identifiés dans le cadre de ce suivi. Les cordes sont laissées sur site jusqu'à la fin de la période de reproduction afin d'estimer la quantité de naissains de moules cumulés sur les parcs ostréicoles. A partir des cordes récupérées sur les parcs, les naissains de moules sont dénombrés et triés par taille selon cinq catégories.

RÉSULTATS

Depuis 2022, le captage des naissains de moules observé sur les cordes de coco installées sur les parcs ostréicoles ne cesse de diminuer, avec une année 2025 extrêmement faible. Les densités de naissains de moules captés varient de 343 naissains par mètre de corde en moyenne à la Humeyre, à 1 213 naissains en moyenne dénombrés par mètre de corde au Courbey. Hormis au Courbey, qui se distingue par des quantités plus importantes, le captage de moules est homogène en 2025 entre les différents parcs suivis.

La taille des naissains de moules constatée en 2025 suggère une seule période de fixation au cours du printemps. Or, les observations terrains ont révélé la présence de gros naissains de moules morts sur les cordes de coco, qui se seraient décrochés au cours du suivi, indiquant ainsi qu'il y aurait eu un premier évènement de captage précoce en fin d'hiver.



Nombre de naissains de moules captés par mètre de corde sur chacun des parcs suivis en 2025



Programme récurrent



8 000 € en 2025. Financé par : OFB-PNM BA



Projet porté par CAPENA en partenariat avec l'OFB-PNM BA



2 membres de l'équipe sur ce projet : Marion Béchade / Léa Marmion - Responsable
Fanny Bénétière

Observatoire mytilicole des Pertuis Charentais : Suivi du captage et des récoltes

CONTEXTE

Le suivi du captage de naissains a démarré en 2006. En 2013, à la suite de plusieurs années de dégradation des conditions de production, les mytiliculteurs ont sollicité le centre régional pour la mise en place d'un observatoire des rendements et de la qualité des produits au sein des Pertuis Charentais.

L'intérêt commun pour ces actions a conduit CAPENA, le SMIDAP et les CRC 17 et des Pays de la Loire à signer une convention de collaboration en 2023.

OBJECTIFS

- Acquérir les références zootechniques tout au long du cycle d'élevage depuis le recrutement jusqu'à la commercialisation en application des pratiques professionnelles.
- Caractériser les sites d'élevage ainsi que les campagnes de production des années précédentes.

MOYENS

Différentes actions sont mises en œuvre avec la collaboration active de 8 partenaires professionnels :

- Un suivi du captage de naissains sur cordes sur le site historique des Saumonards au nord de l'île d'Oléron ainsi que 7 autres points suivis le long du littoral des deux Pertuis Charentais. Parmi ceux-ci, 3 font l'objet d'un suivi par le SMIDAP. Les prélèvements sont effectués par les professionnels sur leurs propres chantiers dont le garnissage en cordes a été réalisé selon un calendrier qui leur est propre. Seul, le site de la plage des Saumonards sur Oléron est directement entretenu par CAPENA avec des échantillonnages bimensuels.

- Un suivi des performances des élevages sur 7 sites de bouchots et 3 sites de filières. Les implantations des sites témoins ont été choisies avec les professionnels comme étant représentatives des résultats moyens obtenus par la profession sur les zones considérées. 7 professionnels volontaires participent activement à l'Observatoire mytilicole en mettant à disposition une partie de leurs installations, en pêchant et en embarquant le personnel CAPENA. Les récoltes sont traitées à CAPENA.

RÉSULTATS

Le captage sur cordes :

Le captage a été plus précoce en 2025 sur l'ensemble des sites. Il a été abondant jusqu'au milieu du mois de mai où les densités atteintes ont été exceptionnellement élevées. Au fur et à mesure de la croissance des naissains, celles-ci sont ensuite revenues à des valeurs conformes ou légèrement inférieures aux valeurs moyennes de référence. À la fin du printemps, le site de l'île d'Oléron présentait une densité trois fois plus importante que les sites du nord de la Charente. La mesure des tailles des naissains et leurs proportions respectives indiquent une croissance légèrement plus élevée sur les sites du nord de l'estuaire de la Charente que sur la côte oléronaise.

Les élevages sur filières :

La saison 2025 a été marquée par des surmortalités printanières qui se sont déroulées du début du mois d'avril à la fin du mois d'avril sur les filières et jusqu'en mai sur les bouchots. Les évaluations des pertes faites par les professionnels et le CRC Charente-Maritime allaient de 20 % à 30 % selon les sites.

Les quantités nettes récoltées par descente sur filière vont de 46 kg à 57 kg sur les trois sites soit, une baisse importante par rapport aux précédentes années notamment en Malconche et dans le Pertuis Breton en raison de l'épisode de mortalité. La faible croissance constatée cette saison a également entraîné une baisse du poids moyen individuel des moules. Le remplissage en chair s'est quant à lui, globalement amélioré par rapport à la moyenne des années précédentes même si les valeurs atteintes n'ont caractérisé qu'un remplissage moyen car autour de 28 %. Le progrès a été cependant sensible par rapport à la campagne 2024.

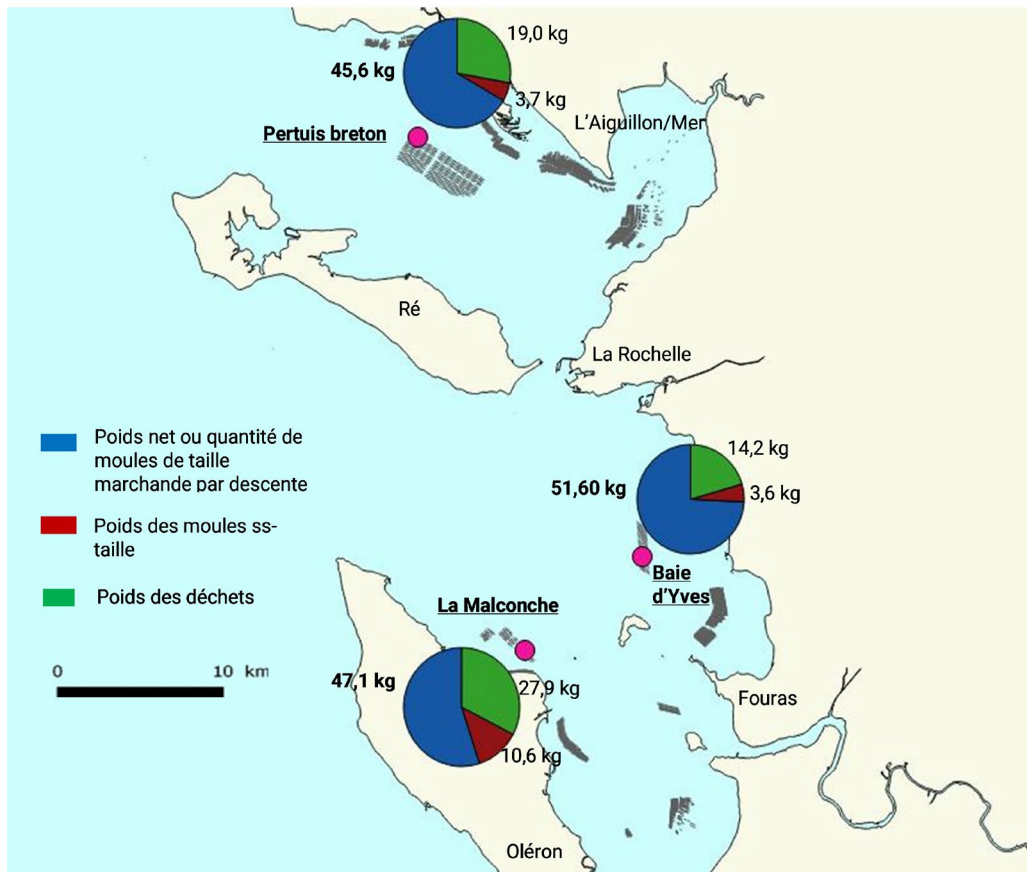
Observatoire mytilicole des Pertuis Charentais : Suivi du captage et des récoltes

Les élevages sur bouchots :

Sur les pieux de bouchots, la saison 2024-2025 a été caractérisée par une baisse généralisée de la production de 20% à 30% d'une production habituelle. Tous les secteurs ont été touchés y compris les plus au sud comme les bouchots de Boyard. En complément des surmortalités printanières, les conditions d'un déficit de ressource nutritive lié à la période de sécheresse en mai, en juin et au début du mois de juillet étaient réunies pour expliquer la baisse des rendements.

En conséquence, le nombre de moules de taille marchande récoltées par pieu a fortement reculé sur l'ensemble des sites par rapport à la moyenne des années antérieures. Les rendements de production ramenés au mètre linéaire de corde, ont tous été à la baisse. Ils se sont même rapprochés des moins bonnes valeurs acquises lors des années de fortes surmortalités printanières de 2014 à 2016, en 2019 et en 2020.

Les poids unitaires moyens ont été faibles et aucun site n'était en dessous de 150 pièces au kg. Les indices de qualité se sont également dégradés notamment en raison d'un poids de chair en baisse, les meilleurs indices étant retrouvés au sein des lots issus de la côte sud-vendéenne.



Localisation des récoltes obtenues sur les descentes témoins des trois sites de filières en 2025 et proportions dans les récoltes



Programme mis en place en 2005 et récurrent depuis 2013



32 300 € en 2025. Financé par : FEAMPA/Région NA, CRC 17



Projet porté par le CRC 17 en partenariat avec : SMIDAP et le CRC Pays de la Loire



3 membres de l'équipe sur ce projet : Dominique Mille - Responsable
Paul Bodin, Gaël Oudot

Observatoire ostréicole du Bassin d'Arcachon

CONTEXTE

Depuis 2016, CAPENA a mis en place l'Observatoire Ostréicole afin de suivre sur le long terme l'évolution des performances d'élevage des huîtres creuses naturelles du Bassin d'Arcachon. La création de cet observatoire fait suite aux besoins de la profession concernant l'acquisition de connaissances et de données, dans un cadre scientifique, sur les méthodes d'élevage et les produits qui en sont issus.

OBJECTIFS

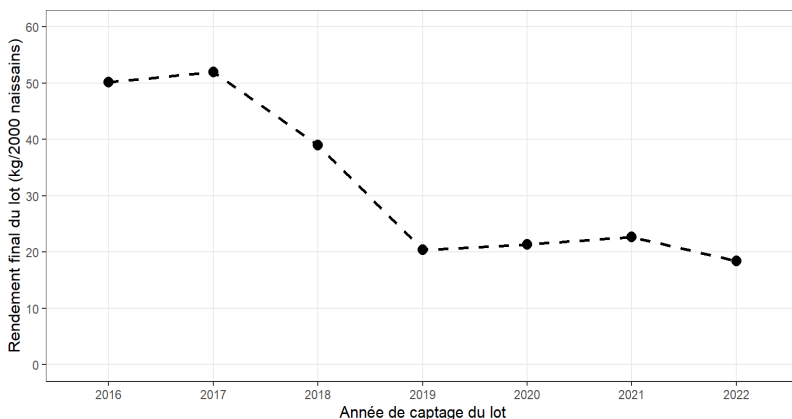
- Disposer d'un référentiel de l'élevage traditionnel de l'huître creuse, mettant en évidence les variations saisonnières, annuelles et pluriannuelles des performances zootechniques ;
- Proposer un support pour le développement d'études spécifiques sur l'influence des variables environnementales intervenant sur la production et pour l'évaluation de nouvelles techniques ou de nouveaux produits ;
- Générer des données standardisées, actualisées en temps de crise et représentatives des conditions de productions sur le Bassin d'Arcachon.

MOYENS

Chaque année, du naissain naturel capté sur le Bassin d'Arcachon par CAPENA est élevé au cours d'un cycle complet de 3 ans. Sur ce bassin de production, 6 parcs représentatifs des zones exploitées par la profession sont utilisés. Des échantillonnages saisonniers sont réalisés ainsi qu'un bilan à l'issue de chaque année d'élevage pour mesurer les performances de survie et de croissance des lots.

RÉSULTATS

L'année 2025 est caractérisée par des mortalités encore très élevées sur les huîtres en élevage sur le Bassin d'Arcachon, touchant spécifiquement les classes d'âge les plus jeunes. On relève des mortalités cumulées moyennes de l'ordre de 86 % en 1^{ère} année d'élevage et 47 % en 2^{ème} année d'élevage, valeurs très élevées et difficilement viables dans le cadre d'un élevage ostréicole. Ces pertes touchent pour la 6^{ème} année consécutive ce bassin de production ce qui a considérablement réduit la part d'huître présente en élevage. À l'issue du cycle tri annuel d'élevage, seul 13 % des huîtres ont survécu contre environ 38 % en moyenne avant l'apparition des surmortalités (2020). Les performances de croissance ont quant à elles été élevées sur les 3 classes d'âge, ces huîtres bénéficiant d'une compétition pour la nourriture moins importante en raison de leur nombre restant. Le rendement final du lot d'huîtres captées en 2022 et élevées entre 2023 et 2025 est de 18,4 kg d'huîtres marchandes pour 2000 naissains mis en poche initialement. Cette valeur est la plus faible relevée depuis la mise en place de cet observatoire (2016). Ce lot est composé à 46,1 % de calibres 3 et 4, part en nette baisse cette année au profit des plus gros calibres (calibre 2, 1 et 0).



Série temporelle des rendements cumulés (kg/2000 naissains initialement mis en élevage) obtenus à la fin de chaque cycle complet définis selon l'année de captage du naissain



Programme récurrent



34 000 € en 2025. Financé par : FEAMPA/Région NA, CRC-AA



Projet porté par CAPENA



4 membres de l'équipe sur ce projet : Johan Vieira - Responsable

Marion Béchade/Léa Marmion, Fanny Bénétière, Pierrick Barbier

Observatoire ostréicole du littoral charentais

CONTEXTE

Depuis 1992, CAPENA a mis en place l'Observatoire Ostréicole afin de suivre sur le long terme l'évolution des performances d'élevage des huîtres creuses naturelles de Charente-Maritime. La création de cet observatoire fait suite aux besoins de la profession concernant l'acquisition de connaissances, acquises dans un cadre scientifique, sur les méthodes d'élevage et les produits qui en sont issus.



OBJECTIFS

- Disposer d'un référentiel de l'élevage traditionnel de l'huître creuse, mettant en évidence les variations saisonnières, annuelles et pluriannuelles des performances zootechniques ;
- Proposer un support pour le développement d'études spécifiques sur l'influence des variables environnementales intervenant sur la production et pour l'évaluation de nouvelles techniques ou de nouveaux produits ;
- Générer des données standardisées, actualisées en temps de crise et représentatives des conditions de productions en Charente-Maritime.

MOYENS

Chaque année, du naissain naturel capté dans le Bassin de Marennes-Oléron est élevé au cours d'un cycle complet de 3 ans. De l'embouchure de la Seudre à l'Île de Ré, 9 parcs de demi-élevage et 3 parcs de finition sont utilisés. À l'issue de chaque année d'élevage, un bilan est effectué pour mesurer les performances de survie et de croissance des lots ; des échantillonnages saisonniers sont également réalisés au cours de l'année.

RÉSULTATS

À la fin de l'année 2025, les mortalités des lots de 1^{ère} année d'élevage ont été légèrement supérieures à la valeur de référence. La phase de mortalité, débutée au printemps et terminée en été, a engendré une perte totale de 56,9 % à l'issue de l'automne. Les huîtres de 2^{ème} année ont présenté une mortalité de 18,9 %, en légère hausse par rapport aux valeurs de référence (16 %). En revanche, les huîtres de 3^{ème} année (marchandes) ont connu une mortalité de 10 %, nettement inférieure à la valeur de référence (16,7 %) et en baisse marquée par rapport à 2024.

À l'instar des mortalités, des croissances globalement proches des références ont été mesurées pour les huîtres de 1^{ère} et de 2^{ème} années d'élevage, avec respectivement +17,9 g et +22,8 g. La croissance des huîtres de dernière année d'élevage a, quant à elle, été nettement supérieure à la valeur de référence avec +30,6 g. Ainsi, le poids individuel moyen des huîtres de 3^{ème} année atteint 64,3 g à la fin de l'automne, correspondant majoritairement à un calibre 3 pour les lots les plus performants. Finalement, les performances de pousse observées en 2025 confirment une bonne dynamique de croissance des huîtres marchandes sur l'ensemble des trois parcs de pousse suivis.



Programme récurrent



36 000 € en 2025. Financé par : FEAMPA/Région NA, CRC-17



Projet porté par CAPENA en partenariat avec les ostréiculteurs charentais et le lycée maritime de La Rochelle



4 membres de l'équipe sur ce projet : Pierrick Barbier - Responsable
Gaël Oudot, Paul Bodin, Johan Vieira

SIPEN

Suivi Interrégional des Performances d'Élevage de Naissain commercial d'huîtres creuses

CONTEXTE

Peu d'entreprises ostréicoles sont dotées d'outils quantitatifs pour suivre les performances des différents lots d'huîtres qu'elles élèvent. Pourtant le choix du naissain s'est considérablement élargi ces dernières années, entre naissain d'écloserie (ploïdie, sélection) et naissain de captage (différents bassins). Il existe donc un besoin important d'informations pour les producteurs sur les performances de ces différentes origines de naissain. Depuis 2013, les Centres Techniques Régionaux (CTRs) ont mutualisé leurs efforts pour réaliser ce suivi conjoint avec les mêmes lots élevés à travers la France.



OBJECTIFS

- Évaluation spatio-temporelle des performances de survie et de croissance de différents types de naissains utilisés par les professionnels, au cours d'un cycle d'élevage et dans 5 bassins ostréicoles.
- Développer un programme durable à l'échelle nationale, pour les professionnels et générant des informations adaptées aux différents acteurs de la filière ostréicole

MOYENS

4 lots de naissains sont utilisés : triploïde et diploïde d'écloserie, captage naturel charentais et arcachonnais. Les périodes de mise à l'eau et d'acquisition des données (survie et croissance) sont synchrones entre les CTRs et effectuées à chaque période hivernale. En Nouvelle-Aquitaine, CAPENA suit ces lots sur 4 parcs du bassin de Marennes-Oléron et sur 3 parcs du Bassin d'Arcachon, durant un cycle d'élevage complet de 3 ans.

Les activités régionales de SIPEN reposent sur des échantillonnages saisonniers au cours de l'année permettant d'observer plus finement les dynamiques de croissance et de mortalité des différents lots d'huîtres. La dimension nationale de SIPEN, permet l'acquisition de données annuelles inter-comparables entre plusieurs bassins de production conchylicole.

RÉSULTATS

En Charente-Maritime : En 2025, les mortalités en 1^{ère} année d'élevage ont varié de 53 % (triploïdes) à 67 % (naturel d'Arcachon) et les poids individuels se situaient entre 10 g (naturel charentais) et près de 20 g (triploïdes). Les lots d'huîtres de captage naturel ont connu une croissance similaire avec +19 g en 2^{ème} année et +21 à +25 g en 3^{ème} année. Le lot de triploïdes a montré un gain de poids de +50 g et +54 g en fin de 2^{ème} et de 3^{ème} année d'élevage. Les lots d'huîtres diploïdes d'écloserie ont obtenu des valeurs de croissance intermédiaires. À l'issue du cycle d'élevage (2023-2025), les rendements par poche ont été de 36 kg/1000 naissains pour les huîtres triploïdes, 21 kg/1000 naissains pour les diploïdes d'écloserie, 16 kg/1000 naissains de captage charentais et de 13 kg/1000 naissains de captage arcachonnais.

En Bassin d'Arcachon : En 2025, dans le Bassin d'Arcachon, les mortalités en 1^{ère} année d'élevage ont varié de 78 % (naissains triploïdes d'écloserie) à 90 % (naissains naturels charentais) et les poids individuels se situent entre 18 g et 24 g sur l'ensemble des lots. Les huîtres de 2^{ème} et 3^{ème} années ont également subi des mortalités assez élevées, avec respectivement 36% et 27% de pertes en moyenne. À l'issue du cycle d'élevage (2023-2025) les rendements par poche ont été de 17,2 kg/1000 naissains pour les huîtres triploïdes, 8,5 kg/1000 naissains pour les diploïdes d'écloserie, 7,2 kg/1000 naissains pour les huîtres issues de captage naturel charentais et 5,8 kg/1000 naissains pour les huîtres issues de captage naturel arcachonnais.



2023 - 2026



63 000 € en 2025. Financé par : FEAMPA National, FEAMPA/Région NA, CRC-17, CRC-AA



Projet porté par CAPENA en partenariat avec : SMIDAP, SMEL, CEPRALMAR



6 membres de l'équipe sur ce projet : Pierrick Barbier et Marion Béchade/ Léa Marmion - Responsables 17 et 33
Gaël Oudot, Paul Bodin, Fanny Bénetière, Johan Vieira

Réseau conchylicole en marais salé charentais

CONTEXTE

La spécificité de l'ostréiculture charentaise repose sur une phase d'élevage de l'huître en marais, attestée par 2 Labels Rouge et une IGP. L'affinage sous la démarche qualité Marennes-Oléron concerne 175 entreprises sous IGP en 2024 et 1 900 ha de surface de claires, pour 14 000T d'huîtres commercialisées sous démarche qualité.

Ce réseau conchylicole partenarial en marais salé charentais a été créé en 1994 à la suite d'importantes mortalités en claires et est devenu en 2005 un réseau d'alerte à la demande du CRC 17.

OBJECTIFS

- Animer un réseau partenarial d'alerte afin d'optimiser la survie des cheptels en affinage en marais charentais,
- Participer à l'amélioration des pratiques d'affinage et de gestion du marais par la connaissance de l'évolution hebdomadaire de l'hydrologie,
- Améliorer la connaissance patrimoniale de l'environnement hydrographique des marais et la caractérisation des principaux chenaux,
- Disposer d'un outil permettant la prise en compte les attentes et faire le transfert d'informations entre les professionnels et CAPENA.

MOYENS

En 2024-2025, 19 partenaires de CAPENA ont permis le suivi de 20 points de mesures en chenaux, dont 19 sur Marennes-Oléron et 1 dans la zone Nord-Charente (Ile de Ré).

Les ostréiculteurs partenaires du réseau s'engagent de façon hebdomadaire à effectuer la mesure de la salinité, de la température et de l'oxygène dissous en chenal, en claire et en réserve d'eau, d'octobre à avril. Les données sont transmises le jour même à CAPENA pour le traitement des données. Le matériel de mesure est mis à disposition par CAPENA. Un bulletin hebdomadaire présente une carte des salinités et précise les risques température/salinité/cheptel. Des prévisions concernant l'évolution de ces risques sont faites, et des conseils de gestion sont rappelés.

RÉSULTATS

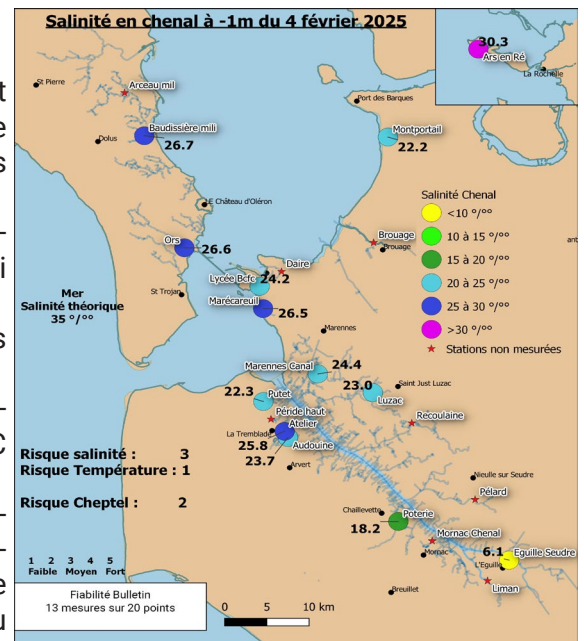
La saison 2024-2025, a été comme les deux précédentes relativement douce et pluvieuse, entraînant des salinités peu élevées durant toute la saison de suivi. Il faut attendre mi-mars pour observer des salinités proches de 30‰.

Le gradient de salinité en chenaux caractéristique est apparu dès l'automne, avec une eau relativement dessalée en haut de Seudre. Celui-ci est resté bien marqué jusqu'en avril 2025.

En claires, la salinité était plus stable qu'en chenaux, toujours au-dessus de 20‰.

Les températures de l'air, supérieures à la normale de saison, ont favorisé des températures élevées dans l'eau avec des écarts jusqu'à 3,7°C au-dessus des valeurs de référence.

Ces conditions anormales favorisent une capacité importante de filtration par les mollusques durant l'hiver, dans une eau ayant un faible développement trophique. Malgré cela, la survie des huîtres en claires ne semble pas avoir été impactée par ces mauvaises conditions de milieu au vu de l'absence de remontée de constats par les professionnels.



Cartographie des salinités en chenaux (-1m) sur l'ensemble des secteurs suivis : cas du 4 février 2025



Programme récurrent depuis 1994



19 000 € en 2025. Financé par : Région NA, CRC-17



Projet porté par CAPENA en partenariat avec le CRC-17



3 membres de l'équipe sur ce projet : Anne-Lise Bouquet - Responsable
Gaël Oudot, Paul Bodin

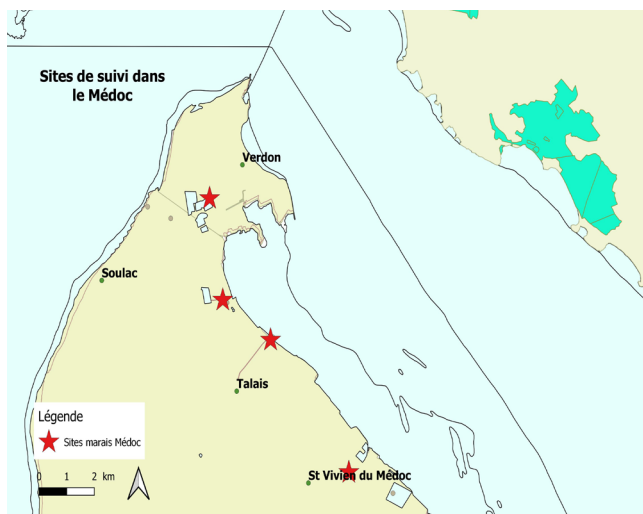
Réseau conchylicole en marais salé du Médoc

CONTEXTE

Dans les marais du Médoc, des crevettes impériales sont produites depuis les années 90. Depuis 2014, les professionnels ont à nouveau l'autorisation d'affiner des huîtres. Ceci a conduit à la réhabilitation et la mise en exploitation de nouvelles zones de marais. Depuis 2016, la mise en place d'un réseau de surveillance et d'alerte permet de mieux comprendre le fonctionnement des marais et optimiser leur gestion. CAPENA propose également un accompagnement aux producteurs en marais médocain.

OBJECTIFS

- Améliorer la connaissance de la qualité de l'eau alimentant le marais salé et optimiser sa gestion,
- Apporter des conseils techniques aux professionnels,
- Proposer une méthodologie de gestion des marais pour limiter le développement des plantes aquatiques et améliorer les résultats d'élevage d'huîtres creuses et de crevettes impériales.



Situation géographique des différents sites alimentés par la Gironde et suivis par CAPENA dans le Médoc

MOYENS

Ce suivi, réalisé jusqu'en 2024 sur 4 sites appareillés, permet de caractériser la qualité de l'eau en marais et de détecter toute modification afin de limiter les risques de mortalité sur le cheptel en élevage et obtenir des valeurs de référence nécessaires à la compréhension de l'évolution du milieu. Ces références sont utiles pour les divers suivis sur ces marais, grâce aux mesures hebdomadaires réalisées d'octobre à avril en début et fin de vives eaux (début et fin d'alimentation en eau des marais), à l'heure de pleine mer pour la stabilisation de paramètres physico-chimiques de l'eau (salinité, température, Oxygène). CAPENA prête le matériel. En 2025, Les professionnels ont souhaité ne pas reprendre les suivis sous la forme actuel et ont souhaité une réflexion collective pour adapter le protocole en fonction de leurs besoins et optimiser ce suivi en concordance avec leur utilisation du marais.

RÉSULTATS

L'année 2025 a été consacrée à la définition du protocole révisé. Deux réunions (Commission « Aquaculture » de la CDC Médoc Atlantique du 15/09/2025 et Réunion technique du 28/10/2025) ont notamment permis de mieux cerner l'attente des professionnels et de préparer un projet qui se déroulera en 2026 et 2027, basé sur le suivi du ruppia et l'évolution des paramètres de milieu, cycle annuel complet de développement des végétaux, en partenariat entre le CPIE-Médoc, CAPENA et la CDC Médoc Atlantique.

Le réseau marais Médoc reprendra ainsi sous une nouvelle forme en 2026. Il devra servir de base de référence sur l'ensemble du territoire du Médoc, avec un planning personnalisé par entreprise, afin de compléter un suivi continu des paramètres du milieu dans un bassin avec ruppia qui sera réalisé grâce à une sonde enregistreuse gérée par le CPIE. L'interprétation des résultats se fera en partenariat avec CAPENA.



Programme récurrent depuis 2016 et conventionné par tranche de 3 ans



1 800 € en 2025. Financé par : Région NA, CRC-AA



Projet porté par CAPENA en partenariat avec : CDC Médoc Atlantique, CRC-AA



1 membre de l'équipe sur ce projet : Anne-Lise Bouquet - Responsable

Cellule de veille

CONTEXTE

Face au désarroi des professionnels de l'ostréiculture dans le contexte de surmortalités et à leur grande attente en termes d'information, CAPENA a proposé, dès 2009 en Charente-Maritime puis en 2017 sur le Bassin d'Arcachon, la création, dans un cadre régional, d'une cellule pour une communication validée et actualisée des mortalités à destination de la profession.

OBJECTIFS

- Répondre aux attentes professionnelles en termes d'information en temps de crise,
- Fournir une information validée et accessible à l'ensemble des professionnels,
- Renforcer la communication entre les services de l'État, CAPENA, la recherche et la profession.

MOYENS

CAPENA assure l'animation du groupe collaboratif informel de suivi et de constat nommé « cellule de veille ». Il est composé localement du CRC, de la DDTM, de l'IFREMER et de CAPENA. La cellule de veille se réunit au minimum une fois par an (avant la période de crise) et peut être amenée à se réunir en cas d'évènements exceptionnels. En 2025, le groupe collaboratif de la cellule s'est réuni 3 fois en Charente-Maritime, ainsi que dans le Bassin d'Arcachon, afin de créer et d'éditer 3 bulletins d'information « Flash Info Mortalités », dans chacun des bassins ostréicoles (début juin, mi-juillet, mi-octobre).

RÉSULTATS

Bassin d'Arcachon : En 2025, les mortalités d'huîtres se sont déclenchées dès le mois de mai sur le Bassin d'Arcachon, et ont été particulièrement élevées sur les naissains issus de captage naturel. Les mortalités ont augmenté au cours du printemps et jusqu'à la fin de l'été sur l'ensemble des classes d'âge dans le Bassin d'Arcachon.

À la fin de l'été, les mortalités sur les naissains sont élevées, en particulier les naissains diploïdes qu'ils soient naturels ou d'écloserie. Les pertes des naissains triploïdes sont plus faibles mais atteignent néanmoins 59%. Les mortalités sur les huîtres de 2^{ème} année sont comprises entre 21% sur les huîtres arcachonnaises et 28% pour les lots d'écloserie. La mortalité sur les huîtres de 30 mois est assez élevée à la fin de l'été 2025, avec entre 18% et 21% de pertes sur les lots.

Charente Maritime : Les mortalités de naissains d'huîtres apparues début mai ont augmenté légèrement durant l'été. Les mortalités de naissains naturels en Charente-Maritime étaient à la mi-septembre de 55,3%, soit +6,6% durant les 3 mois d'été. Les naissains diploïdes (2N) présentaient 53,3% de mortalité, alors que les naissains triploïdes ont les plus faibles mortalités avec 47,1%.

Les naissains NSI présentent 74,4% de mortalité sur D'Agnas, et de 39% à 69,7% de mortalités sur l'ensemble des autres sites français en septembre-octobre 2025 (suivi ECOSCOPA).

Les mortalités de moules importantes constatées début avril d'abord sur les filières et ensuite sur les bouchots, se sont atténuées dès le mois de mai. Ils signalent un dégrappage continu durant la saison, accompagné d'un affaiblissement général du byssus et une absence de pousse notable.

Le nouveau dispositif REPAMO a été mis en place au cours de l'année 2022. En cas de constat de mortalité anormale, les déclarations officielles sont à réaliser via l'application www.repamo.fr.



Programme récurrent



2 800 € en 2025. Financé par : Région NA, CRC-17, CRC-AA



Projet porté par CAPENA en partenariat avec : CRC 17, CRC-AA, IFREMER, DDTM 17 et 33



2 membres de l'équipe sur ce projet : Anne-Lise Bouquet et Marion Béchade/ Léa Marmion - Référentes 17 et 33



**AQUACULTURE -
Appuis Techniques
et Coopérations**

BILAN DES ACTIONS 2025

Appuis techniques et coopérations

Aides et conseils

CONTEXTE

CAPENA a pour mission d'apporter un appui et une expertise technico-scientifique aux acteurs des filières pêche et aquaculture, ainsi qu'aux acteurs publics et privés, sur l'environnement, les ressources des milieux aquatiques et les modes de production afin d'en assurer un développement durable. Elle accompagne également certaines associations de producteurs comme l'APSALIMAC et l'ACRIMA depuis 2001.

OBJECTIFS

- Accompagner les professionnels à la création de nouveaux projets et à la valorisation de leur filière,
- Faciliter l'accès aux techniques de production en encourageant l'innovation, l'installation ou la diversification,
- Assurer la pérennité des filières ainsi que l'entretien et la sauvegarde des marais,
- Accompagner la profession dans les suivis sanitaires et la préservation de leurs activités et du milieu naturel,
- Apporter des informations techniques et valoriser les filières auprès des publics en formation.

EXEMPLES DE MOYENS

- Accompagnement des producteurs dans leurs démarches (certification, valorisation des produits...),
- Diffusion de connaissances pour les cultures en marais, la gestion des marais, les suivis sanitaires et zoosanitaires.
- Accompagnement des services de l'état et des structures socio-professionnelles dans les suivis sanitaires,
- Participation aux échanges et discussions autour des solutions à apporter aux problématiques rencontrées par les professionnels (profil de vulnérabilité, commission sanitaire, reconnaissance de calamités agricoles).
- Participer aux réunions et ateliers en lien avec la valorisation des milieux et des filières.
- Participer aux actions de formations et d'apprentissage professionnels.

QUELQUES ACTIONS 2025

Appuis aux structures professionnelles

- Participation à la journée « Rencontres Conchylicoles » organisée par le CRC AA à Gujan-Mestras.
- Participation avec la DDTM 33 à la marée d'expertise ostréicole organisée par le CRC AA pour répondre à un besoin de la filière ostréicole arcachonnaise suite aux importantes mortalités sur toutes les classes d'âge à l'automne 2025.

Appuis aux professionnels

- Une dizaine de porteurs de projets, ainsi que des étudiants (BTS, Master, stagiaire), ont pris contact avec CAPENA pour développer des activités de diversification en marais : informations techniques et administratives en prévision d'installation ou de diversification d'activités existantes.

Appuis aux pouvoirs publics

- Expertise lors de l'atelier sur la faisabilité d'un portail AQUAPRENEUR de saisie des statistiques d'entreprises permettant de substituer l'enquête statistique aquaculture actuellement sous-traitée par une enquête pré-saisie,
- Participation aux réunions d'échange de la DGAMPA sur le développement des filières algales en France, relatif aux objectifs de la Feuille de route Algues.
- Expertise sur le suivi sanitaire en marais pour le projet de classement sanitaire des marais en Pays de la Loire.
- Échanges avec le service Natura2000 et la CCBM sur le développement des plantes halophiles et leur valorisation.
- Participation à l'audit réalisé par le Forum des Marais Atlantique dans le cadre du projet sur l'adaptation des marais aux changements climatiques.
- Participation aux comités techniques et ateliers sur la mise en place de la stratégie foncière du SMBS

Formation professionnelle

- Participation à la formation continue auprès des futurs professionnels (CFPPA)
- Intervention auprès des formations initiales (BTS Sètes, BTS La Canourgue, Licence Pro La Rochelle)



Programme récurrent depuis 2001



16 600 € en 2025. Financé par : Région NA, CRC 17, ACRIMA, CARA, APSALIMAC, CCBM



Projet porté par CAPENA en partenariat avec : CRC 17, CRC AA, DDTM 33, CCBM, CARA, ACRIMA, APSALIMAC, région Nouvelle-Aquitaine



4 membres de l'équipe : Pierrick Barbier, Marion Béchade, Johan Vieira et Anne-Lise Bouquet

BILAN DES ACTIONS 2025

Appuis techniques et coopérations

OPTIMAR

Optimisation des filières de diversification en marais : innovation et développement durable des filières de crevettes impériales et de plantes halophiles

CONTEXTE

Des filières de diversification en marais salé se sont développées en Nouvelle-Aquitaine depuis les années 2000 afin de limiter les risques économiques liés à une monoculture. La spécificité des zones littorales néo-aquitaines, et notamment charentaises, est la surface importante de marais salé (près de 25 000 ha), dont une partie est en déprise. Ces zones présentent un fort potentiel de développement de diversification, en association avec les huitres affinées en claires. En 2001, 2 filières se sont structurées et organisées pour développer la production de crevettes impériales et la production de salicornes (plante halophile).

OBJECTIFS

Face aux impacts du changement climatique et aux demandes croissantes de diversification, OPTIMAR a pour but de redynamiser les activités économiques en marais salé, de valoriser la connaissance sur la biodiversité de ces milieux de production et de développer les méthodes de production.

MOYENS

OPTIMAR porte à la fois sur des actions communes aux 2 filières des Crevettes Impériales des Marais Charentais et des Salicornes des Marais Charentais, telles qu'un appui technique auprès des entreprises, des porteurs de projet, un suivi des essais mais également une étude de faisabilité d'un voyage d'étude au Japon et des actions spécifiques à chacune des 2 filières. Les suivis sont menés sur 2 sites pilotes (CAPENA et Lycée de la mer et du littoral de Bourcefranc) et sur les sites de professionnels.

RÉSULTATS

Suivis d'élevage de crevettes impériales :

Les résultats de la 1^{ère} année de suivi ont permis une adaptation du protocole afin d'optimiser les grilles de nourrissage et d'améliorer la production avec les différents aliments.

Les résultats 2025 montrent une amélioration de production avec les deux apports d'aliments qui donnaient de moins bons résultats en 2024. Les aliments inertes (issus de deux fournisseurs différents) semblent permettre une meilleure croissance qu'avec les aliments naturels, bien que les écarts se soient réduits vis-à-vis de 2024. Les témoins, sans apport d'aliments extérieurs, donnent les résultats les plus faibles.



Pêche de crevettes lors d'échantillonnages dans la claire de CAPENA

L'étude de la biodiversité autour des claires a été réalisée avec une personne en service civique accueillie au sein du Lycée de la mer et du Littoral de Bourcefranc, encadrée par un professeur du lycée, Sylvain Philipp. Ce travail devra se finaliser en 2026, avec comme objectif de créer des fiches d'information, et des panneaux permettant de présenter le milieu du marais.



Zone de production de salicornes avec essais d'amendement calcique

Suivis sur la culture de salicornes :

Suite aux essais 2024, il était ressorti un effet positif de l'apport calcique sur la production de salicorne. Il a été observé en 2025 de meilleurs résultats de production, sur la turgescence, les rendements et la coloration des tiges, à forte dose d'apport calcique. Ainsi en 2026, certains professionnels vont tester l'apport calcique à forte dose sur de grandes surfaces de leur culture.



2025



20 000 € en 2025. Financé par : FEAMPA/Région NA, GALPA



Projet porté par l'ACRIMA en partenariat avec : CAPENA, le Lycée de la mer et du Littoral Bourcefranc et l'APSALIMAC



3 membres de l'équipe sur ce projet : Anne-Lise Bouquet - Responsable
Gaël Oudot, Paul Bodin + Hélène Mérop (stage Master 2),

VALERIAN

Valoriser les réseaux Interrégionaux et Nationaux pour l'aquaculture

CONTEXTE

À la demande de la DGAMPA, le CEREMA (Centre d'Études et d'Expertise sur les Risques l'Environnement la Mobilité et l'Aménagement) a réalisé en avril 2020 une 1^{ère} version de la rubrique aquaculture sur le site Géolittoral. Afin de l'améliorer et de la pérenniser, il a sollicité dès 2022 les 4 Centres Techniques Régionaux (CTR) pour identifier une liste de données indispensables à la filière.

Dans la mesure où les CTRs sont producteurs de données dans le cadre de leurs observatoires de la ressource aquacole et de l'environnement, le CEREMA et les CTRs se sont associés auprès du FEAMPA pour la réalisation du portail Aquaculture.

OBJECTIFS

Les objectifs du projet VALERIAN sont de :

- Disposer d'un outil cartographique commun de planification pour les professionnels et les services instructeurs,
- Permettre à la communauté scientifique une meilleure connaissance du milieu,
- Mettre en évidence une éventuelle corrélation entre la santé des coquillages et les caractéristiques environnementales dans un contexte de changement climatique global,
- Définir des indicateurs nationaux à partir de ces mesures pour disposer d'une vision nationale homogène et donc une vue d'ensemble de la bonne santé de la filière aquacole.

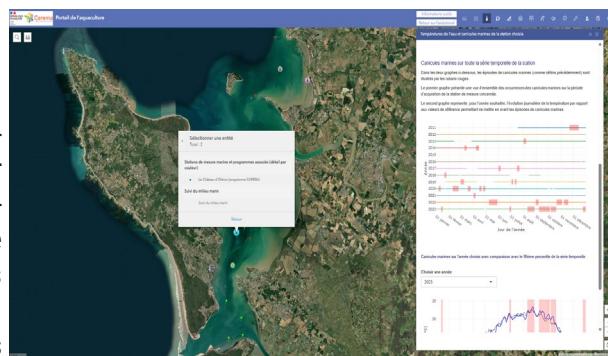
MOYENS

La mise en réseau des observatoires régionaux gérés par les CTRs permet une synergie nationale autour du portail national de l'aquaculture. CAPENA est concerné par le volet planification du projet. Il participe à l'identification des données mobilisables et des données manquantes, à leur fourniture après standardisation, à la création d'indicateurs pertinents, au développement d'un outil pour la prise en compte du changement climatique pour la filière aquacole et enfin, à la valorisation de ces résultats sur le [Portail Aquaculture](#) (de Géolittoral) y compris en faisant la promotion auprès de publics cibles comme les CRC et les entreprises.

RÉSULTATS

À la suite du travail sur le recensement exhaustif des données mobilisables par les CTRs, ces dernières ont été compilées en vue de leur valorisation sur un module du Portail Aquaculture. Il s'agit notamment des données concernant les suivis des larves, du captage et de la productivité des huîtres et des moules. Parallèlement, des gabarits standardisés aux différents observatoires ont été développés afin d'assurer un transfert harmonieux et commun des futures données auprès du CEREMA.

Au cours de l'année 2025, des groupes de travail ayant pour objectif de réunir les utilisateurs et les producteurs de données relatives aux activités conchylicole (professionnels par le biais des CRC, gestionnaires de l'environnement ou membres de la communauté scientifique), ont été lancés. Les thématiques de ces groupes de travail concernaient : l'identification des données manquantes, la création d'indicateurs nationaux pertinents et le développement d'un outil pour la prise en compte du changement climatique pour les filières. Ce dernier point, co-encadré par le CEREMA et CAPENA, a permis la mise en place d'un outil d'identification des événements de canicules marines à partir des données de température de l'eau mer. Les travaux se poursuivent au sujet des événements de dessalure et de sursalure selon une approche similaire.



Saisie d'écran du tableau de bord en construction



2023 - 2027



25 000 € en 2025. Financé par : FEAMPA National



Projet porté par le CEREMA en partenariat avec CAPENA, le CEPRALMAR, le SMEL et le SMIDAP



2 membres de l'équipe sur ce projet : Pierrick Barbier et Dominique Mille

BILAN DES ACTIONS 2025

Appuis techniques et coopérations

Fouisseurs

CONTEXTE

Les claires ostréicoles sont considérées comme des zones de production et doivent, à ce titre, disposer d'un classement sanitaire, associé à une surveillance permanente, comme pour toute zone de production. Situées sur le domaine privé, elles ne bénéficient pas de la surveillance effectuée par Ifremer sur les zones conchylicoles réparties sur le Domaine Public Maritime (DPM). Cette surveillance est à la charge de la profession, gérée en Charente-Maritime par le CRC 17.

OBJECTIFS

Si depuis 2005, l'ensemble des zones de claires en Charente-Maritime est classé pour les mollusques filtreurs non-fouisseurs (groupe 3), en 2024, seulement 11 zones sur 33 sont classées pour les mollusques bivalves filtreurs fouisseurs (groupe 2). Le CRC 17 et la DDTM 17 ont ainsi sollicité CAPENA pour réaliser les études de zones des secteurs restant à classer, selon les besoins de la profession.

MOYENS

CAPENA accompagne le CRC 17 et la DDTM 17 dans le suivi sanitaire des marais destiné au classement de zones conchylicoles, par concertation, validation des choix de sites de référence, mise en place des études de zones pour les mollusques fouisseurs en marais.

Après détermination du site et des claires de référence, un suivi de palourdes en élevage est réalisé sur chaque zone, durant au moins 12 mois, avec des prélèvements bi-hebdomadaires permettant de quantifier *Escherichia coli* dans les mollusques. Lors de chaque prélèvement, les paramètres physico-chimiques (salinité et température de l'eau) sont mesurés à l'aide d'un conductimètre portatif. Un prélèvement annuel permet de mesurer les teneurs en métaux lourds.

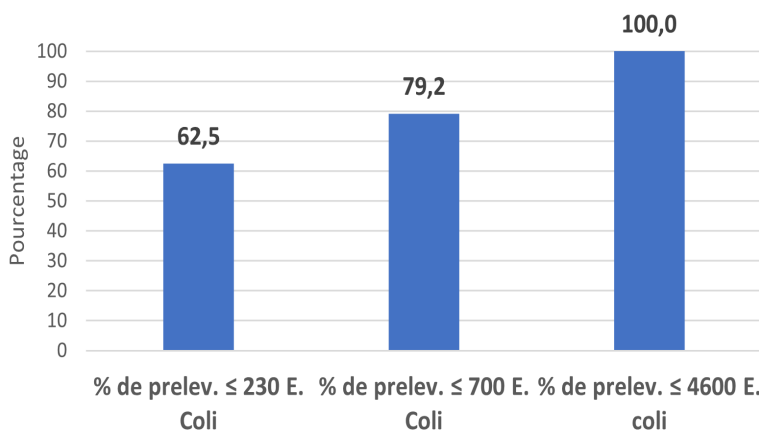
L'ensemble des prélèvements sont réalisés par le service qualité du CRC 17, et CAPENA traite l'ensemble des résultats afin de présenter un rapport d'étude de zone et de proposer un classement sanitaire. Ces résultats et propositions sont présentés en commission IDESCO afin de valider le classement de chaque zone.

RÉSULTATS

En 2025, suite aux demandes de professionnels, 3 zones conchylicoles ont été suivies sur le plan sanitaire (zone 17C14-Luzac, 17C18-Chaillevette et 17C20-Coux), dont deux d'entre elles se sont terminées au printemps (Luzac) et à l'automne 2025 (Chaillevette). La troisième (Coux) doit se terminer en début d'année 2026.

Les résultats obtenus sur les deux zones dont le suivi s'est terminé en 2025 ont permis de proposer un classement sanitaire B. Ceci impliquera que toutes les palourdes élevées en marais sur ces zones devront passer en bassin de purification durant 48h avant la commercialisation.

Ainsi 13 zones de marais sur 33 sont classées à la fin de l'année 2025 en Charente-Maritime pour autoriser l'élevage de palourdes en claires.



Proportions (%) de prélèvements ayant présenté moins de 230 *Escherichia coli* /100g de chair, moins de 700 *E. coli* /100g de chair et moins de 4 600 *E. coli* /100g de chair (cas de la zone 17C-18 : Chaillevette)



2025



5 800 € en 2025. Financé par : CRC 17



Projet porté par le CRC 17 en partenariat avec la DDTM 17



1 membre de l'équipe sur ce projet : Anne-Lise Bouquet - Responsable

PROLAM

PRoduction cOMplémentaire sur Les Aussières Mytilicoles

CONTEXTE

La production traditionnelle sur une filière repose sur des unités de production de 100 descentes par filière et de 4 m de longueur chacune à partir de naissains captés sur cordes. Cependant, la valeur productive de 20 points par descente et de 420 kg/point n'est pas souvent atteinte. De plus, le captage naturel sur les aussières trop abondant et moins qualitatif, concurrence la production d'élevage. Enfin, le biofouling notamment les balanes peuvent endommager les cordages. L'ensemencement maîtrisé sur des aussières sub-flottantes pourrait améliorer la productivité, atteindre l'objectif de 8 400 kg de moules par filière et limiter le fouling.

OBJECTIFS

Le projet consiste à comparer la production complémentaire sur aussières à celle sur les descentes. Les résultats permettront de fournir les éléments aptes à valider ou non la possibilité de mettre en place un garnissage de l'aussière elle-même. CAPENA a été missionné par le CRC-17 pour mener ces suivis scientifiques et techniques pendant 3 ans en partenariat avec 3 professionnels des 3 sites de filière

MOYENS

Sur chacun des trois sites de filières de l'Observatoire mytilicole des Pertuis Charentais des portions de l'aussière entre des bouées sont garnies avec la même corde qui équipe des descentes de l'observatoire et dont on connaît la densité initiale en naissains.

RÉSULTATS

Les bilans du 1^{er} cycle d'élevage 2024-2025 ont été réalisés en juin et en juillet 2025. Les résultats sont contrastés entre les sites de La Malconche et de la Baie d'Yves d'une part et du Pertuis Breton d'autre part :

- Sur les 1^{ers} sites, les cordes sur les aussières ont été moins productives que sur les descentes, le poids de moules marchandes récoltées par mètre de corde a été très nettement inférieur sur les aussières par rapport aux descentes.
- Le site du Pertuis Breton s'est distingué lui, par de meilleures productivités sur les aussières que sur les descentes, par des cordes sur les aussières plus productives, un captage naturel qui a donné autant de moules de taille marchande sur l'aussière que sur la descente et presque autant que sur la corde enroulée sur l'aussière.



Dispositif expérimental sur filière

La survie a été meilleure sur les descentes que sur les aussières alors que les poids unitaires moyens des moules marchandes ainsi que les indices de qualité ne se sont pas distingués significativement.

L'ensemencement dirigé de l'aussière permettrait théoriquement de récupérer entre 440 kg et 1,3 t de moules marchandes selon les sites. Ces quantités viendraient théoriquement se rajouter aux 3,8 t à 4,7 t pêchés sur les descentes. Les capacités théoriques de production n'ont donc pas été atteintes.

Pour ce qui concerne le 2^{ème} cycle de production mis en œuvre en début d'été 2025, la filière de la Malconche a produit moins de novellains sur les aussières que sur les descentes alors que les quantités récoltées et le poids unitaire moyen ont été meilleurs sur la filière de la Baie d'Yves.

Nous n'avons pas eu accès aux récoltes de novellains sur le site du Pertuis Breton.



2024 - 2027



5 000 € en 2025. Financé par : FEAMPA/Région NA et CRC 17



Projet porté par le CRC 17 en partenariat avec trois mytiliculteurs concessionnaires



3 membres de l'équipe sur ce projet : Dominique Mille - Responsable
Gaël Oudot, Paul Bodin



AQUACULTURE - Innovations

ALGOSTREA

CONTEXTE

La Charente-Maritime, 1^{ère} région ostréicole française, bénéficie de conditions environnementales favorables à l'aquaculture, notamment grâce à la qualité de ses eaux, à son littoral et à son ensoleillement. Toutefois, le secteur conchylicole est confronté à des enjeux zoosanitaires récurrents, avec des mortalités inhabituelles affectant les huîtres et les moules, dans un contexte de production majoritairement monospécifique.

Dans ce cadre, la diversification des productions aquacoles apparaît comme un levier pour renforcer la résilience économique des exploitations et explorer de nouvelles filières. L'algue rouge *Porphyra purpurea* (nori), naturellement présente sur les côtes charentaises, présente un intérêt particulier en raison de ses débouchés potentiels dans les secteurs alimentaire, cosmétique et industriel. Sa culture pourrait également contribuer à répondre à une demande croissante, alors que la production nationale reste limitée.

OBJECTIFS

Le projet ALGOSTREA vise à évaluer la faisabilité technique de la culture de *Porphyra purpurea* en complément des activités ostréicoles. Mené en collaboration étroite avec des professionnels, le projet a pour objectif de tester et d'optimiser différentes étapes de la filière (culture, récolte, stabilisation), afin de poser les bases d'un développement opérationnel en Charente-Maritime. L'objectif principal du projet est notamment d'identifier les supports de culture les plus adaptés aux contraintes des professionnels et d'optimiser la phase de stabilisation par séchage, condition essentielle pour le traitement des volumes récoltés. À terme, ALGOSTREA vise à sélectionner un ou deux types de supports répondant aux critères suivants :

- Efficacité technique : ensemencement satisfaisant et développement homogène des algues ;
- Praticité : facilité de mise en œuvre et d'intégration dans les pratiques des ostréiculteurs ;
- Compatibilité avec une récolte mécanisée : gain de temps et optimisation des rendements.

MOYENS

En 2025, une phase exploratoire a été conduite auprès de 3 professionnels volontaires. Environ trente supports ensemencés par professionnel ont été produits au sein de l'écloserie pilote des Fermes Marines du Soleil, sur l'île d'Oléron, puis mis à disposition des exploitants. Cette démarche visait à apporter une 1^{ère} preuve de concept en conditions réelles, en testant l'intégration de la culture de *Porphyra purpurea* aux pratiques conchylicoles existantes.

Les algues récoltées ont été prises en charge par CAPENA, puis transmises à l'entreprise Sea4Earth pour la réalisation des 1^{ers} essais de transformation en feuilles de nori.



Algues développées après culture sur les supports

RÉSULTATS

Cette 1^{ère} expérimentation a permis de valider plusieurs étapes clés de la culture de *Porphyra purpurea* en milieu conchylicole, depuis la production en écloserie jusqu'à la transformation en feuilles de nori. Malgré certaines contraintes logistiques et une récolte tardive sur l'un des sites, les résultats sont jugés encourageants.



Les algues ont montré un bon développement sur les supports testés et la qualité des produits transformés a été évaluée comme très satisfaisante. Les retours des professionnels confirment la faisabilité technique de cette culture dans un contexte réel d'exploitation.

Dans la continuité de ces résultats, FMDS a initié la production d'environ 250 supports supplémentaires, qui seront répartis chez des professionnels volontaires au début de l'année 2026.



2025 - 2027



7 000 € en 2025. Financé par : FEAMPA/Région NA via les GALPA IEC et La Rochelle Ré Aunis et CRC 17



Projet porté par le CRC 17 en partenariat avec CAPENA et FMDS



3 membres de l'équipe sur ce projet : Cédric Hennache - Responsable
Gaël Oudot, Paul Bodin

AROSE

Aquaculture conservatrice d'*Ostrea edulis* en Charente-Maritime : pour le rétablissement d'une ressource naturelle et de son exploitation durable

CONTEXTE

En Europe les huîtres d'*Ostrea edulis* sont en fort déclin et ont quasiment disparu de nos côtes. Des projets d'aquaculture restauratrice ou conservatrice de l'huître plate émergent depuis quelques années (projet MAREA en Italie ou Solent Oyster Restoration en Angleterre). Le développement de l'aquaculture conservatrice de l'huître plate permet d'assurer des objectifs globaux et communs à l'aquaculture et à l'environnement. En Charente-Maritime, quelques ostréiculteurs élèvent de l'huître plate mais cela reste très anecdotique. Des 1^{ers} essais d'élevage ont été menés au cours du projet IDCEP (Innovation, Développement de la Conchyliculture en Eau Profonde), porté par le CRC 17 (2016/2019). Les résultats de ces élevages expérimentaux en claire et sur filière ont été très encourageants pour l'élevage d'huîtres plates en Charente-Maritime.

OBJECTIFS

AROSE a pour objectif de maîtriser l'aquaculture de l'huître plate afin de pouvoir évaluer l'appui que peut apporter la conchyliculture dans le cadre d'une restauration et d'une conservation de l'espèce. De nombreux projets européens font aujourd'hui appel au réensemencement de sites afin de restaurer les populations d'huîtres plates. L'approvisionnement en huîtres est cependant un frein à ces actions. En Bretagne, ce réensemencement est réalisé par les ostréiculteurs qui déversent, 1% de leur récolte d'huîtres plates sur une concession dédiée (CDPMEM Bretagne). En Charente-Maritime, au vu de l'état des populations résiduelles, l'approvisionnement en huîtres plates pour la restauration ou le pré-ensemencement de structures restauratrices pourrait être assuré par l'ostréiculture.

MOYENS

AROSE est mené sur 8 sites charentais : 5 claires et 3 parcs ostréicoles chez 4 ostréiculteurs, le lycée maritime de La Rochelle et à CAPENA.

Des suivis et des prélèvements (eau, sédiment et individus) sont réalisés saisonnièrement afin de déterminer les conditions zootechniques d'un élevage d'huîtres plates et d'avoir une meilleure compréhension de la répartition dans les différents compartiments des parasites, *Marteilia refringens* et *Bonamia ostreae*, et leur saisonnalité dans le cycle de contamination. Les traitements et analyses des prélèvements sont menés au sein du laboratoire de l'unité ASIM de l'Ifremer La Tremblade (convention d'accueil de la chargée de mission de CAPENA).



RÉSULTATS

Les 1^{ères} analyses des données 2025 décrivent les conditions environnementales (température, salinité, turbidité, chlorophylle-a) et les résultats de croissance et de survie. En claire, les huîtres ont été exposées à 1 à 6 événements extrêmes (thermiques ou salins), d'une durée moyenne de $6,5 \pm 4,2$ jours (5,1 % du temps d'élevage). Malgré ces épisodes, les performances sont bonnes, avec des taux de survie compris entre 80 et 98 % et une croissance de 11 à 37 g après 14 mois. Des différences de performances apparaissent déjà entre les cinq claires.



Un second lot de naissain d'écloserie a été mis en élevage en novembre 2025.

Le suivi parasitologique indique qu'à T0, toutes les claires AROSE étaient positives à la détection de *Marteilia refringens* dans l'eau, et deux également positives dans le sédiment.

Un test de captage naturel a été initié durant l'été 2025. Les collecteurs seront relevés en mars 2026 afin d'en évaluer la réussite.



2024 - 2027



24 500 € en 2025. Financé par : GALPA La Rochelle Ré Aunis, GALPA Iles et Estuaires Charentais, CAPENA



Projet porté par CAPENA en partenariat avec : CRC-17, CDPMEM 17, unité ASIM IFREMER de La Tremblade, lycée Maritime de La Rochelle



3 membres de l'équipe sur ce projet : Cynthia Carpentier - Responsable
Gaël Oudot, Paul Bodin

HOLOPROD

Production d'holothuries, vers une nouvelle filière aquacole française

CONTEXTE

Les holothuries sont très demandées sur le marché de l'agro-alimentaire à l'export, et les molécules actives qu'elles contiennent laissent entrevoir des pistes de valorisation possibles dans le domaine de la nutraceutique. Espèces détritivores, elles jouent par ailleurs un rôle fondamental dans le bon fonctionnement des écosystèmes marins. Associées à d'autres espèces (aquaculture multitrophique intégrée) elles permettent de limiter l'impact de l'aquaculture sur l'environnement et offrent une voie de diversification d'activité aux entreprises du secteur.

HOLOPROD se concentre sur la mise en œuvre d'un démonstrateur pilote d'écloserie-nurserie et des essais de pré-grossissement/grossissement en milieu naturel pour obtenir des itinéraires zootechniques transférables aux professionnels.



OBJECTIFS

À partir de juvéniles d'holothuries *Holothuria tubulosa*, produits en écloserie-nurserie, l'objectif d'HOLOPROD est de définir des itinéraires techniques de grossissement rentables, transférables aux professionnels leur permettant de diversifier leur activité. Plus particulièrement, CAPENA est impliqué dans la réalisation du work package 3 : Prégrossissement et grossissement dans le milieu naturel et 4 : Transfert de connaissances aux professionnels.

MOYENS

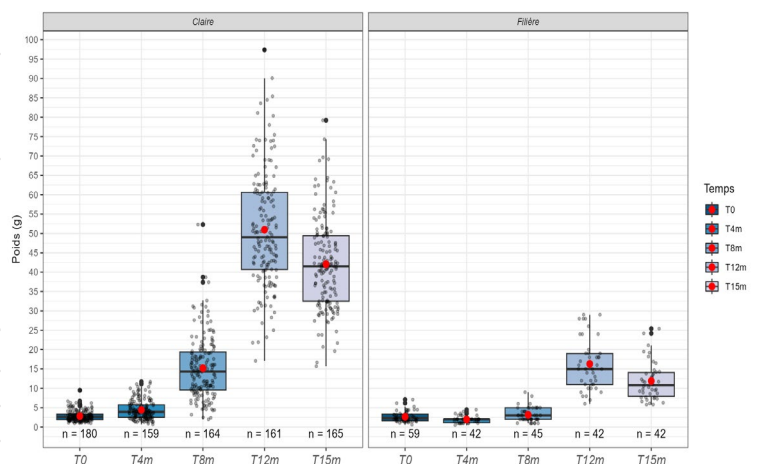
Deux milieux ont été identifiés sur le territoire de l'île d'Oléron pour les pré-grossissement et grossissement : la pleine mer, au niveau des filières conchylicoles, et le marais salé, dans des claires ostréicoles. Entre 2024 et 2026, plusieurs mises à l'eau de juvéniles sont prévues, dépendantes de la capacité de production de ces derniers par l'écloserie. En septembre 2025, une nouvelle cohorte de 360 juvéniles a été disposée en claire pour une nouvelle expérimentation. Des points saisonniers sont réalisés pour mesurer les performances de survie et de croissance des juvéniles.

RÉSULTATS

L'expérience 1, sur le suivi de la croissance et de la survie des juvéniles (reçus en septembre 2024) a montré que l'environnement des claires permettait un gain de poids significativement supérieur à celui de la filière. En effet, sur les 12 premiers mois, les juvéniles d'holothuries ont atteint près de 50 g en claire, contre 16 g en filière. La survie du lot en marais a été de 92 % contre 71 % en pleine de mer. À la suite de ses résultats, les expérimentations en filière ont été arrêtées pour se concentrer sur le marais.

L'expérience 2, initiée en septembre 2025, a pour objectif de tester l'effet de structures tridimensionnelles sur la phase de pré-grossissement des holothuries en marais. Des enclos de 12 m² sont installés en claire, dont certains complétés par l'ajout de pléno (structure de captage de naissains d'huitres) fournissant des refuges et une grande surface de substrat rigide pour le développement de biofilm algale.

L'expérience 3, sur l'effet d'un apport en nourriture sur la croissance et la survie des juvéniles en claire cible diverses espèces de macroalgues se développant naturellement dans les claires. Cette biomasse algale sera récupérée et transformée (séchage et/ou fermentation).



Croissance d'holothuries en claires (à gauche) et sur filière (à droite) à l'issue de 12 mois d'élevage



2024 - 2026



21 000 € en 2025. Financé par : FEAMPA National mesure Innovation



Projet porté par le Groupe BARBA en partenariat avec CAPENA et le CEPRALMAR
Projet labellisé par le Pôle Mer Méditerranée



4 membres de l'équipe sur ce projet : Pierrick Barbier - Responsable
Cédric Hennache, Gaël Oudot, Paul Bodin

HOLOFORS

Optimisation zootechnique d'une nouvelle production aquacole par une meilleure connaissance de la physiologie et du comportement d'*Holothuria forskali*

CONTEXTE

L'espèce d'holothurie *Holothuria forskali* présente un bon potentiel commercial et a montré de bonnes capacités à utiliser des rejets aquacoles pour se développer. Cela en fait une excellente candidate à une intégration en co-culture d'autres espèces aquacoles afin d'améliorer la durabilité des productions par, notamment, une réduction de leur empreinte environnementale et une diversification des revenus. Cependant, les connaissances scientifiques de l'espèce restent limitées freinant le développement de son utilisation malgré la forte demande des filières aquacoles, notamment conchylicoles.

OBJECTIFS

Le projet HOLOFORS vise à mieux décrire la physiologie et le comportement d'*H. forskali*, afin de 1) reproduire l'espèce de façon standardisée, 2) optimiser sa production et sa capacité de bioremédiation et 3) évaluer la diversité de son utilisation à travers les multiples systèmes conchylicoles français.

MOYENS

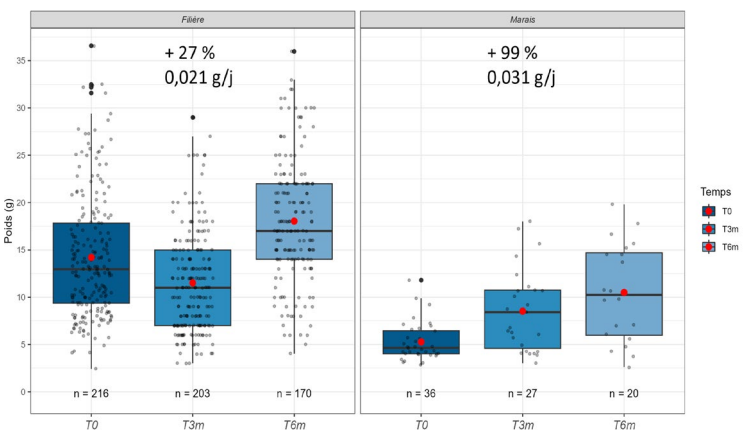
CAPENA coordonne les actions visant à comparer le stress et le métabolisme des juvéniles d'*H. forskali* élevés dans différents milieux de production, en conditions représentatives des pratiques conchylicoles. Trois environnements ont été identifiés comme propices au grossissement : la filière en mer (eau profonde), la claire ostréicole (milieu semi-ouvert) et le bassin de purification à terre. Ce travail a pour objectif d'acquérir des références zootechniques en lien avec les marqueurs de stress étudiés par le MNHN et l'Institut Agro, afin d'adapter cette espèce aux systèmes existants, notamment dans un contexte d'AMTI.

En eau profonde, les essais seront conduits sur la filière expérimentale de CAPENA, avec le déploiement de différentes structures (enclos, cages de fond ou suspendues) et le test de plusieurs densités. En claires ostréicoles, des cycles d'élevage couvrant les 4 saisons permettront d'identifier les conditions optimales, en comparant systèmes de parcage et densités. Des suivis saisonniers seront réalisés afin de mesurer les performances zootechniques et d'alimenter le modèle bioénergétique du WP5 du projet HOLOFORS.

RÉSULTATS

En janvier 2025, des lots de juvéniles d'*H. forskali* ont été réceptionnés sur le site d'Oléron de CAPENA. À la suite des mesures biométriques initiales, ces lots ont été répartis selon différentes densités, dans des structures d'élevages dédiées aux expérimentations sur filière et en claires ostréicoles. Au bout de 6 mois d'expérimentation, les holothuries placées sous la filière présentaient un taux de survie de 91 % et une croissance 27 %. À l'inverse, en claire la mortalité a été plus importante (45 %) mais les individus ont quasiment doublé de poids.

Les échantillonnages se poursuivent au cours de l'année 2026.



Croissance d'holothuries sur filière (à gauche) et en claire (à droite)



2024 - 2027



34 000 € en 2025. Financé par : FEAMPA National mesure Innovation



Projet porté par l'Institut Agro Rennes-Angers en partenariat avec CAPENA, MNHN, CRC 17 et CRC Bretagne Nord. Projet labellisé par le Pôle Mer Méditerranée



4 membres de l'équipe sur ce projet : Pierrick Barbier - Responsable
Cédric Hennache, Gaël Oudot, Paul Bodin

Casiers Suspendus



CONTEXTE

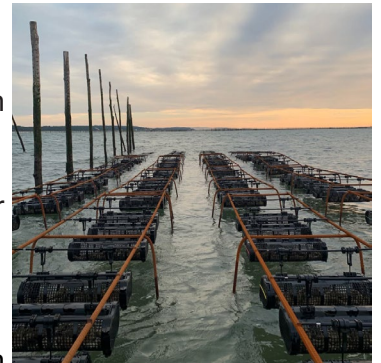
Les casiers ostréicoles suspendus présentent de nombreux points d'intérêt tant d'un point de vue socio-économique qu'environnemental. Les différents projets réalisés sur le sujet ont montré que cette méthode permet d'obtenir de très bonnes performances d'élevage sur les différents bassins de production français dont le Bassin d'Arcachon. La qualité des produits qui en ressort est supérieure à la méthode traditionnelle, augmentant leur valeur ajoutée. De plus, l'utilisation de cette technique d'élevage peut être bénéfique pour l'environnement direct. La disposition et le balancement des casiers limitent notamment le nombre d'interventions humaines et permettent une occultation lumineuse, indispensable au développement d'organismes photosynthétiques tels que les zostères. Les biodépositions sous les installations sont également limitées, permettant une évolution

favorable des sites où la tendance est à l'envasement.

Dans le contexte actuel d'une diminution des performances d'élevage des huîtres creuses sur le Bassin d'Arcachon, Le CRCAA a souhaité soutenir et favoriser le déploiement expérimental d'une culture innovante des huîtres creuses à partir de casiers suspendus et accélérer ainsi la transition de l'activité vers des pratiques plus vertueuses.

OBJECTIFS

- 1) Proposer une aide économique aux entreprises pour leur permettre d'innover en termes de méthode de culture ;
- 2) Fournir une aide à l'installation et à l'utilisation optimale du matériel ;
- 3) Étudier l'influence d'un changement à moyenne échelle de technique d'élevage sur l'environnement direct.



MOYENS

Grâce à une aide financière de 55 % sur un budget total individuel de 9 000 euros, un achat de matériel groupé a été effectué pour 16 entreprises ostréicoles candidates. De manière individuelle, le matériel a été défini en fonction des objectifs et des caractéristiques des concessions de chaque entreprise. Des démonstrations de montage du matériel, à terre et sur estran, ont également eu lieu.

Tout au long du projet, trois suivis sont mis en place :

- Suivi de production : étude des paramètres clés de ce type d'élevage pour optimiser la technique (utilisation et performances d'élevage).
- Suivi socio-économique : étude des voies d'intégration de cette méthode dans le cadre des entreprises ostréicoles arcachonnaises.
- Suivi environnemental : étude de l'influence de ce changement de technique d'élevage sur l'environnement direct des installations.

RÉSULTATS

L'ensemble du matériel a été livré entre août et septembre 2025. Les mises en place ont pour la plupart été effectuées sur la fin de l'année et se sont poursuivies en début d'année 2026.

Les trois suivis ont également débuté avec les 1^{ères} mises à l'eau d'huîtres en casiers australiens, la réalisation d'un bilan initial des attentes et objectifs de chaque entreprise ainsi qu'un état des lieux environnemental des concessions expérimentales. À cette occasion, un survol en drone a été effectué sur les différents lieux d'implantation dans le but d'observer l'état des herbiers de zostère présents.



Vue aérienne (drone) des herbiers de zostères sur une concession ostréicole du projet



2025 - 2028



20 000 € en 2025. Financé par : CRCAA



Projet porté par le CRCAA en partenariat avec CAPENA et l'OFB via le PNM BA



3 membres de l'équipe sur ce projet : Johan Vieira - Responsable
Fanny Bénetière, Cédric Hennache

VISQUEUX

CONTEXTE

Depuis juillet 2020, des proliférations récurrentes de vers plats sont observées sur le Bassin d'Arcachon. De grandes densités d'individus sont principalement identifiées sur l'estran entre la fin de l'été et le début de l'hiver, et plus particulièrement dans les zones utilisées par l'ostréiculture. L'apparition de ces organismes a été concomitante à des événements de mortalité anormale d'huîtres creuses dans les poches d'élevage ainsi que sur les moules. L'hypothèse d'un lien de causalité (prédation) est émise. Pour autant, aucune étude n'a pour le moment tenté de démontrer ce lien.

OBJECTIFS

Le projet VISQUEUX a un double objectif : documenter et caractériser la dynamique spatio-temporelle de *Postenterogonia orbicularis* dans les zones conchylicoles du Bassin d'Arcachon et documenter et préciser certains aspects clés de l'écologie de cette espèce, notamment son régime alimentaire et son comportement. Il s'agit ainsi d'identifier ses principales interactions avec les espèces exploitées (huîtres, moules) afin de déterminer les impacts potentiels de cette espèce sur la conchyliculture dans le Bassin d'Arcachon.



MOYENS

Afin d'étudier la dynamique spatiotemporelle des populations de *P. orbicularis* dans les zones d'élevage du Bassin d'Arcachon et en évaluer le lien avec les mortalités de bivalves, 120 poches d'huîtres de culture, à parts égales de naissains et d'huîtres marchandes, ont été réparties sur cinq parcs ostréicoles expérimentaux. Un suivi de la survie des huîtres et de la colonisation de *P. orbicularis* dans les poches est opéré. En complément, un suivi analogue est réalisé au sein de récifs d'huîtres et de moules sauvages, sur quatre sites à proximité directe des parcs expérimentaux précédents. Des échantillonnages mensuels sur une durée de 18 mois ont ici été effectués. Enfin, une étude comportementale de l'animal est réalisée *in vitro* dans le but de déterminer son caractère prédateur, ses proies préférentielles ainsi que son comportement dans son ensemble.

RÉSULTATS

P. orbicularis peut être considéré comme un prédateur actif, sélectif mais également opportuniste. Il cible préférentiellement certaines espèces (mytilidés) mais a la capacité d'élargir sa gamme de proie en fonction des disponibilités.



Il a également tendance à cibler les individus les plus vulnérables (moribonds ou avec un petit muscle adducteur). Les mortalités importantes survenues sur le Bassin d'Arcachon ces dernières années pourraient avoir favorisé l'augmentation de leur population en fournissant une quantité de nourriture importante (beaucoup d'huîtres moribondes).

Cette espèce de ver plat semble avoir peu d'impact sur les huîtres adultes. Cependant, le risque est plus élevé pour les naissains d'huîtres et les moules. Sa dynamique de population coïncide avec celle des huîtres, se reproduisant principalement en début d'été et fournissant un grand nombre de juvéniles observables à partir de septembre. Malgré son caractère prédateur, il passe la plupart de son temps à se dissimuler (70 à 80% de son temps). Ces observations ayant été réalisées en milieu protégé, il ne fait aucun doute que le temps de dissimulation dans le milieu naturel ne peut être que plus important, influencé par des conditions plus difficiles avec des prédateurs, du courant ou encore une alternance d'exondation.



Projet 2023 - 2025



30 000€ en 2025. Financé par : DLAL/FEAMPA Pays Bassin d'Arcachon-Val de l'Eyre, OFB (PNM BA)



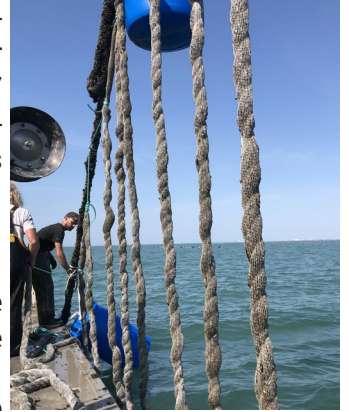
Projet porté par CAPENA en partenariat avec : Ifremer et ADERA



2 membres de l'équipe sur ce projet : Johan Vieira - Responsable
Fanny Bénétière

CONTEXTE

Face à la dégradation des conditions de production et à la nécessité de renforcer sa compétitivité, la mytiliculture charentaise a engagé dès 2019 avec CAPENA une réflexion sur des pratiques de production innovantes. En 2024, CAPENA a été mandaté par le CRC 17 pour une assistance scientifique et technique à la SCEA Mytilitest dans le cadre d'une expérimentation de nouvelles méthodes de captage et d'élevage en boudin continu, inspirées de techniques étrangères.



OBJECTIFS

Il s'agit d'étudier des nouvelles techniques de captage et d'élevage sur filière mytilicole dans les conditions environnementales des pertuis charentais. Les actions mises en place visent à :

- Tester la faisabilité de nouvelles méthodes et nouveaux matériaux de captage sur filière qui permettent ensuite la mise en élevage contrôlé en boudin en continu sous la forme de naissains individualisés.
- Tester et valider les meilleures conditions d'élevage en boudin continu sur filière à partir des naissains triés.
- Valorisation des co-produits des récoltes dans le cadre d'un élevage en boudin continu.
- Évaluer la rentabilité économique de ces nouvelles pratiques à partir des données de terrain.

MOYENS

L'expérimentation est réalisée sur un ensemble de 5 filières expérimentales concédées au CRC 17 au sein du nouveau champ de filières de la Baie d'Yves et exploitées par la SCEA Mytilitest.

Le comité de pilotage du projet inclut les professionnels partenaires, la SCEA Mytilitest, le CRC 17 et la DDTM 17. Des conventions associent CAPENA, le CRC-17 et la SCEA Mytilitest.

RÉSULTATS

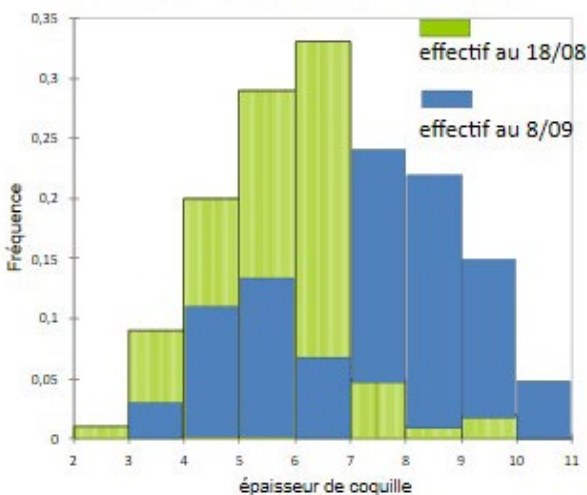
En 2025, outre les cordes de coco traditionnelles, CAPENA a testé des nappes à maillage carré de 10 cm, l'une en corde synthétique (« corde néo-zélandaise ») et l'autre en coco. Après 4 mois, un échantillonnage en mai a montré 50% de naissains supérieur à 6 mm en plus sur la corde synthétique, tandis que la nappe en coco n'a pas résisté.

Un échantillonnage d'une taille supérieure avant récolte a confirmé les meilleures performances des moules sur boudins néo-zélandais : 96% de moules marchandes, 9,6 g de poids moyen et 22,8% de chair, contre 36%, 3,6 g et 17,3% sur les descentes traditionnelles. Les pêches ont donné en moyenne 120 pièces/kg (8,3 g), 6,7 kg/m de boudin, sur

791 m récoltés. Les taux de survie était compris entre 52% et 63%, soit environ 710 moules marchandes/m.

En 2025, trois mises à l'eau de boudins ont eu lieu avec du naissain issu de cordes de coco. En août, les densités atteignaient 5050 n/m (grille 5 mm), 1535 n/m (grille 8 mm) et 2480 n/m (grille > 8 mm), mais l'efficacité du tri était faible (31-55%) en raison d'un matériel rudimentaire et peu adapté. En septembre, une meilleure préparation et une vitesse de boudinage maîtrisée ont amélioré l'efficacité du tri (70-80%) et réduit les densités (540-1600 n/m). Les suivis confirment toutefois la nécessité d'un dédoubleage pour limiter les densités et éviter les décrochements.

Enfin en 2025, plusieurs améliorations zootechniques ont été apportées : boucles réduites de 5 m à 4,3 m, écartements de 50 cm mieux adaptés à la courantologie, 1^{ers} outils de tri et meilleure gestion des densités. Il reste néanmoins à déterminer la taille et la densité optimales pour la prochaine saison.



Évolution des épaisseurs de coquille après 21 jours



Projet 2024 - 2027



25 000€ en 2025. Financé par : FEAMPA Région NA et le CRC 17



Projet porté par le CRC 17 en partenariat avec CAPENA et la SCEA Mytilitest



3 membres de l'équipe sur ce projet : Dominique Mille - Responsable
Paul Bodin, Gaël Oudot

CLIRAQUA

Climate Resilience and Adaptation in Aquaculture – Testing innovative technologies and ecosystem-based solutions for the resilience of Atlantic aquaculture to climate change

CONTEXTE

Les filières aquacoles sont confrontées à des pressions croissantes liées à l'augmentation des températures, aux variations de salinité, aux modifications des régimes hydrologiques et à la dégradation de la qualité de l'eau. Dans ce contexte, une approche transnationale est nécessaire afin d'identifier les vulnérabilités des écosystèmes aquacoles et de proposer des stratégies d'adaptation adaptées aux réalités territoriales.

OBJECTIFS

Le projet CLIRAQUA s'inscrit dans le cadre du programme Interreg Espace Atlantique (priorité « Blue/Green Environment ») et vise à renforcer la résilience de l'aquaculture atlantique face au changement climatique. L'objectif spécifique du projet est d'évaluer et de réduire les vulnérabilités climatiques des écosystèmes aquacoles.

MOYENS

CLIRAQUA repose sur 3 volets combinant analyses scientifiques, expérimentations et concertations : 1) Étude des impacts du changement climatique sur la biodiversité aquacole, 2) Développement de stratégies et solutions d'adaptation et 3) Renforcement de la gouvernance participative.

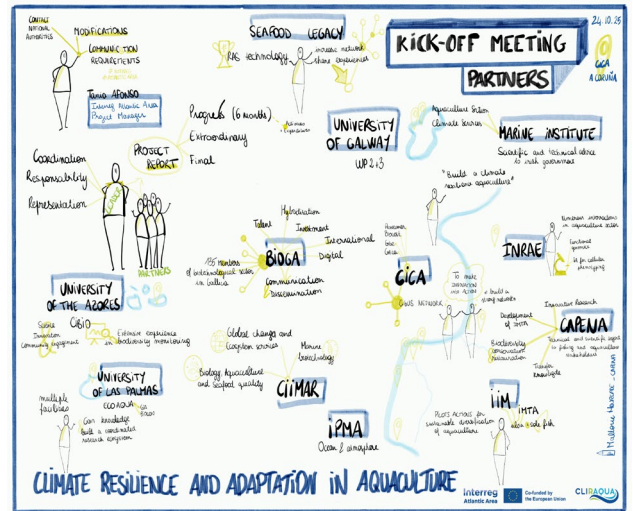
CAPENA développe des actions focalisées sur les claires ostréicoles de son site d'Oléron, utilisées comme un modèle représentatif des conditions environnementales liées aux changements climatiques. Une emphase sera donnée au suivi des communautés phytoplanctoniques ainsi qu'à l'aquaculture de conservation de l'huître plate en marais, pouvant contribuer à renforcer sa résilience face à la variabilité environnementale.

Enfin, CAPENA intervient dans le transfert technologique et l'animation territoriale. En mobilisant son réseau régional de professionnels et de partenaires institutionnels, CAPENA organisera des échanges, ateliers et actions de sensibilisation, favorisant l'appropriation des outils développés et leur déploiement au sein des filières aquacoles du territoire.

RÉSULTATS

Le projet a démarré en octobre 2025. La réunion de lancement s'est déroulée le 24 octobre 2025 à La Corogne en Espagne, dans les locaux du CICA. À l'issue des échanges, CAPENA s'est proposé comme l'un des sites d'étude de l'évolution des conditions d'élevages (température l'eau et salinité) sous l'effet des changements climatiques. La bancarisation et la compilation des données environnementales du Bassin de Marennes-Oléron acquises par CAPENA depuis près de 15 ans seront ainsi valorisées par l'équipe de modélisateur de University of Galway pour anticiper l'état futur de l'environnement d'élevage charentais.

Les activités concernant les huitres plates en marais et les suivis du phytoplancton seront effectuées au cours de l'année 2026.



Projet 2025 - 2028



6 000€ en 2025. Financé par : INTERREG Atlantic area



Projet porté par Centro Interdisciplinar de Química y Biología – CICA (Espagne) en partenariat avec : un consortium de 11 partenaires (<https://www.atlanticarea.eu/discover-our-projects/approved-projects/cliraqua>)



3 membres de l'équipe sur ce projet : Pierrick Barbier - Responsable
Cynthia Carpentier, Mallorie Hourcade

BILAN DES ACTIONS 2025

Aquaculture - Innovations

AQUAMAT - AQUASEQ

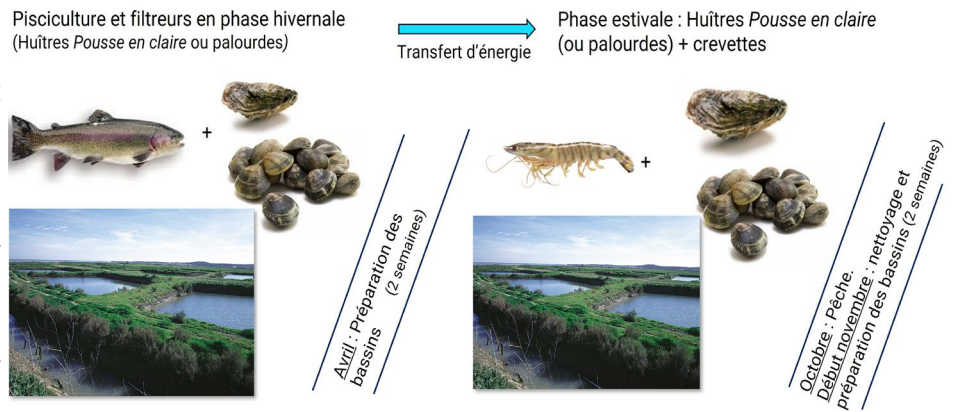
CONTEXTE

Au cours de l'été 2023, le bureau de l'aquaculture de la DGAMPA a animé un échange avec les acteurs nationaux de l'aquaculture pour répondre à l'ambition de l'Union Européenne d'une diversification des activités aquacoles et de leur durabilité par la promotion de l'aquaculture multitrophique intégrée (AMTI). D'autre part, depuis quelques années, des professionnels de l'ostréiculture ayant testé ou souhaitant intégrer dans leurs activités un élevage de truites en marais sollicitent CAPENA. Enfin, de grandes surfaces de marais salés sont disponibles le long du littoral atlantique (27 000 ha recensés par le FMA en juillet 2004, dont une grande partie inemployée).

OBJECTIFS

Les objectifs du projet sont :

- Acquérir les références sur l'élevage de la truite arc-en-ciel et des espèces qui lui sont directement ou indirectement associées dans le cadre spécifique de l'AMTI.
- Établir un ou plusieurs modèles durables de production extensive, de commercialisation et de valorisation.
- Transférer ce ou ces modèles vers des publics cibles (les professionnels et l'enseignement initial et professionnel).



Association d'espèces testées dans le projet

MOYENS

Le projet est découpé en 3 actions principales :

- 1) La modélisation des systèmes de production pour assurer leur transfert dans les meilleures conditions pour les candidats à la diversification ou à l'installation.
- 2) L'évaluation de la durabilité des activités en termes biologique, environnemental, sanitaire, zoosanitaire, réglementaire, commercial et économique.
- 3) La valorisation et la promotion des résultats notamment par la production de documents scientifiques et de guides techniques, l'adaptation des référentiels d'enseignement, de sessions de formation et l'initiation d'une filière de production en visant l'adoption d'un SIQO pour assurer le transfert du ou des modèles de production.

RÉSULTATS

Dès la fin de l'année 2025 a eu lieu une 1^{ère} mise en réseau de 3 professionnels partenaires que CAPENA accompagne pour la mise à l'eau de truites et du suivi scientifique. Ces professionnels constituent le noyau du futur groupe de professionnels associés à l'expérimentation ou à la promotion des futurs modèles. Le Lycée de la Mer et du Littoral a également démarré un élevage de truites dès le mois de novembre 2025. À l'occasion de l'ensemble de ces mises à l'eau, CAPENA a réalisé des 1^{ers} échantillonnages des poissons et des sédiments des bassins.

En raison de la date tardive d'acceptation du projet, CAPENA démarrera en novembre 2026 les tests d'élevage de truites sur son site.

Enfin en 2025, la mise en réseau des acteurs du développement de l'aquaculture sur le littoral atlantique a débuté.



Projet 2025 - 2029



28 000€ en 2025. Financé par : FEAMPA



Projet porté par CAPENA en partenariat avec : UMR SAS et MARBEC de l'INRAE, le Lycée de la Mer et du Littoral de Bourcefranc, le CRC 17 et le CDPMEM 17



2 membres de l'équipe sur ce projet : Dominique Mille - Responsable
Anne-Lise Bouquet



PÊCHE
Pêches maritimes
professionnelles

Suivi des navires de pêche de moins de 10 m de Nouvelle-Aquitaine

CONTEXTE

Face à la mutation du dispositif de saisie des déclarations de capture, le CRPMEM Nouvelle-Aquitaine a porté en 2010, avec le soutien des deux C(I)DPMEM et des deux OP de Nouvelle-Aquitaine, un projet de structuration pour la connaissance socio-économique des activités et des ressources de la petite pêche côtière et estuarienne. Avec la création des nouvelles régions, le suivi a intégré en 2019 les données des navires charentais. La volonté des pêcheurs et de leurs représentants a conduit en 2019 à y ajouter une base de données environnementale afin de croiser les données de pêches et l'évolution de ces variables.

OBJECTIFS

- Caractériser et suivre les petites pêches côtières artisanales et gérer durablement les espèces exploitées;
- Disposer d'un outil local et facilement interrogeable de suivi des captures.

MOYENS

Pour le compte du CRPMEM Nouvelle-Aquitaine, CAPENA est en charge de :

- Compiler les fiches de pêches, avec le soutien des C(I)DPMEMs et des OP, envoyées par les armateurs néo-aquitains ;
- Saisir l'ensemble des données présentes sur les fiches, avec un travail de correction des erreurs de saisie (code FAO, zone de pêche, etc.) ;
- Compiler en base de données et suivre l'évolution des saisies ;
- Répondre aux différentes requêtes provenant du CRPMEM, de ses partenaires ou des demandes faites au COPIL base pêche ;
- Rédiger un rapport annuel sur les évolutions des captures des navires de -10m néo-aquitains.

RÉSULTATS

En 2024, la production totale des navires de moins de 10 m de Nouvelle-Aquitaine est de 822 tonnes. Elle varie de 822 (2024) à 2 300 tonnes (2011). Les poissons benthopélagiques représentent les plus forts tonnages en 2024 (devant les bivalves) avec 128 tonnes. En 2024, le suivi halieutique concerne 254 navires. Le bilan 2025 sera finalisé mi-2026.

Indicateurs :

- Nombres de lignes saisies : 45 124 (49 099 de moyenne \pm 5 702)
- Nombre de navires suivis dans la base : 260 (234 de moyenne \pm 29)
- Taux de retour : 95,8 % (95,0 % de moyenne \pm 2,2%)
- Nombre de requêtes dans l'année : 14



Programme récurrent



57 500 € en 2025. Financé par : Région NA



Projet porté par le CRPMEM Nouvelle-Aquitaine en partenariat avec : CIDPMEM 64/40 CDPMEM 17 et 33, OP Pêcheurs d'Aquitaine et FROM Sud-Ouest



5 membres de l'équipe sur ce projet : Jean-Baptiste Cazes - Responsable
Lise Mas, Fanny Bénétière, Mallorie Hourcade, Nathalie Epiphane

Animation du volet local de la sensibilisation Sturio

CONTEXTE

Les pêcheurs professionnels et leurs structures représentatives sont engagés depuis le début des actions de restauration dans les années 80 aux côtés des gestionnaires et des scientifiques pour restaurer cette espèce emblématique de la Gironde et de la façade maritime adjacente.

Entre 2007 et 2014, plus d'1,7 million de juvéniles d'esturgeons européens reproduits ex-situ ont été remis dans le milieu naturel du bassin de la Gironde. Depuis 2022, le succès des reproductions artificielles est de nouveau au rendez-vous et cette fois-ci grâce à des géniteurs matures nés eux-mêmes à la station expérimentale. Les juvéniles d'esturgeons nés de ces trois années de reproduction assistées, au nombre de 16 500, ont été relâchés sur la Garonne et la Dordogne.

CAPENA, depuis 2013, sensibilise le monde de la pêche par une animation locale fréquente sur les ports ainsi que des conférences grand public. Ainsi, la déclaration volontaire des captures accidentelles par les pêcheurs fournit des renseignements précieux sur la survie et la croissance des esturgeons en mer. Cette action s'inscrit ainsi dans la contribution du CNPMM au Plan National d'Actions en faveur de l'esturgeon européen *Acipenser sturio* 2020-2029 qui prévoit une sensibilisation du monde de la pêche professionnelle et de loisir. CAPENA, par son action quotidienne auprès des structures et des professionnels en est le partenaire technique.

OBJECTIFS

Poursuivre les actions locales de sensibilisation, d'information et de communication auprès des acteurs de la pêche professionnelle et de loisir, et de tous leurs relais techniques et institutionnels.

RÉSULTATS

L'action 2025 de CAPENA a porté sur le suivi permanent des captures accidentelles des pêcheurs professionnels de Nouvelle-Aquitaine, avec un contact régulier par téléphone ou sur les ports de la région. Des embarquements ont pu être réalisés ce qui facilite la communication sur le terrain. La saisie des déclarations de capture est réalisée sur le logiciel STURWILD mis en place par INRAE.

CAPENA s'est attaché à diffuser un maximum d'informations sur les marquages d'esturgeons par l'INRAE ainsi qu'à faire des interventions sous forme de conférences destinées au grand public et aux scolaires.

En 2025, 16 esturgeons européens en très bon état ont été observés par les pêcheurs de l'estuaire de la Gironde et en mer, face à la côte girondine. Depuis plusieurs années, les esturgeons européens observés par les pêcheurs professionnels dans l'estuaire de la Gironde sont très gros avoisinant les 2 mètres de long. En mer, ces gros esturgeons passent à travers les filets et ne peuvent être observés. Suite aux très fortes restrictions de pêche en zone fluviale, aucun esturgeon européen n'a été observé dans cette zone. Pourtant, chaque année depuis 2020, un spécimen a pu être observé, ce qui a conforté les scientifiques sur la remontée des esturgeons vers les zones de reproduction.

Des discussions entre le CNPMM, CRPMM Nouvelle-Aquitaine, la DREAL et les scientifiques ont abouties à un protocole de mesure du taux de survie des esturgeons européens en cas de capture accidentelle dans l'estuaire de la Gironde. Ce protocole pourrait être mis en place en 2027 et 2028.



Programme récurrent



13 710 € en 2025. Financé par : CNPMM



Projet porté par le CNPMM



1 membre de l'équipe sur ce projet : Lise Mas - Responsable

EPEEC

Étude du Potentiel d'Exploitation des étoiles de mer en Charente-Maritime

CONTEXTE

L'abondance des étoiles de mer observée dans les Pertuis Charentais depuis plusieurs années, inquiète les professionnels de la mer (pêche et conchyliculture). Ces espèces prédatrices des bivalves impactent directement les pêcheries locales de coquilles Saint-Jacques, de pétoncles et dans une moindre mesure la production de moules de bouchots. Pour répondre aux préoccupations des pêcheurs et mytiliculteurs locaux, ce projet vise à évaluer le potentiel d'exploitation de ces échinodermes. Grâce à un diagnostic approfondi, le projet cherche à proposer des solutions durables pour réduire les impacts des étoiles sur l'activité de pêche et offrir une voie de diversification aux activités économiques locales.



© CDPMEM 17

OBJECTIFS

Ce projet vise à évaluer la faisabilité d'une filière interrégionale de valorisation des étoiles de mer en Charente-Maritime, répondant ainsi à la nécessité de réguler leur population tout

en diversifiant les activités économiques locales. Structuré en 5 axes, il propose une analyse complète de la situation actuelle, identifie les opportunités et freins à une exploitation durable et formule des recommandations pour une mise en œuvre efficace de cette filière.

MOYENS

Le projet EPEEC vise à évaluer le potentiel d'exploitation des étoiles de mer dans les Pertuis Charentais. Il s'appuie sur une approche multidisciplinaire et une collaboration étroite avec les acteurs locaux de la pêche et de la conchyliculture, bénéficiaires si la filière émerge. Le projet se déroulera en plusieurs phases :

- Évaluation de différents engins de capture selon une approche comparative incluant des critères techniques, de rentabilité et de comptabilité environnementale.
- Analyse des freins et leviers disponibles pour sécuriser l'exploitation des étoiles de mer dans les Pertuis.
- Évaluation des capacités logistiques et des aménagements nécessaires. En l'état, les plateformes portuaires sont-elles adaptées pour accueillir cette nouvelle production ?
- Évaluation financière. Il s'agira de mobiliser les informations recueillies dans les axes précédents afin d'évaluer les coûts financiers associés à l'exploitation des étoiles de mer.
- Évaluation de l'adéquation entre le diagnostic réalisé en local et les besoins des industriels.

RÉSULTATS

L'année 2025 s'est concentré sur la partie concernant l'analyse comparative des engins de pêche dans les Pertuis. L'expérimentation a permis d'évaluer le potentiel de différents engins pour l'exploitation des étoiles de mer dans les Pertuis. Aucun engin ne s'est dégagé comme solution unique, mais les résultats confirment le fort potentiel du chalut de fond et de la drague à coquilles Saint-Jacques, en cohérence avec les pratiques et retours des professionnels. Les essais ont également permis d'identifier des engins complémentaires, dont l'intérêt reste conditionné à la levée de freins techniques, logistiques et réglementaires. Ces 1^{ers} résultats constituent une base de travail structurante pour orienter les suites du projet, notamment en matière d'amélioration des connaissances sur les stocks et d'optimisation des modalités d'exploitation.



2024 - 2027



42 000 € en 2025. Financé par : GALPAs La Rochelle – Ré -Aunis et Iles et estuaires Charentais, Organisations de Producteurs (OP de la Cotinière et From Sud Ouest)



Projet porté par le CDPMEM 17



1 membre de l'équipe sur ce projet : Cédric Hennache - Responsable

BILAN DES ACTIONS 2025

Pêches maritimes professionnelles

Collecte de données sur la pêche maritime professionnelle de la façade Aquitaine et Sud-Golfe de Gascogne

CONTEXTE

Pour répondre à un besoin d'information et d'analyse croissant, l'Ifremer pilote le projet « Système d'Informations Halieutiques » (SIH) afin d'appréhender l'ensemble du système pêche sur l'ensemble des façades maritimes françaises. Le SIH constitue un réseau scientifique d'observation des ressources halieutiques et de toutes les flottilles de pêche professionnelle embarquée. Il apporte de la connaissance pour la recherche, l'expertise et l'appui aux politiques publiques, permettant de contribuer à une exploitation durable. Par le biais d'un appel d'offre sur ce marché de collecte de données, CAPENA est un partenaire intermédiaire, depuis plusieurs années, entre l'Ifremer et les professionnels.

OBJECTIFS

Les travaux réalisés en Nouvelle-Aquitaine portent sur 3 volets complémentaires visant à améliorer la connaissance de l'activité halieutique et de ses impacts économiques. Ils comprennent 1) la reconstitution des calendriers d'activité des flottilles pour l'année N-1 afin de caractériser l'effort de pêche des navires immatriculés dans les quartiers maritimes régionaux (La Rochelle, Ile d'Oléron, Marennes, Bordeaux, Arcachon et Bayonne), 2) la réalisation d'enquêtes socio-économiques auprès des professionnels de la pêche, selon les méthodologies de l'Ifremer et le plan d'échantillonnage défini avec la DGAMPA, afin d'évaluer les indicateurs économiques des différents segments de flotte pour l'année N-1 et 3) un dispositif d'échantillonnage des captures en criées (Obsvente), mis en œuvre, selon les méthodologies définies par l'Ifremer, pour mesurer la taille des espèces vendues dans les principaux points de débarquement d'ex-Aquitaine (criée de St Jean-de-Luz, criée et ports du Bassin d'Arcachon), dans le cadre du programme national validé par la Commission européenne.

MOYENS

La collecte des données repose principalement sur des enquêtes directes auprès des professionnels, couvrant au minimum 40 % des navires par quartier maritime, complétées par des estimations ou des enquêtes indirectes. Les calendriers d'activité recensent mensuellement les métiers pratiqués et sont saisis dans le logiciel Allegro, mis à disposition par l'Ifremer. Les enquêtes économiques, fondées sur le volontariat et portant sur les bilans de l'année N-1, s'appuient sur les référentiels et le plan d'échantillonnage fournis par l'Ifremer, avec une saisie des données via le logiciel Festif, mis à disposition par l'Ifremer. Enfin, le programme Obsvente consiste à mesurer, pour chaque marée échantillonnée, les espèces prédéfinies, avec un enregistrement des données également réalisé sous Allegro.

RÉSULTATS

Synthèse du nombre d'enquêtes et/ou de sorties réalisées en 2025 par quartier maritime (QM) (BA : Bayonne ; AC : Arcachon ; BX Bordeaux ; MN :Marennes ; IO : Ile d'Oléron ; LR : La Rochelle)

QM	Enquêtes / sorties réalisées par volets		
	Activité	Économie	Criées
IO	86	3	-
LR	64	1	-
MN	95	14	-
BX	36	13	-
AC	116	20	3
BA	146	6	10
Total	543	57	13



2025 - 2028



125 000 € en 2025. Financé par : Ifremer, DGAMPA, Sinay



Projet porté par l'Ifremer et le DGAMPA en partenariat avec : Sinay



7 membres de l'équipe sur ce projet : Lise Mas - Responsable

Cédric Hennache, Eric Buard, Fanny Bénetière, Jean-Baptiste Cazes, Pascale Fossecave, Mallorie Hourcade

SEPIBA

Suivi expérimental de la reproduction de la seiche (*Sepia officinalis*) dans le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon

CONTEXTE

La Seiche commune (*Sepia officinalis*) est une espèce emblématique du Bassin d'Arcachon et représente un intérêt économique non négligeable pour la pêche professionnelle intra-bassin. Le PNM BA a souhaité développer un suivi expérimental des pontes de seiche entre 2020 et 2023, en confiant la réalisation à CAPENA accompagné par le CDP-MEM 33 et les pêcheurs professionnels. Ce suivi est renouvelé pour la période 2024-2027 selon les mêmes modalités afin de prolonger l'acquisition de données et de répondre en partie à l'impératif de production de connaissances approfondies et adaptées à ces enjeux.

OBJECTIFS

Le suivi des pontes tend à améliorer les connaissances relatives aux modalités spatiales et temporelles de la reproduction de la seiche dans le Bassin d'Arcachon. Ce suivi a pour objectifs d'observer et de suivre l'évolution du captage ainsi que la survie des œufs à partir de structures artificielles disposées dans différents secteurs pour renseigner les paramètres suivants :

- Période de ponte et d'éclosion
- Quantité d'œufs pondus
- Taux d'éclosion

MOYENS

CAPENA est chargé de la conception technique et d'élaboration de protocoles, de l'exécution des travaux, d'analyse et de rédaction. Les moyens nautiques sont mis à disposition par des pêcheurs professionnels participants, avec une fréquence de relèvement hebdomadaire. Les poids artificiels ont été immergés de mi-mars à fin juillet sur 5 sites de référence. Deux tests d'incubation ont été réalisés avec des œufs prélevés aléatoirement, en testant premièrement une ponte d'avril, puis une ponte de juin.

PARC NATUREL MARIN DU BASSIN D'ARCACHON
Stations prévues pour le suivi des pontes de seiches 2024-2027 dans le Bassin d'Arcachon



RÉSULTATS

Les pontes ont été peu abondantes en 2025 sur l'ensemble des sites, avec près de 4 500 œufs et des dépôts modérés au TES et à HAUTEBELLE, faibles à COMPRIAN et absents aux JALLES et au COURBEY. Les premières fixations d'œufs se sont produites mi-avril à fin mai avec un pic de ponte s'étalant sur le mois de juin, allant jusqu'à mi-juillet. La période de ponte reste globalement similaire au fil des saisons, malgré un décalage plus marqué en 2025.

Les taux d'éclosion moyens ont été de 21% pour le premier test avec un pic début juin et 51% pour le second avec un pic atteint sur la première quinzaine de juillet. La période d'éclosion paraît évoluer de manière synchrone à l'échelle spatiale avec une diminution de la durée d'incubation lorsque l'eau se réchauffe.



2024 - 2027



27 000 € en 2025. Financé par : OFB via le PNM BA



Projet porté par l'OFB - PNM BA en partenariat avec le CDPMEM 33 et les pêcheurs



2 membres de l'équipe sur ce projet : Fanny Bénetière - Responsable
Laurent Soulier

BILAN DES ACTIONS 2025

Pêches maritimes professionnelles

Suivi des stocks de palourdes sur les gisements classés pour la pêche à pied professionnelle

CONTEXTE

La pêche à pied pratiquée par les pêcheurs professionnels est une activité encadrée par le CDPMEM 17. À sa demande CAPENA réalise depuis 2014 un suivi des populations de palourdes sur 2 des 5 principaux gisements classés exploités par les professionnels. Un suivi souhaité par la Communauté de Communes de l'île de Ré a également lieu dans le Fier d'Ars en suivant la même méthodologie. Afin d'avoir une vision d'ensemble de l'évolution de la population de palourdes dans les gisements classés sur son périmètre, le PNM EGMP complète ces suivis sur les autres principaux gisements exploités par les professionnels et les pêcheurs de loisir.

OBJECTIFS

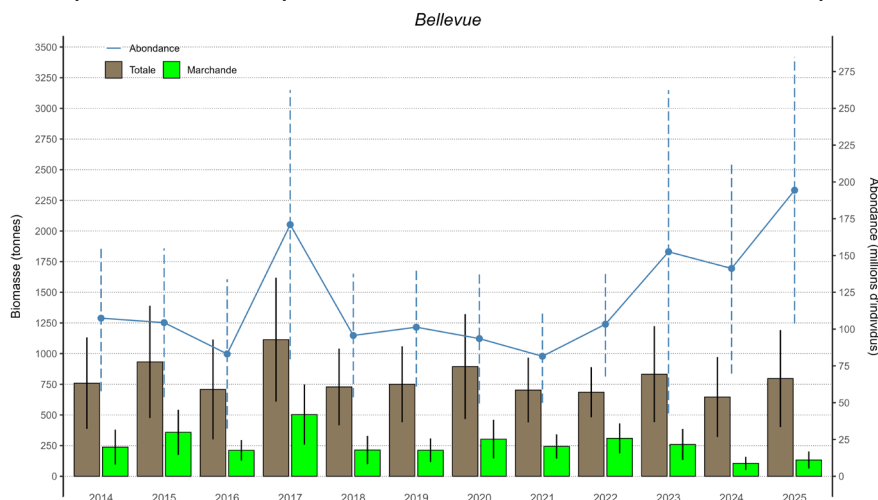
Disposer d'un indicateur de l'évolution des stocks sur les principaux sites classés : Bonne Anse, Bellevue, Bourgeois, Fier d'Ars, Ade-Manson, Daire-Mérignac, Ors-Padane et les Lests. À terme ces informations ont pour vocation d'être utilisées par les gestionnaires (CDPMEM 17 et PNM EGMP), avec pour finalité une gestion durable de la ressource.

MOYENS

Les suivis sont réalisés à l'aide du bateau de CAPENA. Le CDPMEM17 met à disposition la benne de prélèvement et la table de lavage pour rincer les échantillons. La collecte de données sur l'île de Ré est assurée par les écogardes. Du personnel du CDPMEM ou des pêcheurs professionnels ainsi que des agents du Parc viennent renforcer l'équipe lors des campagnes sur les autres gisements. Des salariés du CPIE Marennes-Oléron, sont également appelés en renfort. Seul le site de Bellevue a été suivi chaque année depuis 2014. Les 8 sites sont désormais tous suivis depuis 2024.

RÉSULTATS

Globalement sur l'ensemble des sites suivis, on observe une stabilité ou une diminution des palourdes de taille commerciale (35 mm et plus), ce qui confirme les tendances des dernières années. La proportion de gros individus de plus de 40 mm est toujours aussi faible traduisant un problème de croissance des individus. Pour la 2^{ème} année consécutive, les sites de les Lests et Daire-Mérignac montre un stock très réduit de palourdes. Ces sites n'étant pas fréquentés par les pêcheurs professionnels, pour cette raison le Parc a décidé de ne plus suivre ces sites les prochaines années.



Évolution des biomasses et des effectifs de palourdes sur le site de Bellevue, depuis 2014
Ce gisement a un statut particulier puisqu'il se trouve au sein de la Réserve Naturelle de Moëze-Oléron et est uniquement exploitable par les professionnels. C'est aussi le seul site qui est suivi chaque année depuis 2014.



Programme récurrent



40 000 € en 2025. Financé par : CDPMEM 17, OFB-PNM EGMP, CdCile de Ré



Projet porté par le CDPMEM 17, l'OFB-PNM EGMP et la CdC île de Ré. En partenariat avec le CPIE Marennes-Oléron



3 membres de l'équipe sur ce projet : Cédric Hennache - Responsable
Gaël Oudot, Paul Bodin

Suivi des stocks de coquilles Saint-Jacques et de pétoncles noirs

CONTEXTE

La pêche des pectinidés (coquilles Saint-Jacques et pétoncles noirs) dans les Pertuis Charentais durant la saison hivernale concerne près d'un tiers des navires de Charente-Maritime. Cette pêcherie est strictement encadrée par le CDPMEM 17. À sa demande, le suivi des stocks est assuré par CAPENA lors de campagnes scientifiques annuelles.

OBJECTIFS

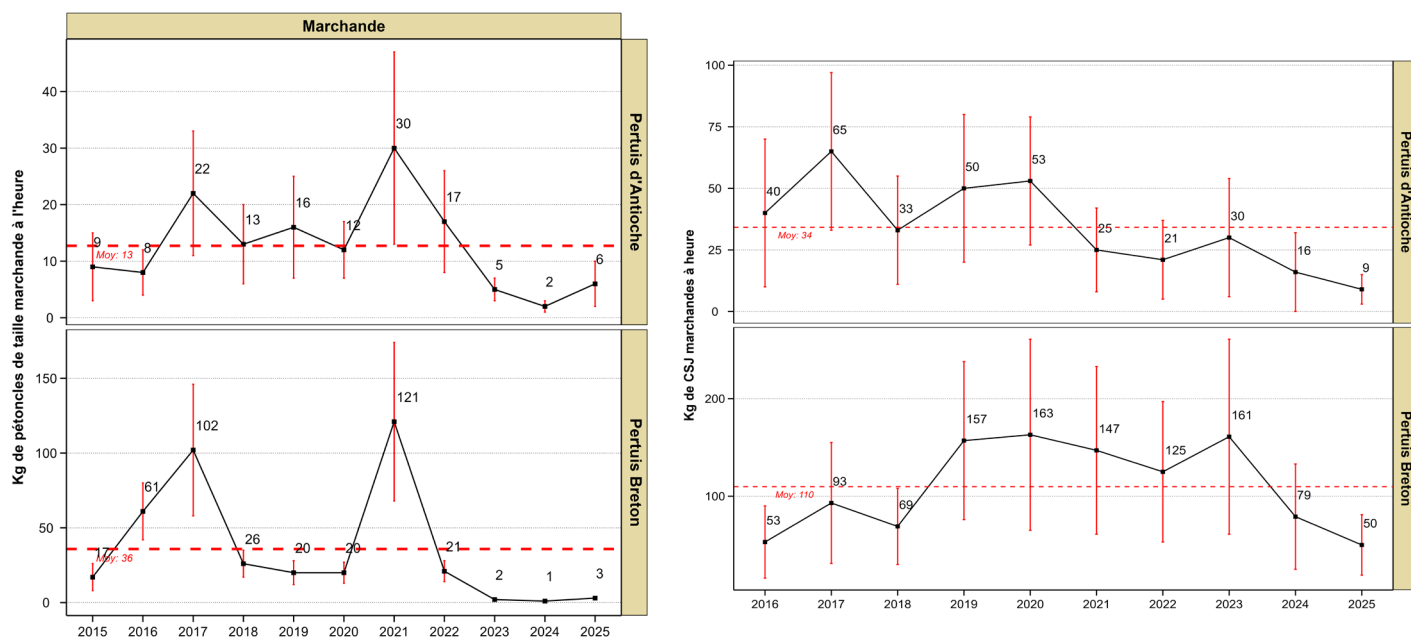
L'objectif est de disposer d'un indicateur fiable des stocks de Coquilles Saint-Jacques et de pétoncles. La profession prend en compte les conclusions des campagnes de suivis pour organiser la campagne de pêche à venir sur ces 2 espèces.

MOYENS

2 professionnels volontaires réalisent ces campagnes en mettant à disposition leur navire et leur matériel de pêche (drague). Une drague à coquille Saint-Jacques de plus petite maille est fournie par le CDPMEM 17 en complément de la drague habituellement utilisée par les professionnels durant la saison de pêche. L'acquisition des données est réalisée par des salariés de CAPENA et du CDPMEM 17 qui participent aux campagnes.

RÉSULTATS

Pour ces les coquilles Saint-Jacques et les pétoncle noirs, les indicateurs de taille marchande sont aux plus bas alors que la pression de pêche diminue année après année avec la baisse du nombre de licences faute d'attractivité pour ces pêcheries.



Évolution de l'indicateur de coquilles Saint-Jacques (à droite) et de pétoncles (à gauche) de taille marchande (en kg pêchés à l'heure), respectivement depuis 2016 et 2015



Programme récurrent



10 000 € en 2025. Financé par : CDPMEM 17



Projet porté par le CDPMEM 17



3 membres de l'équipe sur ce projet : Cédric Hennache - Responsable
Gaël Oudot, Paul Bodin

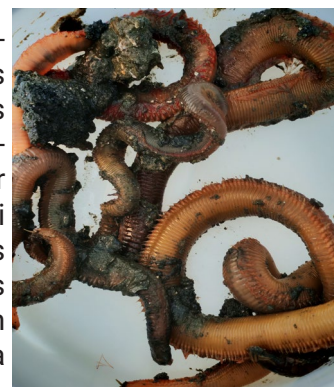
BILAN DES ACTIONS 2025

Pêches maritimes professionnelles

PISTIBA

CONTEXTE

Le plan de gestion du PNM BA a approuvé en 2017 des objectifs forts pour la restauration des herbiers de zostères et la réhabilitation des friches ostréicoles. Cependant, ces friches abritent des densités importantes de « pistiches », ver marin utilisé comme appâts de pêche récréative. Dans le Bassin d'Arcachon, la pêche professionnelle d'appâts représente une activité économique non négligeable. En effet, cette ressource est exploitée par une dizaine d'entreprise, qui les exportent vivants dans toute la France de manière quasi quotidienne, de mars à novembre. Même si cette espèce de ver marin est ciblée depuis longtemps dans le Bassin, elle n'a été décrite qu'en 2017 et baptisée *Marphysa victori*. Plus récemment, de nouveaux travaux de recherche ont permis de prouver qu'il s'agissait en fait d'une espèce exotique, originaire d'Asie et probablement introduite dans le Bassin via l'ostréiculture dans les années 1970.



L'effet des travaux de réhabilitation sur la présence et la structure démographique des populations de cette espèce non indigène est pour l'instant totalement inexploré. De plus, la stratégie reproductive de *M. victori* est inconnue. Par conséquent, il y a un intérêt fort à améliorer les connaissances sur le sujet, tant sur le plan scientifique que pour les aspects de gestion des zones de pêche.

OBJECTIFS

Les objectifs du projet PISTIBA se décomposent en 2 volets :

- 1) Évaluer les effets de travaux de restauration du milieu sur les populations de *M. victori*, et notamment sur sa présence et sa structure démographique ;
- 2) Initier la collecte et l'amélioration des connaissances sur la stratégie de reproduction de *M. victori* à l'échelle du Bassin d'Arcachon.

MOYENS

Ces 2 volets reposent sur des hypothèses et protocoles originaux élaborés spécifiquement pour cette étude, avec la contribution de l'Université de Bordeaux et des professionnels de la pêche. Cette mission concerne 2 secteurs du Bassin d'Arcachon: une zone qui a été réhabilitée au début 2023 dite « Moussettes » et une zone située à proximité dite « Contrôle ». En 2025, une sortie a été réalisée en novembre sur les deux sites pour effectuer dix prélèvements de substrats à partir d'un quadrat de 0,25 m². Un pêcheur professionnel de pistiches participe en mettant à disposition son moyen nautique et son savoir-faire pour collecter les individus de manière optimale.



RÉSULTATS

En novembre 2025, près de 24 individus/m² ont été collectés avec une biomasse moyenne de 67 g/m² sur le site contrôle. Quant à Moussettes, ce sont près de 12 individus/m² avec une biomasse moyenne de 47 g/m².

Les évolutions globales sont en cours d'analyse et les résultats devront permettre d'alimenter les réflexions sur 1) la stratégie de réhabilitation des friches sur le moyen et long terme et les couts/bénéfices associés et 2) la dynamique de *M. victori*.



2022 - 2025



1 600 € en 2025. Financé par : OFB-PNM BA



Projet porté par l'OFB-PNM BA en partenariat avec l'université de Bordeaux et les pêcheurs professionnels



2 membres de l'équipe sur ce projet : Fanny Bénetière - Responsable
Laurent Soulier

**PÊCHES FLUVIO-
ESTUARIENNES &
POISSONS MIGRATEURS**

BILAN DES ACTIONS 2025

Pêches fluvio-estuariennes & Poissons migrateurs

Appui technique & enquête halieutique pour la pêche professionnelle fluvio-estuarienne de la Gironde

CONTEXTE

L'Association Agréée des Pêcheurs Professionnels en Eau Douce de la Gironde, représente les pêcheurs professionnels fluviaux sur le bassin Gironde-Garonne-Dordogne. Depuis 1999, l'AAPPED 33 réalise de nombreuses actions pour le développement durable de la pêche professionnelle en Gironde.

OBJECTIFS

Le programme d'appui technique de l'AAPPED 33 a pour objectif le développement durable de la pêche professionnelle fluvio-estuarienne dans le bassin Gironde-Garonne-Dordogne. La représentation et la promotion de ce secteur d'activité tout en assurant la coordination et l'assistance technique auprès des professionnels de la filière pêche au niveau départemental font partie de ce projet.



MOYENS

CAPENA met à disposition de l'AAPPED 33 un appui technique et une enquête halieutique. L'enquête halieutique travaille à la collecte, la gestion et la diffusion des données de captures obtenues grâce aux fiches de pêche. Elle assure également l'animation et l'information auprès des pêcheurs professionnels.

Le programme apporte également un accompagnement technique aux professionnels. La gestion du milieu aquatique, de la ressource biologique et la promotion des produits de la pêche constituent les actions engagées par le programme, dans le développement durable de la pêche fluvio-estuarienne de Gironde.

RÉSULTATS

- Alimentation de la base de données pêche professionnelle fluvio-estuarienne
- Suivi et animation de l'outil de télédéclaration CESMIA
- Création d'une plaquette de communication AAPPED 33 pour l'année 2024 et de gazettes trimestrielles
- Rédaction d'une synthèse sur le compartiment halieutique du bassin Gironde Garonne Dordogne 2024
- Participation aux groupes techniques et aux travaux du COGEPOMI pour la gestion des espèces migratrices
- Représentation des pêcheurs professionnels fluviaux de Gironde dans le cadre la mise en place du plan de gestion de l'anguille
- Participation aux travaux des commissions du comité de bassin, aux CLE du SAGE Estuaire, SAGE Vallée de la Garonne et SAGE Isle-Dronne, aux concertations relatives au plan de gestion du Parc Naturel Marin Gironde-Pertuis
- Participation au Comité socio-économique civelle
- Mise en place du programme de repeuplement d'anguilles de moins de 12 cm français sur l'UGA GDC et ADR
- Réponse à l'appel à projets pour le programme de repeuplement de civelles 2026
- Elaboration et animation du projet de pêches de régulation locales de silures 2025 et du projet soutien de la population de lamproies marines par la mise en œuvre de transferts de géniteurs sur la Dordogne et le Ciron 2025
- Accompagnement des professionnels :
 - Dans la réalisation de dossiers (demande de licence, amélioration de l'activité de pêche, demande et veille réglementaire, démarches administratives...)
 - Dans le suivi et la mise en œuvre des démarches juridiques en soutien à leur activité de pêche
 - Information et sensibilisation diverses
 - Participation aux regroupements nationaux des pêcheurs professionnels



Programme récurrent



66 123 € en 2025. Financé par : Région NA, AAPPED 33



Projet porté par l'AAPPED 33



2 membres de l'équipe sur ce projet : Emilie Rapet - Responsable
Lise Mas

BILAN DES ACTIONS 2025

Pêches fluvio-estuariennes & Poissons migrateurs

REPANG

Repeuplement de l'anguille de moins de 12 cm

CONTEXTE

Le règlement européen 1100/2007 prévoit que les États qui autorisent les captures d'anguille de moins de 12 cm (civelles) réservent une part de ces captures aux opérations de repeuplement des bassins versants européens. Le plan national de gestion de l'anguille prévoit de réserver 5 à 10 % des captures de civelles pour le repeuplement des bassins versants français. Le repeuplement d'anguilles au stade civelle dans certaines zones propices est une des mesures de gestion mise en place par la France pour permettre une amélioration de l'état du stock.

OBJECTIFS

- Assurer la mise en oeuvre du repeuplement dans les meilleures conditions pour garantir son efficacité en Charente-Maritime, Gironde et Landes.
- Assister le CRPMEM Nouvelle-Aquitaine et l'AAPPED 33 dans l'organisation et la réalisation des repeuplements en civelles 2023-2024 sur la partie aval fluvial de la Charente, principal affluent de la Charente, sur le lac Cazaux-Sanguinet et sur le lac de Parentis Biscarosse.
- Le projet prévoit également le suivi des relâchés antérieurs :
 - Suivi à 6 mois du projet Charente 2024,
 - Suivi à 1 an du projet Charente 2023,
 - Suivi à 3 ans du projet Charente 2021,
 - Suivi à 6 mois des projets GDC 2024 et ADR 2024,
 - Suivi à 1 an du projet GDC 2023 et ADR 2023,
 - Suivi à 3 ans des projets GDC 2021 et ADR 2021.



MOYENS

La mise en oeuvre du programme de repeuplement de l'anguille de moins de 12 cm en France suit le protocole du MNHN présent dans l'appel à projet lancé par le Ministère de la Transition Écologique et Solidaire.

L'alevinage en Charente-Maritime se fait avec les moyens techniques du Conseil Départemental de Charente-Maritime qui met à disposition un bateau et une équipe le jour du déversement. Les suivis scientifiques 6 mois, 1 an et 3 ans après l'alevinage sont effectués par une équipe du bureau d'étude Fish-Pass accompagné d'un personnel de CAPENA.

L'alevinage en Gironde et Adour se fait avec la participation d'un pêcheur professionnel avec son navire. Les suivis scientifiques 6 mois, 1 an et 3 ans après le déversement des civelles sont réalisés par CAPENA (pêche aux engins et pêche électrique) et Fish pass (pêche électrique).



RÉSULTATS

Les opérations de repeuplement ont lieu depuis 2011. Des anguilles issues de ces transferts ont été retrouvées lors des suivis plusieurs années après. L'OFB a la charge de l'analyse des résultats.

Les résultats des suivis techniques du déversement et des suivis à 6 mois, 1 an et 3 ans sont publiés par le CRPMEM Nouvelle-Aquitaine, responsable de l'opération en Nouvelle-Aquitaine.



Programme récurrent



41 000 € en 2025. Financé par : CRPMEM Nouvelle-Aquitaine



Projet porté par le CRPMEM Nouvelle-Aquitaine en partenariat avec : AAPPED 33, Fish Pass, Département 17



4 membres de l'équipe sur ce projet : Cédric Hennache et Émilie Rapet - Responsables 17 et 33 /40
Lise Mas, Nathalie Epiphane

BILAN DES ACTIONS 2025

Pêches fluvio-estuariennes & Poissons migrateurs

Programme Poissons Migrateurs - CMCS

CONTEXTE

Créée par une forte volonté locale en 2009, la Cellule Migrateurs Charente Seudre (CMCS) est formée par le rapprochement de 3 structures autour d'un programme unique pour la sauvegarde et la restauration des populations de poissons migrateurs. Les structures sont l'Établissement Public Territorial du Bassin Charente (EPTB Charente), l'Association Migrateurs Garonne Dordogne Charente Seudre (MIGADO) et CAPENA. Elles interviennent dans le respect de leurs statuts. Chaque structure a des membres, un réseau, des savoir-faire et des expériences différentes en interne qui sont partagés au sein de la CMCS dans le cadre.



Anguille argentée en marais salé de la Seudre

OBJECTIFS

La CMCS dispose d'un programme d'actions pluriannuel pour suivre les populations de poissons migrateurs sur ces bassins, aider à la restauration de la libre circulation piscicole et sensibiliser les acteurs locaux à leur sauvegarde.

MOYENS

En 2025, Eric BUARD, seul chargé de mission de CAPENA sur la CMCS, a travaillé à 90%, en collaboration avec Audrey POSTIC-PUIVIF de l'EPTB Charente et François ALBERT de MIGADO. En 2025, une employée en CDD, Ludivine PARAGOT, a travaillé sur l'action de dévalaison des anguilles argentées des marais de la Seudre de janvier à mars.

RÉSULTATS

En 2025, la Cellule a apporté plusieurs avis techniques et conseils de gestion à des maîtres d'ouvrages pour la restauration de la continuité écologique (conseils départementaux, syndicats de rivière, Communauté de communes et d'agglomération...). Elle a aussi suivi de nombreuses études et participé à différentes réunions techniques.

Les suivis du front de migration et des reproductions des aloses (front : Basseau en Charente pour la grande alose et Bagnolet pour l'aloise feinte) et des lamproies marines (front : Châteauneuf) ont été réalisés. La forte crue de fin avril a facilité le passage des espèces migratrices au niveau des barrages mais ont entraîné l'incapacité de les visionner à la station de comptage de Crouin. Les données de vidéo-comptage sont donc à prendre avec précaution pour cette année 2025 (244 aloses (les deux espèces) enregistrées à la caméra). L'estimation du nombre de géniteurs d'aloises feintes révèle un maintien de l'activité avec 4 221 géniteurs estimés sur la frayère principale de Taillebourg. Pour les lamproies marines, les remontées sont toujours aussi faibles depuis 5 ans avec aucun nid observé cette année mais 2 individus ont été notifiés par l'OFB à Châteauneuf. La prospection nautique spécifique a été effectuée en juin en associant les services départementaux de l'OFB avec la récupération d'un cadavre d'aloise feinte.



Pêche électrique d'anguilles

L'ADN environnemental a de nouveau été utilisé avec succès pour mettre en évidence la présence des aloses. 14 prélèvements d'eau ont été réalisés sur la Charente sur des sites espacés de 5 à 8 km, de Bagnolet à Ambérac. La présence de grande alose est déterminée sur deux stations dont la plus haute à Sireuil. Les lamproies ont été détectées sur plusieurs stations comme Ambérac, Chalonne, Basseau, Sireuil et le bras de Mérienne proche de Jarnac. Au niveau du suivi des captures par les pêcheurs professionnels maritimes, les analyses de données donnent des captures de civelles par marée qui ont diminué de 6 à 4,6 kg/marée sur la Charente et augmenté de 2,7 à 3,1 kg/marée sur la Seudre sur les deux dernières saisons.

Le réseau de suivi ciblé sur la recherche des anguilles en phase de colonisation (<15 cm) a été réalisé en 2025. Au total, 26 stations réparties sur la Charente et la Seudre ont été prospectées entre juin et juillet par pêche électrique. Sur le bassin Charente, le front de colonisation des <10 cm a légèrement augmenté pour passer à 123 km. Le front de colonisation des anguilles de moins de 15 cm est resté à 153 km. Sur la Seudre, le front de colonisation des <10 cm est stable, à 38 km.

BILAN DES ACTIONS 2025

Pêches fluvio-estauriennes & Poissons migrateurs

Programme Poissons Migrateurs - CMCS



Marquage d'aloise à Crouin

Le suivi des aloses par télémétrie, commencé en 2023, a été poursuivi en 2025 avec un piégeage mis en place à Crouin pour marquer des grandes aloses et les suivre sur la partie amont du fleuve. Les piégeages ont pu être réalisés à Crouin. 16 aloses ont été marquées (4 feintes, 10 grandes et 6 hybrides). Pour rappel, le suivi par télémétrie consiste en un marquage inter gastrique sur des aloses et un suivi par antennes radio placées sur les barrages en amont des zones de marquage. En 2023, 54 aloses feintes ont été marquées à la passe de Saint Savinien puis remises à l'eau. 32 aloses ont pu être détectées sur des antennes distantes de la zone de marquage. En 2024, à cause des fortes crues, aucun marquage n'avait pu être réalisé.

L'étude pour évaluer la production d'anguilles matures du marais salé de la Seudre a été poursuivie en 2025. Le suivi de la dévalaison des anguilles argentées s'est prolongé jusqu'en avril avec la pose et la relève de filets sur un pool de 7 fossés à poissons. Une opération supplémentaire de marquage d'anguilles a été réalisée pour préciser la cinétique de sortie des anguilles argentées. Pour cela, 293 anguilles jaunes et argentées ont été marquées en septembre à l'aide de tag puis remises dans un fossé à poisson.

Un système d'antennes de détection reliées à un lecteur enregistreur autonome permet de noter les sorties des anguille marquées argentées. Cette opération sera poursuivie jusqu'en 2028.

Le tableau de bord de diagnostic des poissons migrateurs (<http://www.migrateurs-charenteseudre.fr/>) a pour but d'aider à la gestion des populations de poissons migrateurs grâce à des variables d'état de la population (migration, reproduction), des milieux dans lesquels ils vivent (qualité de l'eau, débits, obstacles à la migration...) et des pressions (pêches professionnels et amateurs ...). Les états 2024 ont été désignés pour toutes les espèces.



Coffret avec lecteur et antennes pour suivi marquage anguilles



Programme pluriannuel



91 000 € en 2025. Financé par : Région NA, Agence de l'Eau Adour Garonne



Projet porté par l'EPTB Charente en partenariat avec : CAPENA et Migado



1 membre de l'équipe sur ce projet : Éric Buard - Responsable

BILAN DES ACTIONS 2025

Pêches fluvio-estuariennes & Poissons migrateurs

Soutien de la population de lamproies marines du bassin Garonne-Dordogne par la mise en place d'un transfert de géniteurs sur la Dordogne et le Ciron

CONTEXTE

Une étude menée par MIGADO en 2019 a permis de mettre en évidence un taux de prédation très élevé du silure sur la lamproie marine entre la fin des zones de pêche et les zones de frayères (>80%) sur la Garonne et la Dordogne. Pour répondre à cette problématique et dans l'attente du rétablissement de la libre circulation des populations de lamproies marine par l'extraction intensive de silures sur les zones à enjeux pour les migrateurs, l'AAPPED 33 a mis en œuvre des transferts de géniteurs de lamproies marines sur des zones de frayères indemnes de silures, avec le soutien technique et scientifique de CAPENA.



OBJECTIFS

L'objectif de ce transfert est de soutenir à court terme la population de lamproies marines du bassin Gironde-Garonne-Dordogne, dans l'attente du rétablissement de la libre circulation de ces poissons à la suite des pêches de régulation locale de silures glanes.

MOYENS

L'AAPPED 33, maître d'œuvre du projet, a fait appel aux pêcheurs professionnels en eau douce de la Gironde pour prélever 17 945 lamproies sur les zones de pêche, afin de les transporter jusqu'aux zones de frayères aval, indemnes de silures. Le transport de ces lamproies a été réalisé directement par les pêcheurs pour les zones les plus proches (Ciron) et par un transporteur spécialisé pour les zones les plus éloignées (Dordogne amont).



RÉSULTATS

En 2025, 4 505 lamproies ont été transportées jusqu'aux zones de frayères indemnes de silures (Ciron= 2 285 lamproies et Dordogne= 2 220 lamproies). Les opérations menées en 2025 n'ont pas permis d'atteindre les objectifs de l'étude. En effet, seulement 25 % des lamproies prévues initialement ont pu être déversées sur les zones de frayères. L'association des pêcheurs professionnels en eau douce de la Gironde a rencontré de nombreux obstacles à la mise en œuvre de ce projet de sauvegarde (interdiction juridique, crues, période et moyen de pêche limitée...).



2025



2 640 € en 2025. Financé par : AAPPED 33



Projet porté par l'AAPPED 33 en partenariat avec CAPENA et MIGADO



3 membres de l'équipe sur ce projet : Émilie Rapet - Responsable
Lise Mas, François Druyer

BILAN DES ACTIONS 2025

Pêches fluvio-estuariennes & Poissons migrateurs

Amélioration de la montaison et de la reproduction des poissons migrateurs par la mise en œuvre de régulations locales de silures en Garonne et Dordogne

CONTEXTE

Le silure glane, poisson carnassier opportuniste, a été introduit sur le bassin Garonne-Dordogne en 1983. Une multitude d'autres introductions aurait eu lieu de 1993 à 1997, entraînant la prolifération de ce grand prédateur sur l'ensemble du territoire. Plusieurs études récentes ont montré que le silure était une espèce allochtone qui avait un impact négatif sur les populations de migrateurs en Garonne et Dordogne. Dans ce contexte, l'AAPPED 33 a souhaité mettre en place des pêches de régulation locale de silures en Garonne et Dordogne. Cette expérimentation était prévue de 2021 à 2023. Cependant, un nouveau protocole cadre pour la « coordination d'actions destinées à limiter l'impact du silure sur les populations de poissons migrateurs dans le bassin Adour-Garonne » a été publié en 2025 pour la poursuite des opérations de prélèvement de silures afin de limiter son impact sur les espèces migratrices.



OBJECTIFS

Ce projet a plusieurs objectifs :

- Réduire localement la densité des silures présents sur les stations sensibles
- Augmenter le nombre de poissons migrateurs franchissant ou frayant sur ces stations
- Améliorer les connaissances sur le silure et son interaction avec les migrateurs
- Expérimenter des méthodes de pêche efficaces et sélectives pour la capture de silures
- Examiner l'opportunité et la faisabilité de développer la pêche commerciale du silure dans le contexte du bassin Garonne-Dordogne en précisant, le cas échéant, les conditions de mise en œuvre.

MOYENS

Dans le cadre de ce projet, CAPENA met à disposition de l'AAPPED 33, un chargé de mission pour l'animation du projet, la mise en œuvre et le suivi des pêches, l'analyse des résultats et la rédaction du rapport d'étude.

RÉSULTATS

En 2025, le chargé de mission a mis en place et suivi les pêches de silures sur les sites de Isle/Dronne, Garonne aval, Dordogne aval, Golfech et les zones de reproduction de l'esturgeon européen. Au total, 1 324 silures. Depuis 2021, ce sont 6 325 silures qui ont été pêchés depuis le début des opérations. Trois types d'engins ont été utilisés (verveux, filets et cordeaux). Chaque engin est très utile dans le cadre de ces pêches de régulation, puisqu'ils ne ciblent pas les mêmes tailles de silures, et sont plus ou moins efficaces en fonction de la morphologie de la zone de pêche, des conditions climatiques. À Golfech, le nombre de silures à la station de contrôle a baissé cette année. De plus, la taille des silures capturée est également en baisse. Pour finir, le pourcentage d'attaques de bulls d'aloses par le silure a été en net diminution cette année sur une frayère en aval des zones de pêche. Sur le site Isle/Dronne, les silures capturés sont plus petits en moyenne que sur les autres zones. La zone Dordogne aval a été pêchée pour la première fois cette année et a montré peu de captures.



2025



63 900 € en 2025. Financé par : AAPPED 33



Projet porté par l'AAPPED 33 en partenariat avec CAPENA



3 membres de l'équipe sur ce projet : Émilie Rapet - Responsable
Lise Mas, François Druyer

Programme de suivi des pêcheries d'anguilles – Biométrie anguilles et civelles

CONTEXTE

Participation au programme DCF (Data Collection Framework) de suivi de la population d'anguilles européennes à ses différents stades (civelles, anguilles jaunes et anguilles argentées) suite à l'appel d'offre OFB 2022-MAPA26.

OBJECTIFS

L'objectif est d'assurer la collecte des mesures biométriques (taille, poids) et d'échantillons biologiques (prélèvement d'écaillles) pour la Truite de mer et le saumon au sein de la criée de Saint Jean de Luz.

MOYENS

1) Collecte, biométrie, sexage, détermination de l'infestation en *Anguillicola crassus*, prélèvement de nageoire caudale et extraction d'otolithes d'anguilles jaunes et argentées :

550 anguilles jaunes et 50 anguilles argentées achetées aux pêcheurs professionnels fluviaux de l'Adour, la Garonne, la Dordogne et la Loire sont mesurées (longueur totale, longueur nageoire pectorale, dimension œil), pesées, le sexe et l'infestation en *Anguillicola crassus* sont renseignés et les otolithes sont extraites. Les données collectées sont transmises à l'OFB. Les échantillons de nageoires sont envoyés à l'OFB Rennes et les otolithes sont envoyées au centre de sclérochronologie de Boulogne sur Mer.

2) Collecte et biométrie de civelles :

Durant la période de la pêche de la civelle, un lot de 50 civelles de consommation par zone et trois fois dans la saison est collecté auprès des pêcheurs professionnels.

Pour l'Unité de Gestion Anguille ADR, 3 zones sont définies par l'OFB (Adour fluviale, Adour maritime et Courants landais côtiers). CAPENA est en charge de la collecte, du transport et du dépôt des civelles à l'INRAE de Saint Pée sur Nivelle.

Pour l'Unité de Gestion Anguille GDC, 4 zones sont définies par l'OFB (Estuaire Gironde, Estuaire de la Charente, Dordogne amont et Charente amont). Les civelles sont collectées et analysées par CAPENA : Réalisation de la biométrie (taille, poids, stade pigmentaire) puis les civelles sont congelées et ensuite rapatriées en colis carboglace à Saint Pée sur Nivelle via un transporteur spécialisé.

La collecte des civelles est tributaire de la fermeture du quota consommation lorsqu'il est atteint.



RÉSULTATS

En 2025, aucune anguille jaune provenant de l'Adour n'a pu être collectée car les pêcheurs étaient dans l'obligation de cesser toute pêche pour avoir droit aux indemnités proposées par le gouvernement. Finalement, 461 anguilles jaunes et 56 anguilles argentées ont été analysées. De plus, 899 civelles ont pu être collectées et analysées malgré des saisons de pêche de plus en plus courtes.



2023 - 2027



15 900 € en 2025. Financé par : OFB



Projet porté par l'OFB en partenariat avec CAPENA



2 membres de l'équipe sur ce projet : Lise Mas - Responsable
Jean-Baptiste Cazes

BILAN DES ACTIONS 2025

Pêches fluvio-estuariennes & Poissons migrateurs

Analyse des données existantes - Test d'un protocole de suivi

CONTEXTE

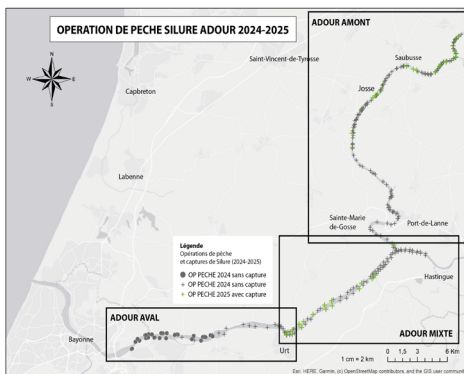
Le comité de gestion des poissons migrateurs du bassin de l'Adour a mis en évidence des situations préoccupantes pour plusieurs espèces migratrices, notamment la Grande alose (*Alosa alosa*) et la Lamproie marine (*Petromyzon marinus*). Pour expliquer cette situation, différents facteurs ont été évoqués (qualité des milieux, pressions anthropiques, prédateurs) sans pour autant pouvoir les hiérarchiser. Le Silure glane (*Silurus glanis*) étant évoqué comme prédateur potentiel de ces deux espèces, notamment dans les bassins de la Gironde et de la Loire, le Plagepomi 2022-2027 a intégré une mesure « SB08 – Acquérir de la connaissance afin de qualifier l'impact du silure sur les populations de poissons migrateurs du bassin », conduisant à la création d'un « Groupe Restreint Silure ».



OBJECTIFS

CAPENA, membre de ce groupe, a proposé la mise en place d'un protocole expérimental de captures de silures sur le bassin, visant à caractériser la répartition géographique, le régime alimentaire et le potentiel impact sur les poissons migrateurs. Les objectifs sont de :

- Identifier les zones de colonisation du silure dans la partie aval du bassin de l'Adour.
- Tester un protocole de capture des silures afin de déterminer un indice de présence/absence dans le bassin de l'Adour lors d'un projet à plus grande échelle en 2026.



MOYENS

En plus de l'exploitation des données de pêches existantes, des entretiens individuels avec les pêcheurs professionnels de l'Adour ont été organisés afin de faire un état des lieux de l'implantation du silure dans l'Adour.

CAPENA embarque avec des professionnels et 24 opérations de pêches ciblées sur la capture de silures ont été organisées entre octobre 2024 et novembre 2025, dans les zones fréquentées par les pêcheurs professionnels. Il s'agissait exclusivement de pêches à l'hameçon pour éviter tout risque de captures accidentelles de migrateurs. Sur avis des pêcheurs professionnels, le cordeau (ligne simple) et la palangre (lignes multiples) ont été testés.

RÉSULTATS

Les données des déclarations de captures traduisent une expansion de la population de silure, confirmée par les témoignages des pêcheurs, bien que cette tendance doive être nuancée par plusieurs facteurs.

En 2024, les 1^{ères} tentatives de captures de silures à la « ligne » sur l'Adour n'ont pas été concluantes en raison de plusieurs facteurs comme la période choisie, le débit de l'Adour, les appâts utilisés où la possible inadéquation de l'engin au contexte hydrodynamique de la partie maritime à l'aval de l'Adour.

En 2025, l'optimisation des conditions d'échantillonnage (zones, période, méthode) a permis la capture de 44 silures sur les 285 hameçons posés, soit une CPUE de 15,4 %, comparable à celle observées dans d'autres bassins aquitains et témoignant de l'implantation de l'espèce dans la partie aval de l'Adour.

Les individus capturés présentent des tailles comprises entre 90 et 233 cm. La méthode utilisée introduit toutefois des biais, en excluant les plus petits individus et en limitant l'analyse alimentaire. Les observations disponibles confirment néanmoins le caractère opportuniste du silure, avec un régime alimentaire varié incluant poissons, crustacés, petits mammifères et déchets.



2024 - 2025



29 816 € en 2025 dont 14 100 € de CAPENA. Financé par : Agence de l'Eau Adour Garonne et la DREAL Nouvelle Aquitaine



Projet porté par le CIDPMEM 64-40 en partenariat avec CAPENA et l'AAPPED Adour



1 membre de l'équipe sur ce projet : Jean-Baptiste Cazes - Responsable



ENVIRONNEMENT

RECIF 17 - Phase II

CONTEXTE

La bande côtière de Charente-Maritime, caractérisée par une biodiversité halieutique importante, est soumise à des enjeux croissants de gestion durable des ressources marines. Initié en 2010, le projet RECIF 17 a permis de démontrer l'intérêt des récifs artificiels pour le développement de la biodiversité et le soutien aux pêcheries locales. La première phase du projet s'est achevée en 2023.

Une seconde phase a débuté en 2024 afin de prolonger les suivis scientifiques de la colonisation des récifs artificiels et d'approfondir les connaissances acquises. Cette phase visait également à préparer une collaboration potentielle avec un projet éolien offshore, dans l'objectif d'explorer des synergies entre récifs artificiels et infrastructures éoliennes en mer.



OBJECTIFS

La phase II du projet RECIF 17 a pour objectif de compléter les suivis de la colonisation des récifs artificiels, en s'intéressant à la faune fixée et aux espèces d'intérêt halieutique. Le projet intègre une démarche de science participative, en partenariat avec le club de plongée Subaqua La Rochelle, dont les plongeurs contribuent aux observations biologiques et au suivi du maintien structurel des modules.

Ces suivis permettent également de poursuivre l'évaluation de l'influence de l'hydrodynamisme sur la stabilité des récifs. Enfin, le projet vise à acquérir des données complémentaires sur l'évolution des communautés marines afin d'améliorer la compréhension des effets à moyen et long terme des récifs artificiels sur l'écosystème marin, tout en préparant les conditions d'une éventuelle collaboration future avec un projet éolien offshore.

MOYENS

En 2025, deux sessions de plongée ont été organisées sur le site des récifs artificiels, l'une au début de l'été et l'autre en fin de période estivale. Ces plongées ont permis de réaliser des observations visuelles standardisées sur la faune présente ainsi que sur l'état structurel des modules.



RÉSULTATS

Les observations réalisées en 2025 confirment les tendances mises en évidence lors de la phase 1 du projet. Les plongées ont notamment permis de constater une présence régulière de congres et de homards, ainsi qu'une augmentation des observations de bars par rapport aux années précédentes. L'état structurel des récifs apparaît stable, sans évolution notable par rapport aux suivis antérieurs.

Par ailleurs, la déclaration infructueuse de l'appel d'offres pour le parc éolien Sud-Atlantique au large de l'île d'Oléron (A07) fin 2025 remet en question l'objectif initial de collaboration avec l'éolien offshore. En conséquence, les orientations du projet feront l'objet d'une réévaluation en 2026.



2024 - 2026



7 400 € en 2025. Financé par : Région NA, Département 17, CCIO, CdA La Rochelle, CCRé, FNPP et FNPP 17



Projet porté par le CDPMEM 17 en partenariat avec Subaqua La Rochelle



1 membre de l'équipe sur ce projet : Cédric Hennache - Responsable

REFONA 2

Restauration & Conservation de l'huître plate en Nouvelle-Aquitaine



CONTEXTE

L'huître plate, *Ostrea edulis*, est l'huître endémique, patrimoniale des côtes françaises et européennes. Elle est considérée comme espèce ingénieure de l'écosystème par sa formation récifale conférant de nombreux services écosystémiques à son milieu et à la biodiversité d'espèces associées. L'huître plate et son habitat sont menacés et inscrits sur la liste noire OSPAR depuis près de 15 ans. Durant 3 ans, le projet REFONA a permis de localiser, cartographier les populations résiduelles d'huîtres plates en Nouvelle-Aquitaine et d'apporter les 1^{ers} éléments de caractérisation écologiques, pathologiques et génétiques de ces dernières.

OBJECTIFS

En intégrant les résultats de REFONA 1, le projet REFONA 2 permettra d'étudier des facteurs déterminant au fonctionnement des gisements résiduels et de développer un modèle statistique de l'habitat huître plate en Nouvelle-Aquitaine. À la lumière de ces résultats et en s'appuyant sur d'autres projets de restauration européens, des tests de méthodologies de restauration seront menés en Nouvelle-Aquitaine afin d'aiguiller la définition des meilleures stratégies envisagées pour réhabiliter l'huître plate dans la région.



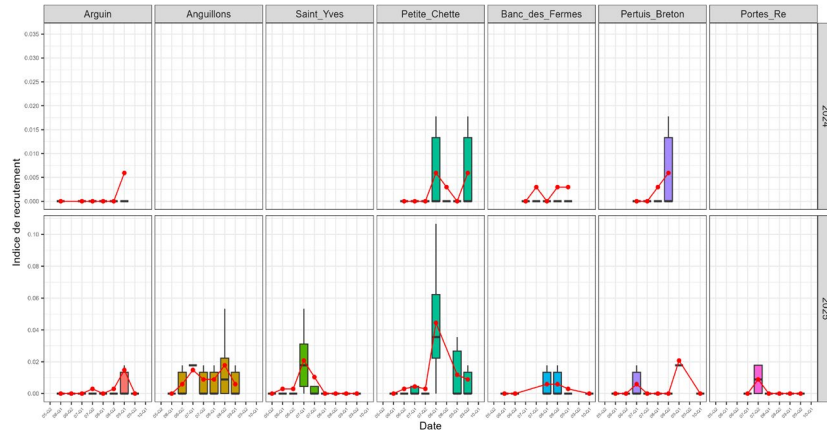
MOYENS

Le projet REFONA 2 s'articule autour de 3 grands axes pour 1) caractériser la dynamique des populations résiduelles d'huîtres plates en Nouvelle-Aquitaine et l'environnement physique et biotique des populations résiduelles ; 2) réaliser une modélisation prédictive de la présence d'huître plate en Nouvelle-Aquitaine et 3) initier des tests de restauration et de conservation des populations résiduelles d'huître plate en Nouvelle-Aquitaine.

REFONA 2 porte le projet de recherche d'un doctorat : « Écologie des populations résiduelles d'huîtres plates, *Ostrea edulis*, de Nouvelle-Aquitaine : approche écosystémique et perspectives de conservation et de restauration écologiques. »

RÉSULTATS

En 2025, le suivi de la dynamique de recrutement a été réalisé sur 6 sites de Nouvelle-Aquitaine (3 dans le Bassin d'Arcachon et 3 dans les Pertuis Charentais), par CAPENA, un pêcheur partenaire et des plongeurs du PNM BA et de l'association Gramasa. Comme en 2024, le recrutement reste très faible (en moyenne inférieur à 0,1 recrues/cm²), traduisant principalement une faible densité de géniteurs et une fragmentation des gisements résiduels.



Le suivi larvaire, comme en 2024, a mis en évidence une quasi-absence d'abondance larvaire, confirmant les limites du protocole dans un contexte de population fortement réduite.

L'année 2025 a permis de poursuivre la cartographie des gisements résiduels et le suivi de la croissance mené sur deux stations ciblées.

Indice de recrutement (nb recrues/cm²) d'*O. edulis* et évolution de sa moyenne en 2024 et 2025



2024 - 2026



89 000 € en 2025. Financé par : Fonds vert, OFB-PNM EGMP, OFB-PNM BA



Projet porté par CAPENA en partenariat avec : Ifremer unité ASIM et le LEMAR, UMR LIENSs La Rochelle Université, OFB via les PNM EGMP et PNM BA



6 membres de l'équipe sur ce projet : Cynthia Carpentier - Responsable
Johan Vieira, Gaël Oudot, Pierrick Barbier, Fanny Bénetière, Paul Bodin

CONTEXTE

Ce programme intégré « nature, pour une gestion efficace et équitable des habitats marins en France » se déroule de 2018 à 2025, par phases de 2 ans, avec un début effectif des travaux au 1^{er} novembre 2017 et une fin en décembre 2025.

Sous la coordination du pôle marin de l'OFB, 14 bénéficiaires, répartis en Manche, Mer du Nord, Atlantique et Méditerranée ont travaillé à

- L'évaluation de l'état de conservation des habitats marins
- Connaître les usages et accompagner les pratiques
- Améliorer la gestion et la gouvernance
- Informer et sensibiliser les parties prenantes
- Former les acteurs de Natura 2000 en mer
- Enlever des pressions
- Réflexions sur les zones de protection forte



OBJECTIFS

Au sein de ce programme, CAPENA travaille sur l'habitat « récifs inter- et subtidiaux », et sur l'habitat « grottes sous-marines » pour réaliser certaines actions décrites dans le DocOb des sites FR7200775, 776 et 813.

Des travaux en socio-économie ont été ajoutés en 2023 et donc réalisés sur les sites Natura 2000 « Baie de Chingoudy » et « Estuaire de la Bidassoa et baie de Fontarabie ».

Les Aires Marines Educatives (AME) ont été développées et ont permis à des classes de tout le territoire d'aller en bord de mer, d'évoquer l'océan, ses habitants, son fonctionnement, les métiers qui en dépendent.

L'implication des plongeurs de loisir et la formation d'élèves en études supérieures sur des suivis, des observations, des évaluations, font également partie d'actions développées avec des usagers.

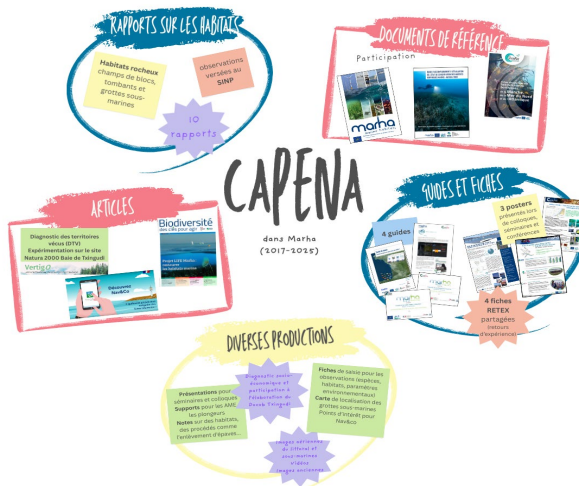
Des liens et des coopérations ont été initiés : convention avec BioObs et partenariat technique avec le GIS Posidonie.

MOYENS

CAPENA est en partenariat avec Discovery Show pour les images ROV et les cartographies en 3D.

Tech Océan met à disposition ses moyens nautiques et son pilote pour les missions sur les tombants et les grottes.

UAV640 a réalisé les relevés photographiques géolocalisés de l'ensemble du littoral à marée basse entre Urrugne et Biarritz.



RÉSULTATS & BILAN GÉNÉRAL

- Organisation et réalisation de journées de sciences participatives auprès des plongeurs, préparation et distribution de nouveaux supports,
- Sciences participatives déclinées auprès des scolaires qui mettent en œuvre des Aires Marines Educatives,
- Finalisation des rapports techniques et autres documents (articles, fiches, guides...),
- Reports semestriels techniques, suivi financier.



2017 - 2025



778 822 € (2017/2025). Financé par : Life Union Européenne, conseil régional NA, conseil départemental 64 (jusqu'en 2023)



Projet porté par l'OFB en partenariat avec : CAPENA + 13 autres partenaires



5 membres de l'équipe sur ce projet : Josiane Popovsky - Responsable
Laurent Soulier, Mallorie Hourcade, Pascale Fossecave,
Nathalie Epiphane

Suivi des récifs naturels de la côte basque



CONTEXTE

Le suivi de 4 sites récifaux au large de la côte basque est effectué en routine depuis septembre 2008, sur des sites d'intérêt au titre de Natura 2000. Le protocole a été modifié en 2017 : il est calqué sur les travaux réalisés dans le cadre de la DCE (macroalgues et faune) et propose également une approche type INDEXCOR par photographie calibrée.

OBJECTIFS

Apporter des données utilisables dans les suivis nationaux de l'état des masses d'eau voire dans l'évaluation de la qualité des habitats et de leur état de conservation.

MOYENS

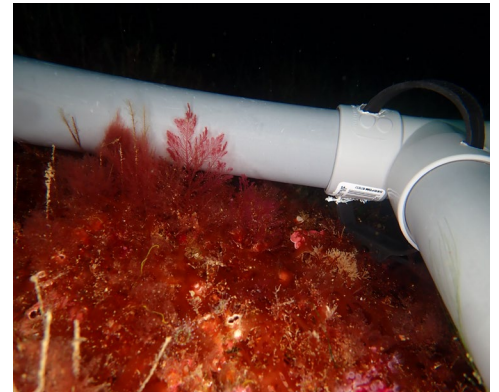
Les travaux en mer sont réalisés avec les moyens nautiques et un pilote de Tech Océan, et en partenariat avec Créocéan, équipe de Montpellier.

RÉSULTATS

La mission de terrain s'est déroulée en juin.

Ce sont toujours près de 80 taxons qui sont observés, comptabilisés ou dont les surfaces de recouvrement sont estimées.

L'historique des résultats des suivis et leur évolution depuis 2018 est en cours, et fera l'objet du rapport 2025 qui sera remis début 2026.



Programme récurrent



21 000 € en 2025. Financé par : Conseil régional NA



Projet porté par CAPENA en partenariat avec : Créocéan et Tech Océan



1 membre de l'équipe sur ce projet : Josiane Popovsky - Responsable

ORION

Observatoire de la ressource trophique pélagique en zone conchylicole

CONTEXTE

La production primaire, au travers des populations phytoplanctoniques, est à la base du fonctionnement trophique des écosystèmes marins littoraux. Le maintien des réseaux trophiques est essentiel pour garantir le bon état écologique des écosystèmes anthropisés, d'autant plus s'ils accueillent des activités conchylicoles et de pêche qui s'appuient sur la capacité de production phytoplanctonique du milieu. L'acquisition de ces nouvelles connaissances à la base des réseaux trophiques littoraux sont indispensables pour comprendre leur évolution face à un environnement en changement et aux pressions anthropiques qu'ils subissent.

OBJECTIFS

ORION a pour but de déterminer les caractéristiques techniques du suivi de la ressource trophique pélagique dans les Bassins d'Arcachon et de Marennes-Oléron, grâce à l'analyse par cytométrie en flux. ORION doit permettre de :

- Définir le protocole d'échantillonnage de l'eau de mer ;
- Mettre en place une collaboration avec le(s) laboratoire(s) compétent(s) ;
- Prélever et analyser par cytométrie en flux les échantillons ;
- Analyser les données acquises, en comparaison avec celles des réseaux d'observations existants ;
- Renforcer les liens entre les scientifiques, les professions et les gestionnaires du milieu marin.

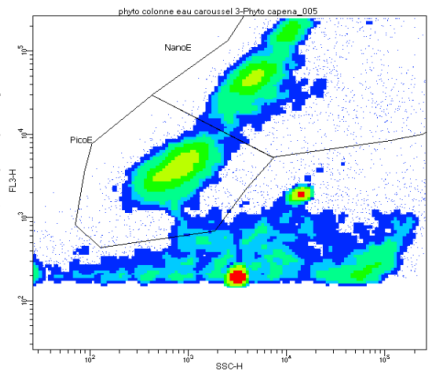
MOYENS

Les sites de prélèvements sont situés au niveau de secteur d'activités ostréicoles non suivis par le réseau SOMLIT. La période d'échantillonnage s'étend de janvier à début novembre afin de couvrir tout le bloom automnal. Deux années consécutives (2024 et 2025) de prélèvements sont nécessaires afin d'intégrer les variations environnementales et de performances d'élevage interannuelle. La fréquence d'échantillonnage est de 15 jours. Les prélèvements d'eau de mer sont effectués par CAPENA. Les analyses de cytométrie en flux sont réalisées par le LIENSs à La Rochelle Université.

RÉSULTATS

En 2025, le suivi a été effectuée bimensuellement. Des mesures complémentaires dans le Bassin de Marennes-Oléron ont été effectués sur divers variables de l'eau de mer, comme la concentration en chlorophylle a, la turbidité, ou la concentration en nutriments.

Les sessions d'analyses par cytométrie en flux ont permis d'acquérir l'ensemble des données de pico et nanoplancton de l'année 2024 et une partie de l'année 2025. Les résultats révèlent un épisode phytoplanctonique majeur en été, partagé par l'ensemble des sites mais présentant des intensités contrastées selon les zones. Les successions de tailles cellulaires divergent entre bassins, traduisant des contextes hydrologiques distincts. Les populations bactériennes répondent aux variations autotrophes avec un décalage temporel typique des phases de reminéralisation. L'analyse inter-sites met en évidence une hétérogénéité spatiale marquée et confirmée par de nombreuses différences significatives entre stations. Le test de comparaison des méthodes de fixation valide la robustesse de la procédure ORION, qui maximise la conservation des cellules tout en assurant la comparabilité avec les réseaux nationaux. Ces 1^{ers} résultats consolident l'architecture opérationnelle du programme et démontre la pertinence d'un suivi haute résolution des fractions planctoniques inférieures à 20 µm pour comprendre la variabilité de l'offre trophique en zones conchylicoles.



Cytogramme de pico et nanoplanctons



2024 - 2026



66 000 € en 2025. Financé par : FEAMPA Région NA Mesure DLAL – GALPAs Iles et Estuaires Charentais et Bassin d'Arcachon Val de Leyre – PNM EGMP et BA



Projet porté par CAPENA en partenariat avec : UMR LIENSs La Rochelle Université, UMR EPOC Université de Bordeaux



6 membres de l'équipe sur ce projet : Pierrick Barbier et Marion Béchade/ Léa Marmion - Responsables 17 et 33
Gaël Oudot, Cynthia Carpentier, Fanny Bénétière, Paul Bodin

RAPANA 2

CONTEXTE

Depuis 2020, des signalements de présence de l'espèce non-indigène *Rapana venosa* ont été enregistrés sur les côtes françaises du golfe de Gascogne. Prédateur, sa présence représente une menace pour les espèces de mollusques bivalves indigènes ainsi que pour les élevages. Dans ce cadre, CAPENA a été missionné par l'unité du Patrimoine Naturel PATRINAT (OFB-MNHN-CNRS-IRD) pour poursuivre l'étude réalisée en 2023 (enquête de présence de cette espèce auprès de pêcheurs professionnels et d'ostréiculteurs du bassin d'Arcachon) tout en analysant la dynamique spatio-temporelle de l'espèce.



OBJECTIFS

Cette étude a pour but d'améliorer les connaissances sur l'écologie et la dynamique spatio-temporelle d'implantation de l'espèce sur le bassin d'Arcachon.

MOYENS

Comme lors de l'étude réalisée en 2023, une enquête a été réalisée auprès des professionnels de la mer, à savoir les pêcheurs (fileyeurs/caseyeurs) et les ostréiculteurs. Les questions proposées comprenaient différentes informations parmi lesquelles se trouvaient la localisation et la période d'observation, l'occurrence, la densité et la taille des individus ou encore la présence de ponte. L'engin de capture utilisé a également été spécifié.



Dans le but de suivre la dynamique saisonnière de population de *R. venosa* sur le bassin d'Arcachon, un dispositif de piégeage a également été mis en place. Des cages ont été disposées sur 7 sites subtidiaux d'intérêt. Les caractéristiques choisies pour sélectionner ces sites sont le positionnement géographique, l'environnement présent (substrat, flore) ainsi que la présence de *R. venosa* à proximité selon les déclarations antérieures de captures.

RÉSULTATS

Un accroissement démographique de la population de *R. venosa* sur le bassin est observé. Leur nombre semble plus important dans les fonds de bassin, en bordure de chenaux. Cependant, la méthode de capture employée par les pêcheurs n'est pas utilisée de manière uniforme sur l'ensemble du bassin en raison de la répartition des espèces cibles. De plus, ces engins de pêche ont des contraintes physiques d'utilisation qui limitent leurs zones d'emploi aux eaux à courantologie modérée. De ce fait, les chenaux principaux sont majoritairement peu prospectés.

Les essais de capture en cage n'ont pas montré de résultats satisfaisants, le nombre d'individus aujourd'hui présent étant potentiellement trop faible. De plus, l'abondance de proies dans le milieu pour cette espèce diminue l'efficacité de ce type d'approche utilisant un appât.

Enfin, la diversité de taille des individus collectés ainsi que les différentes pontes observées montrent la présence d'une population bien établie avec une reproduction effective. La première observation d'un individu dans une poche d'élevage d'huîtres remet également en question son incapacité à prédater sur les secteurs médians de l'estran.

À l'heure actuelle, son impact sur les populations de bivalves du bassin ne peut être quantifié. Le nombre d'observations des espèces prédatrices *Ocenebra inornatus* et *Hexaplex trunculus* étant également en augmentation, le potentiel de prédation des gastéropodes carnivores serait important sur l'ensemble du Bassin d'Arcachon.



2025



37 000 € en 2025. Financé par : PATRINAT



Projet porté par PATRINAT.

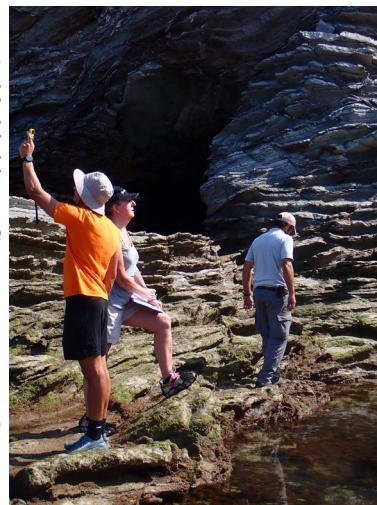
3 membres de l'équipe sur ce projet : Johan Vieira - Responsable
Fanny Bénetière, Léa Marmion

Habitat A1-6 «Cuvettes en milieux Rocheux»

Formation des agents du Conservatoire du littoral - Suivi Habitat

CONTEXTE

Au cours de l'année 2020, CAPENA a procédé à l'exploration d'une dizaine de cuvettes réparties de Biarritz à Hendaye, du haut de l'estran jusqu'au ras des flots. Le rapport commandé par la DREAL et validé par le MNHN Concarneau et l'Université de Brest qui avaient aidé à la définition du protocole employé est sorti en 2021. Ce rapport sert de référence aux travaux mis en place avec le Conservatoire du Littoral sur l'estran au droit du domaine d'Abbadia qui souhaite mettre en place ce suivi dans une plus large perspective de connaissance du littoral de son domaine et de suivi de son évolution.



OBJECTIFS

L'objectif est de former les agents du Conservatoire du Littoral au suivi de l'habitat A1-6 « Cuvettes en milieu rocheux ».

L'intervention de CAPENA s'articule en plusieurs étapes :

- Une formation théorique
- Une formation pratique
- L'assistance à l'analyse des données
- L'adaptation du protocole de terrain et des outils

MOYENS

Les moyens techniques consistent en du matériel permettant des mesures sur site (pHmètre, oxymètre, thermomètre, anémomètre, réfractomètre, etc.) et des fiches support pour le terrain, un tableur de saisie des observations et mesures, mais aussi de supports d'identification des espèces.

RÉSULTATS

Depuis le début des suivis, plus d'une centaine de taxons ont été répertoriés. Les 2 premières années de formation toutes les cuvettes n'ont pas été inventoriées alors que depuis 2024, CAPENA a pu observer l'ensemble de l'échantillon à 2 saisons (6 cuvettes - printemps et automne).

À l'automne, les algues arbustives semblent moins présentes, elles sont moins accessibles à l'observation, en fait la place est souvent prise par les Bryozoaires du genre *Amathia* dont les individus volumineux ont explosé au cours de l'été.

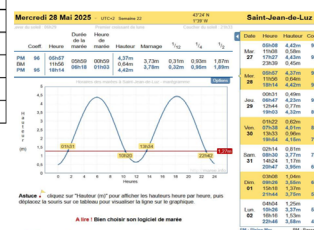
Les fiches de terrains ont été optimisées et les données sont à présent saisies dans un format compatible avec le SINP.

Site	Date	Heure arrivée sur site	Heure fin	Coef/Marée	Heure BM	Hauteur dehoule	UV
Abbadia - plage							

Météo et évolutions en cours de mission (1)				
Heure	Couverture nuageuse	Température	Vent	
			Direction	Vitesse

N° cuvette	Heure de début	Heure de fin

(1) faire un point et noter les informations de température et de vent à chaque nouvelle cuvette abordée.



Fiche de saisie des données environnementales



Programme récurrent



2 300 € en 2025. Financé par : Commune d'Hendaye



Projet porté par Commune d'Hendaye en partenariat avec : Conservatoire du Littoral d'Hendaye



2 membres de l'équipe sur ce projet : Josiane Popovsky - Responsable
Nathalie Epiphane

ERMMA

Programme Environnement et Ressources des Milieux Marins Aquitains

CONTEXTE

Dans le cadre du programme de connaissance sur les espèces et les habitats du littoral des côtes d'Aquitaine appelé ERMMA (Programme Environnement et Ressources des Milieux Marins Aquitains) développé par le Centre de la Mer de Biarritz (CMB), CAPENA intervient essentiellement en alimentant la base de données du réseau National Echouage sur les Mammifères Marins et celle du Réseau Tortues marines en Atlantique Est de la Gironde aux Pyrénées-Atlantiques, et en pilotant en collaboration avec l'UPPA et le CMB les échantillonnages biologiques dans le lac d'Hossegor (40).

OBJECTIFS

1- Le suivi du benthos sur le Lac d'Hossegor selon les méthodologies développées depuis 2008 : analyse des tendances observées dans la composition des communautés faunistiques benthiques. Ces travaux ont lieu dans le cadre d'un partenariat avec l'Université de Pau et des Pays de l'Adour (UPPA).

2- L'abondement des bases de données échouages cétacés/phoques/tortues marines sur les départements de Gironde, Landes et Pyrénées-Atlantiques grâce à la participation de CAPENA au Réseau National Echouage Mammifères Marins et au Réseau Tortue Marines de l'Atlantique Est coordonnés respectivement par l'observatoire PELAGIS et par l'Aquarium de La Rochelle.

Les membres du programme ERMMA participent à l'Observatoire FAUNA, notamment pour l'établissement du référentiel mammifères marins en Nouvelle-Aquitaine et de la sensibilité des données sur les animaux vivants. Enfin, les données viennent aussi abonder les fiches ZNIEFF.

MOYENS

En 2025, les moyens utilisés sont essentiellement humains avec la mobilisation de 2 personnes de CAPENA habilités à intervenir sur les mammifères marins et les tortues marines. En ce qui concerne les échantillonnages sur le lac d'Hossegor, 2 étudiants de Licence Pro de l'UPPA viennent renforcer les moyens humains en procédant aux échantillonnages, aux analyses de laboratoire et aux analyses statistiques en collaboration avec le CMB.

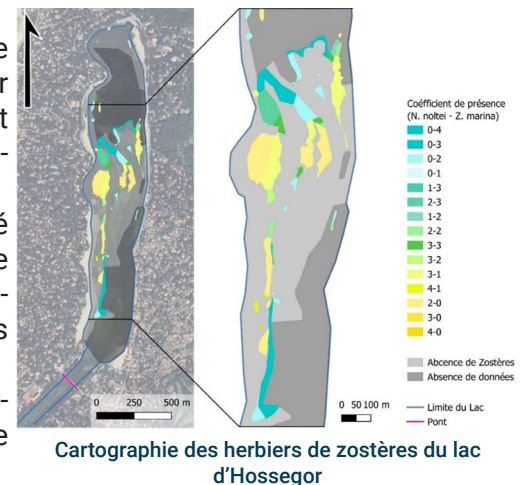
RÉSULTATS

Le suivi de la faune benthique du lac marin d'Hossegor, a été réalisé entre mars et mai 2025. Des indices de diversité ont été calculés afin d'analyser la composition des peuplements observés. Les stations échantillonnées ont montré des peuplements globalement diversifiés, bien que certaines présentent des signaux de pression.

L'analyse interannuelle s'est axée autour de l'évolution des indices de diversité et de l'évolution des abondances taxonomiques. Elle a notamment pu mettre en évidence une diminution des indices de diversité entre 2019 et 2024, suivie d'un rebond en 2025, pouvant suggérer un processus de résilience après les perturbations liées aux travaux de désensablement de 2018-2019.

Le détournement des herbiers de zostères a permis de cartographier leur répartition spatiale et les résultats indiquent une légère progression de la Zostère marine et de la Zostère naine.

CAPENA est intervenu sur 3 échouages de mammifères marins qui ont eu lieu sur les secteurs de la côte basque et des Landes correspondant à 3 espèces différentes.



Cartographie des herbiers de zostères du lac d'Hossegor



Programme récurrent



8 900 € en 2025. Financé par : Centre de la mer de Biarritz et CAPENA



Projet porté par le Centre de la Mer de Biarritz



3 membres de l'équipe sur ce projet : Laurent Soulier- Responsable
Pascale Fossecave, Mallorie Hourcade

Aires Marines Éducatives sur le littoral basque



CONTEXTE

Une Aire Marine Éducative est « une zone littorale gérée de manière participative par les élèves d'une école primaire selon les principes définis par une charte. Elle constitue un projet pédagogique et écocitoyen de connaissance et de protection du milieu marin par des jeunes publics ». Ce concept créé en 2012 aux Marquises s'est développé depuis 2016 en France Métropolitaine. Depuis septembre 2017, une quinzaine d'écoles de la côte basque se sont engagées dans ce programme. CAPENA en accompagne quatre, réparties à Saint-Jean-de-Luz, Ciboure.

OBJECTIFS

L'objectif principal est d'accompagner les enseignants et les élèves dans un programme d'éducation à l'environnement littoral, de mettre les écoles au cœur des dispositifs de gestion, de prise de décision et d'actions en faveur de la protection du milieu marin. Trois axes structurent le label et donc la démarche de mise en place d'une AME :

- « Connaître la mer » : acquisition de connaissances sur le milieu marin ;
- « Vivre la mer » : rencontrer des professionnels de la mer, proposer des mesures de gestion à travers la constitution d'un conseil de la mer des enfants et mettre en place des actions en faveur de leur littoral ;
- « Transmettre la mer » : permettre la transmission des savoirs entre les générations et une diffusion vers un plus large public.

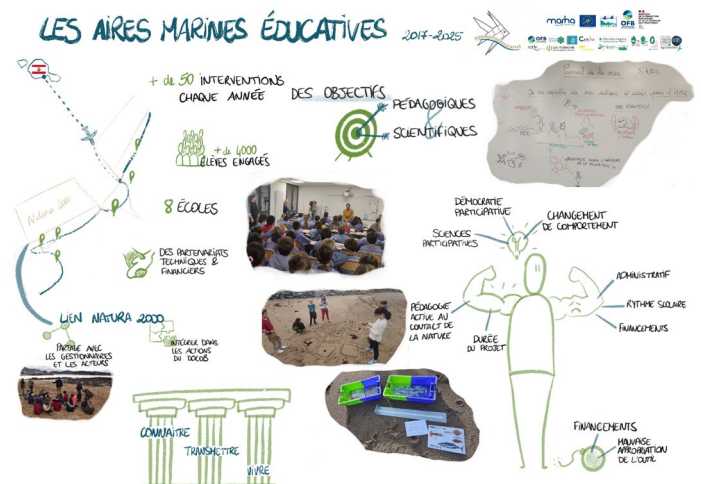
L'AME permettant de développer un projet pluridisciplinaire au sein de l'école, elle offre l'opportunité aux élèves de développer leurs compétences et leurs connaissances dans le cadre du programme scolaire tout en participant activement à la valorisation du patrimoine naturel et culturel de leur commune. L'AME était aussi l'occasion de favoriser des changements de comportement envers la nature. Les élèves réfléchissent et même en place des actions au quotidien pour faire évoluer leur manière d'agir à la préservation de leur littoral.

MOYENS

CAPENA travaille de concert pour proposer aux enseignants des sorties sur le terrain et des animations en classe pour répondre aux questionnements des élèves et aux attentes pédagogiques des enseignants. CAPENA valorise les outils de sciences participatives existantes et les échanges avec les autres acteurs du territoire. CAPENA développe également de nouveaux outils.

RÉSULTATS

Le travail de co-construction de CAPENA et des enseignants a permis à quatre écoles de renouveler le label "Aires Marines Éducatives" en juin 2025 pour la 8e fois consécutive. Cela permet de mettre en avant l'investissement pérenne de chacun dans cette démarche et notamment des élèves qui s'investissent toujours plus chaque année. Cette année 2025 marque aussi la fin du programme Marha dans lequel les AME avait été initiée. Toutefois, les AME continuent de perdurer montrant toujours l'intérêt de la communauté pour ce projet.



Programme récurrent



35 000 € en 2025. Financé par : Région NA, Life Marha, Communauté d'Agglomération Pays Basque, GALPA, Syndicat Intercommunal de la baie de St-Jean-de-Luz/Ciboure, Trousse à projet



Projet porté par CAPENA en partenariat avec : CPIE Littoral Basque, Centre de la Mer de Biarritz, Surfriider Foundation, CIDPMEM 64/40, Itsas Arima, Water Family, Urpeko Ondarea, Ifremer, CNRS



2 membres de l'équipe sur ce projet : Mallorie Hourcade, Pascale Fossecave - Responsables

RECOVER

Récifs coquilliers contre la vulnérabilité à l'érosion de l'île de Ré

CONTEXTE

L'île de Ré est sujette à l'érosion côtière avec de nombreux secteurs concernés avec un taux d'érosion pouvant atteindre 0,8 m/an et des phases de reculs ponctuels pouvant dépasser 10 m. De nombreux ouvrages tels que des systèmes d'endigements, les écluses à poissons permettent de fixer le trait de côte, limiter la submersion marine ou encore de retenir une partie des sédiments entraînés par la dérive littorale observée sur l'île de Ré. À l'étranger, les bancs d'huîtres se présentent de plus en plus comme une composante importante du concept de « Living Shorelines » pour protéger le trait de côte face à l'érosion en préservant, améliorant ou créant un habitat.

OBJECTIFS

Le projet RECOVER vise à évaluer la faisabilité et l'efficacité de protéger le littoral rétais par une gestion spécifique des populations locales d'huîtres plates, espèce ingénieure marine endémique. Au travers d'expérimentations de terrains et de travaux de modélisation, le projet évaluera notre capacité à orienter leur développement en récifs contribuant à atténuer l'hydrodynamisme sur les secteurs les plus vulnérables à l'érosion.

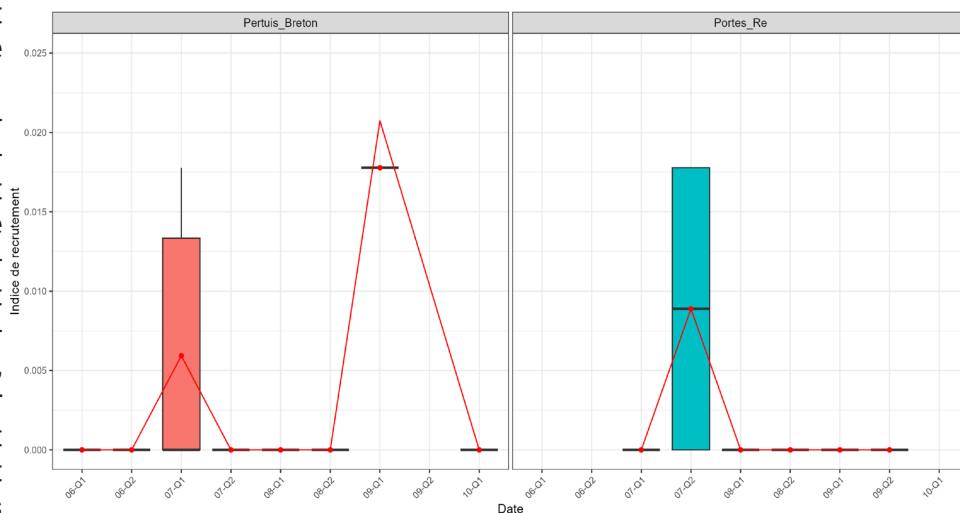
MOYENS

CAPENA intervient dans RECOVER en apportant ses connaissances et données liées aux travaux menés dans le cadre de ses projets REFONA 1 & 2 et AROSE. CAPENA mène notamment le suivi du recrutement sur un des sites pressentis pour les expérimentations (2025) et également des tests de pré-ensemencement des solutions imaginées par EGIS et SEABOOST (2026/2027).

RÉSULTATS

Le suivi 2025 montre un résultat quasi nul de l'huître plate aux Portes-en-Ré, avec un unique épisode très faible observé début juillet (indice de recrutement moyen de $0,009 \pm 0,01$ recrues/cm²). En comparaison, le site de REFONA 2, situé au nord-est et abritant encore des géniteurs, présente deux pics de recrutement (indice de recrutement moyen de $0,013 \pm 0,008$ recrues/cm² sur la saison) dont un fin juin. Le décalage temporel entre les deux sites est cohérent avec la dynamique larvaire connue de *Ostrea edulis* (durée de développement et temps de résidence des larves dans la colonne d'eau) et suggère un apport larvaire depuis le Pertuis Breton (site de REFONA 2) vers les Portes-en-Ré.

La fenêtre de recrutement aux Portes-en-Ré est ainsi très courte et limitée, rendant le recrutement naturel insuffisant pour coloniser les structures de lutte contre l'érosion côtière du projet RECOVER. Dans ce contexte, et en s'appuyant sur les projets européens et ceux menés par CAPENA (REFONA 2, AROSE), l'utilisation des claires ostréicoles pour pré-ensemencer les structures apparaît comme la solution la plus adaptée avant leur déploiement sur les côtes érodées de l'île de Ré.



Suivi du recrutement (nb recrues/cm²) d'huîtres plates sur le 1^{er} site envisagé par RECOVER et comparaison avec la station REFONA 2 la plus proche



2025 - 2028



12 500 € en 2025. Financé par : Ministère de la Transition Ecologique, de l'Energie, du Climat et de la Prévention des Risques et CdC Ile de Ré



Projet porté par CdC Ile de Ré en partenariat avec : SEABOOST, EGIS, CAPENA (via SEABOOST)



2 membres de l'équipe sur ce projet : Cynthia Carpentier - Responsable
Gaël Oudot

Élaboration du plan de gestion du domaine d'Abbadia 2026-2034

CONTEXTE

Dans le cadre du renouvellement du plan de gestion du domaine d'Abbadia, le Conservatoire du littoral a mandaté le groupement porté par TeAroa pour élaborer ce nouveau document qui servira d'outil de pilotage, d'aménagement, de valorisation du territoire et de gouvernance pour les gestionnaires du site.

Le territoire concerné correspond à l'ensemble du périmètre terrestre du domaine d'Abbadia ainsi que les espaces maritimes du DPM attenant attribué en 2022. C'est, notamment, pour les enjeux liés à cette zone maritime que CAPENA intervient dans le groupement d'étude.



OBJECTIFS

Plusieurs objectifs ont été identifiés par le groupement :

- 1) Actualiser les orientations stratégiques, les objectifs opérationnels et les actions au regard de l'évolution du contexte et des besoins et de l'évaluation du plan de gestion précédent ;
- 2) Permettre d'intégrer le Domaine Public Maritime au Plan de gestion en veillant à bien articuler le lien entre les enjeux terrestres et les enjeux maritimes ;
- 3) S'appuyer sur le paysage comme un élément fédérateur et vecteur de médiation, à la croisée des approches pluridisciplinaires que nécessite le plan de gestion ;
- 4) Consolider la gouvernance et l'ancrage du site dans son « territoire élargi » à l'occasion de l'adoption du nouveau plan de gestion.

MOYENS

CAPENA grâce à son expertise sur les aspects habitats, espèces, enjeux mais aussi les politiques de conservation, intervient sur les différentes phases du projet :

- Le bilan et l'évaluation de la gestion passée notamment sur la partie marine
- Réalisation du diagnostic patrimonial : état des lieux des composantes écologiques, géologiques et socio-économiques (gouvernance, notions d'acceptabilité et enquêtes auprès des usagers)
- Définition du projet de site et du plan d'action

RÉSULTATS

CAPENA a participé à l'évaluation participative du dernier plan de gestion à travers un rapport d'étonnement et un échange avec les équipes gestionnaires pour mettre en avant les points de réussite et les difficultés.

Pour réaliser l'état des lieux écologique et géologique, CAPENA s'est appuyé sur ses ressources propres (études précédentes) et sur les documents centralisés par le CPIE-LB et le Conservatoire du Littoral, et plus généralement sur la bibliographie locale. Des sorties sur le terrain ont également permis de mieux appréhender le paysage et ses composantes, et d'échanger avec les intervenants (agents) sur leurs connaissances empiriques, sur leurs missions, sur leurs besoins.

Pour l'élaboration de la composante socio-économique du diagnostic patrimonial, CAPENA s'est notamment appuyé sur les méthodologies de diagnostic de territoire vécu et d'ancrage territorial. Pour cela, des entretiens ont été menés avec 23 acteurs clés de ce territoire. Un questionnaire à destination des usagers a également été administré aux abords du domaine et a recueilli plus de 200 réponses.



2025 - 2026



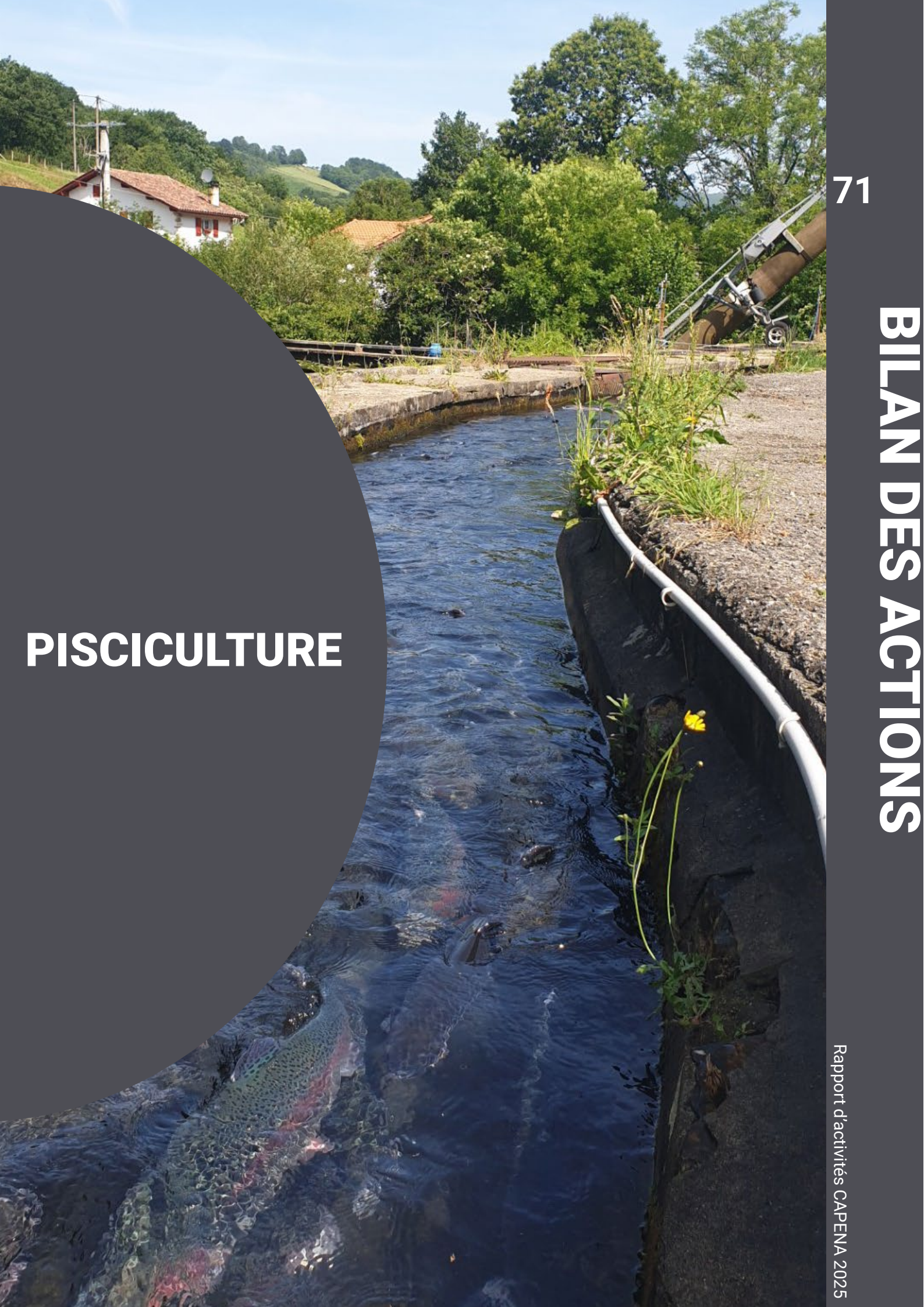
8 000 € en 2025. Financé par : Conservatoire du Littoral



Projet porté par TeAroa en partenariat avec : Ecogis, Creocan, Paula Paysage



3 membres de l'équipe sur ce projet : Josiane Popovsky - Responsable
Laurent Soulier, Mallorie Hourcade



PISCICULTURE

Suivi de la qualité des eaux de rejet des piscicultures

CONTEXTE

Depuis 1999, le Groupement de Défense Sanitaire Nive-Nivelle a confié à CAPENA, la réalisation des autocontrôles de la qualité des eaux rejetées par les piscicultures de ses adhérents.

La mise en place par le GDSAA de la CIE a modifié l'intervention de CAPENA depuis plusieurs années. L'ensemble des membres du GDSNN a adhéré à cette démarche et notre planning d'intervention est adapté annuellement : le nombre de passages et d'analyses prévus initialement dans le partenariat a donc été modifié pour continuer à répondre aux exigences des arrêtés d'autorisations et s'intercaler avec le suivi CIE (Carte d'Identité Environnementale).

Hors GDSNN mais en lien avec la mission de suivi de la qualité des rejets, le suivi du site de Baigorri soumis à un arrêté type « avril 2008 » a été poursuivi : une visite mensuelle, puis 2 visites durant l'étiage (juillet-octobre).

Une entreprise est sortie du GDSNN avec ses 4 sites mais elle continue à suivre le protocole d'autocontrôles et a fait appel à CAPENA pour poursuivre ces analyses.

OBJECTIFS

- Suivi de la qualité d'eau et de l'impact des piscicultures sur les cours d'eau,
- Prise en charge de la part d'autocontrôle demandé par les arrêtés d'autorisation d'exploitation des sites.



MOYENS

Les moyens techniques consistent en du matériel permettant des prélèvements et des mesures sur site : pHmètre, oxymètre, tests colorimétriques ; et du matériel de laboratoire comme une étuve, une balance de précision.

RÉSULTATS

En 2025, 22 visites ont été effectuées sur les sites du GDSNN, 8 pour le site de Baigorri et 8 pour les sites hors GDSNN. Aucun cas de dépassement des taux autorisés des divers éléments dans le milieu n'a été observé.

Le rapport de campagne annuel ne fait plus partie de la prestation, à la demande des pisciculteurs qui ne reçoivent donc plus que leurs fiches par site.

CAPENA a été mandaté pour réaliser une mission complémentaire par Natura Amarrain pour effectuer un ensemble de mesures en des points déterminés : les rejets ont été ajoutés aux points de contrôle habituels.



Programme récurrent



8 600 € en 2025. Financé par : les entreprises piscicoles



Projet porté par les entreprises piscicoles, GDS Nive-Nivelle



1 membre de l'équipe sur ce projet : Josiane Popovsky - Responsable

Pisciculture

Visites sanitaires des installations expérimentales

Formation des personnels

**CONTEXTE**

CAPENA, par l'intermédiaire de son vétérinaire sanitaire, est prestataire vétérinaire pour l'Aquapôle INRAe de St Pée-sur-Nivelle (NUMEA et ECOBIOP) et de GRL / Arkéma-Lacq ainsi que de la SAS Gurruchaga Marée.

OBJECTIFS

Le vétérinaire de CAPENA réalise les visites sanitaires annuelles réglementaires, participe à la demande aux structures sur le bien-être animal (SBEA) et apporte une contribution à la formation au bien-être animal et à la santé animale, voire à des dossiers ICPE, de renouvellement d'agrément des structures expérimentales, d'agrément sanitaire ou d'HACCP.

MOYENS

Les visites consistent en des discussions avec les responsables des stations expérimentales ou des piscicultures qui concernent la santé animale, les attentes réglementaires, la pharmacie vétérinaire et le bien-être animal. Puis, les sites sont visités ainsi que les expérimentations et élevages dans le but d'apprécier la complétude des informations réglementaires, la qualité de l'entretien des installations, l'alimentation, la santé animale, le bien-être animal, les mesures prophylactiques et curatives.

Les formations ont lieu sur site en salle en présentiel à base de présentations et/ou d'ateliers.

Le vétérinaire participe aux SBEA de l'INRAe de l'Aquapôle.

RÉSULTATS

Les résultats des visites sanitaires sont confidentiels, destinés aux établissements et aux services de l'Etat. Ils consistent en une analyse des évolutions sur les mesures d'hygiène, sur la protection sanitaire et sur le bien-être animal.

En 2025, CAPENA a de nouveau visité le site de Lapitxuri (INRAe) dont les travaux ont avancé. Le site devrait être opérationnel fin 2026.

Plusieurs formations ont eu lieu en 2025 :

- Pour l'INRAe, 2 formations « Bien-être animal – L'importance du suivi des paramètres de l'eau » (24 personnes) et « Bien-être animal – Identifier des symptômes de pathologies » (13 personnes).
- Pour GRL / Arkema Lacq, 2 formations « Bien-être animal – Enrichissement des aquariums d'hébergement pour le Poisson-zèbre » (4 personnes) et « Bien-être animal – Attendus en matière de bien-être animal » (4 personnes).



2025



21 000 € en 2025. Financé par : INRAe, Arkema, OPCO2i, Gurruchaga Marée



Projet porté par INRAe, Arkema, Gurruchaga Marée



1 membre de l'équipe sur ce projet : Laurent Soulier - Responsable

Appui vétérinaire au GDSA-NA dans le cadre du repeuplement anguille

CONTEXTE

CAPENA est partenaire du GDSANA depuis 2012. Depuis 2015, les missions vétérinaires relèvent d'une prestation liée au programme de repeuplement anguille. Ces missions sanitaires ont notamment pour but d'éclairer le CRPMEM Nouvelle-Aquitaine concernant le choix des mareyeurs participant au repeuplement anguille.

OBJECTIFS

L'étude concerne la visite sanitaire de l'ensemble des sites de collecte et de stabulation des civelles en vue du repeuplement sur les UGA (Unité de Gestion Anguille) Adour, Garonne- Dordogne et Charente. Elle permet d'apporter des éléments sur la qualité des installations des mareyeurs et la sécurité sanitaire inhérente à une opération de repeuplement en milieu naturel.

MOYENS

En 2025, 2 sites ont été visités par le vétérinaire de CAPENA, 1 en Pyrénées-Atlantiques, 1 dans les Landes (UGA Adour).

Cette année, en raison de considérations financières et réglementaire, seuls les mareyeurs impliqués dans le repeuplement de l'UGA Adour ont été visités en 2025. Pour les deux autres UGA, les visites ont eu lieu début 2026.

RÉSULTATS

Les résultats de ces visites sont confidentiels. Ils apportent un complément pour la décision d'attribution aux mareyeurs du repeuplement en civelle par le CRPMEM Nouvelle-Aquitaine. Ils font l'objet de rapports séparés détaillant les installations, les barrières sanitaires et les points d'améliorations. Ils donnent également un avis au CRPMEM Nouvelle-Aquitaine pour éclairer son choix de mareyeurs prestataires en complément des analyses effectuées par le GDSANA.



2025



1 297 € en 2025. Financé par : GDSANA



Projet porté par GDSANA en partenariat avec le CRPMEM Nouvelle-Aquitaine et l'AADPPED 33



1 membre de l'équipe sur ce projet : Laurent Soulier - Responsable

Articles de presse & Télévision

Colloques Scientifiques

Salons/Séminaires

Animations / Sensibilisation grand public

Enseignements

Réseaux Sociaux

Articles de presse & Télévision

Huîtres plates

Sud-Ouest Le supplément – « Filière conchylicole : concombre de mer et coquillage, un mariage bon pour la nature et les producteurs ». 26 mai 2025 (<https://www.sudouest.fr/environnement/en-quete-demain/milieu-aquatique-et-marin-concombre-de-mer-et-coquillage-un-mariage-bon-pour-la-nature-24609103.php>)

Sud-Ouest – « Ile d'Oléron : pour la renaissance de l'huître plate, jadis reine du littoral ». 17 octobre 2025

France 3 Nouvelle-Aquitaine, reportage TV « L'huître plate pourrait renaître dans les Pertuis Charentais ». 4 novembre 2025 (<https://www.youtube.com/watch?v=8dk2bglBQGA>)

Culture Marine n°383 – « Bancs Naturels : vers la renaissance de l'huître plate en Nouvelle-Aquitaine ». Dossier Techniques Ostréicoles. Novembre/décembre 2025

Ostréiculture – Captage

Culture marines -- « Captage : des résultats hétérogènes ». 13 mars 2025 : (<https://www.culturesmarines.fr/2025/03/13/captage-des-resultats-heterogenes/>)

Sud-Ouest – « Les huîtres ont beaucoup pondu mais la mortalité est déjà forte ». Janvier 2025

Ostréiculture – Production

France 3 Nouvelle-Aquitaine – « "2024 est une année noire" : pourquoi les huîtres meurent-elles plus? Ostréiculteurs et scientifiques réunis pour trouver des réponses ». (<https://france3-regions.franceinfo.fr/nouvelle-aquitaine/gironde/arcachon/2024-est-une-annee-noire-pourquoi-les-huitres-meurent-elles-plus-ostreiculteurs-et-scientifiques-reunis-pour-trouver-des-reponses-3134761.html>)

France bleu, Le journal de 12h ici Gironde. 8 avril 2025. (<https://www.radiofrance.fr/francebleu/podcasts/le-journal-de-8h-2777718?p=17>)

France 3 Nouvelle Aquitaine, Débadoc – « L'ostréiculture, a-t-elle encore un avenir ? ». 19 juin 2025. (https://france3-regions.franceinfo.fr/nouvelle-aquitaine/programmes/france-3_nouvelle-aquitaine_debadoc-en-nouvelle-aquitaine)

Cultures marines n°381 – « Arcachon-Aquitaine : Bilan de croissances des huîtres ». Juillet 2025 (<https://www.culturesmarines.fr/revues/cultures-marines-n381/>)

Cultures marines n°382 – « La mortalité du naissain en détail ». Septembre/Octobre 2025 (<https://www.culturesmarines.fr/revues/cultures-marines-n382/>)

Diversification

France bleu – « Holothuries, algues, palourdes : les ostréiculteurs de Charente-Maritime cherchent leur salut dans la diversification ». 26 mars 2025 (<https://www.francebleu.fr/emissions/l-invite-de-la-redaction-de-ici-la-rochelle/holothuries-algues-palourdes-les-ostreiculteurs-de-charente-maritime-cherchent-leur-salut-dans-la-diversification-6553516>)

Le Littoral – « Les algues, une opportunité en or pour le bassin Marennes Oléron ». 4 avril 2025 (<https://www.le-littoral.com/actualite-22540-les-algues-une-opportunit-e-en-or-pour-le-bassin-marennes-oleron>)

TF1, JT 20h – « Algues rouges et concombres de mer : comment les producteurs d'huîtres tentent d'assurer leur avenir ». 11 avril 2025 (<https://www.tf1info.fr/conso/video-ile-d-oleron-algues-rouges-et-concombres-de-mer-comment-les-producteurs-d-huitres-tentent-d-assurer-leur-avenir-2364709.html>)

Sud-Ouest – « Concombre de mer et coquillage, un mariage bon pour la nature ». Mai 2025

Sud-Ouest Le supplément – « Filière conchylicole : concombre de mer et coquillage, un mariage bon pour la nature et les producteurs ». 26 mai 2025 (<https://www.sudouest.fr/environnement/en-quete-demain/milieu-aquatique-et-marin-concombre-de-mer-et-coquillage-un-mariage-bon-pour-la-nature-24609103.php>)

Articles de presse & Télévision

Cultures marines n°381 – « La coculture algues et coquillages à l'épreuve du terrain ». Juillet 2025 (<https://www.culturesmarines.fr/2025/09/04/la-coculture-algues-et-coquillages-a-lepreuve-du-terrain/>)

Innovations

Cultures Marines n°381, juillet-août 2025, "Bouchots d'Oléron : Une restructuration réussie". (<https://www.culturesmarines.fr/2025/08/19/bouchots-doleron-une-restructuration-reussie/>) et "Filières : Les cordes en continu pour un nouvel avenir" (<https://www.culturesmarines.fr/2025/09/02/les-cordes-en-continu-pour-un-nouvel-avenir/>)

Le Littoral, le 13 juin 2025, "Bouchots d'Oléron : Les moules de bouchots retrouvent leur lustre d'antan" (<https://www.le-littoral.com/actualite-23551-les-moules-de-bouchots-retrouvent-leur-lustre-d-antan>)

OPTIMAR

France 3 Nouvelle-Aquitaine, reportage TV du 24/06/2025, « Dans les marais, le "cornichon de mer" s'impose comme l'or vert des producteurs » (<https://www.youtube.com/watch?v=4BZ4H0psztl>)

Le Littoral, le 13 juin 2025, «Des coquilles d'huitres pour embellir la salicorne ? Et des moules pour nourrir les crevettes impériales»

Poissons Migrateurs

Le Littoral, le 17 janvier 2025 , Suivi de la dévalaison des anguilles argentées

Lettre des Rivières CPIE Lathus, lettre n°218 - février 2025 communication sur « Le bulletin d'information de la Cellule Migrateurs »

Colloques Scientifiques

E. Buard. 6ème Journée Scientifique et Technique organisée par le Pôle MIAME (Migrateurs Amphihalins dans leur Environnement) INRAe-OFB – 10 juin 2025 , Institut Agro-Université de Pau (en visio)

Barbier P, Béchade M (2025) Projet ORION Observatoire de la Ressource trophique pélagique en zone cONchylicole - Résultats de l'année 2024 dans les Bassins d'Arcachon et de Marennes-Oléron. Journée scientifique de l'intercomparaison 2025 SOMLIT, 02 October 2025, La Rochelle.

L. Parizadeh*, P. Barbier*, J. Munoz, S. Bordenave-Juchereau, P. Le Chevalier, I. Arnaudin, I. Lanneluc, S. Sablé, M. Mottée, C. Jégou, F. Gaillard, D. Heymann, and H. Thomas. First study and advances in monitoring oxidative stress and bioactive molecules in sea cucumber *Holothuria forskali* co-cultured with Pacific oyster *Crassostrea gigas*. ROSNOX2025; 14th OXIDASE CLUB; 6th GDR-CNRS ROS/BioRedox Day (17-20 nov. 2025), Marrakech, Maroc.

*: Co-first authors

E. Buard, A. Postic-Puivif, Y. Davitoglu, A. Girard, F. Albert, M. Guinée. Journée Technique de la Cellule Migrateurs Charente Seudre – Présentation des différents suivis de la CMCS – Tours, les 18-19 novembre 2025

Carpentier C. (2025) NORA 6 "Rediscovering *Ostrea edulis* in Nouvelle-Aquitaine (France): From knowledge gap to restoration strategies. Distribution, habitat description and conservation status". 24th – 27th November 2025, Cartagena (Spain)

E. Buard. Colloque Poissons Migrateurs de Logrami – Présentation des suivis anguilles en marais – Tours, les 26-27 novembre 2025

Salon & Séminaires

Conchyliculture

Présentation Rencontres Conchyloles à Gujan-Mestras : Barbier P (2025) Présentation du Portail Aquaculture. Rencontres conchyloles, CRC AA, 07/04/2025

Ressource trophique

Présentation Rencontres Conchyloles à Gujan- Mestras : Barbier P (2025) Projet ORION : Observatoire de la ressource trophique pélagique en zone conchylole. Rencontres conchyloles, CRC AA, 07/04/2025

Eolien Offshore

Participation au séminaire "L'éolien offshore : Innover pour préserver", 21 janvier 2025, organisé par Iberdrola, Pôles Mer Bretagne Atlantique et Méditerranée.

Diversification aquaculture

Conseil de filière coquillages, organisé par les CNC, Nantes, 24-25 mars 2025. Présentation du projet ANCOVA « Vers une filière de Nori française grâce à l'ostréiculture ? ».

Salon de la conchyliculture de La Tremblade, le mercredi 26 mars 2025 : Champeau L, Barbier P, Cascella K, Durand N, Bruand JS, Hennache C (2025) Table ronde sur les opportunités de diversification des professionnels. Salon de la conchyliculture, La Tremblade, 26/03/2025.

Environnement

Séminaire annuel du Réseau National Mammifères marins 14-15 novembre 2025. Participation au Comité de la Charte.

SAGE Adour aval : participation aux ateliers de révision du SAGE, 2025.

Animations & Sensibilisation Grand Public

Journée Mondiale des zones Humides – présentation des poissons migrateurs au grand public et zoom sur l'anguille. En collaboration avec la CCBM et la FDAAPPMA17 – E. Buard – Saujon – 2 février 2025

Présentation des actions anguilles en marais à présidents de syndicats de marais vendéens venus à Marennes – présentation en salle puis sur le terrain. En collaboration avec la CCBM - E. Buard – 28 avril 2025

Fiche Biodiversifiante n°87 L'huître plate *Ostrea edulis*. Site internet CPIE Marennes-Oléron/IODDE (<https://iodde.org/file/186682/Fiche-biodiversifiante-n-87-Huitre-plate.pdf>)

Conférence grand public : « Des vies océaniques, quand des animaux et des humains se rencontrent », Fondation Maison des Sciences et de l'Homme, Paris - 15 mai 2025.

Animation « poissons migrateurs » à des étudiants (Lycée l'Oisellerie - Barbezieux) au barrage de Saint-Savinien - - E. Buard, A. Postic-Puivif, A. Girard, – 20 mai 2025

Conférence grand public : « Les migrations animales », Muséum d'Histoire naturelle de Bordeaux - 17 juin 2025.

Rencontres Scientifiques du Bassin d'Arcachon – Présentation du projet REFONA 2 – Restauration et conservation des huîtres plates en Nouvelle-Aquitaine. Phase 2. 30 septembre 2025

Présentation des actions de CAPENA – Crédit Agricole - Filière Mer – 3 décembre 2025

Enseignements

Licence Professionnelle AQUAREL – La Rochelle Université : accueil des étudiants, cours magistraux et réalisation d'examens, février 2025

Master, Parcours Sciences halieutiques et aquacoles - Institut Agro Rennes-Angers : Accueil des étudiants, présentations des actions autour de la conchyliculture et des travaux de diversification, visite de site.

Bordeaux Sciences Agro - École Nationale Supérieure des Sciences Agronomiques : Accueil des étudiants, présentations des actions autour de la conchyliculture et des travaux de diversification, visite de site.

Collège du Château d'Oléron – Classe de 4ème : Accueil des étudiants et présentation « Le Monde fascinant du Plancton ».

CFPPA Bourcefranc le Chapus et diverses formations professionnelles : Présentations « Production de diversification », Qualité du milieu – Réseau conchylicole en marais salé ; Actions du CAPENA.

Licence Pro et Master Dynamique des Ecosystèmes Aquatiques de l'UPPA : interventions sur les outils réglementaires de la protection de la nature, les récifs artificiels et les programmes de parcs éolien marins.

Réseaux Sociaux

CAPENA est actif tout au long de l'année sur ces Réseaux Sociaux, Facebook (<https://www.facebook.com/CAPE-NouvelleAquitaine>), LinkedIn (<https://www.linkedin.com/company/capena>) et YouTube (<https://www.youtube.com/@capena6754>)

N'hésitez pas à suivre nos actualités sur ces canaux !

Une vidéo du site RECIF 17 a notamment été publié sur notre chaine YouTube : <https://youtu.be/P6ujrLGLkdl>



PUBLICATIONS

ARTICLES SCIENTIFIQUES

Zounon Y, Adjahouinou DC, Barbier P, Wanou SE, Godome T, Moya-Ruiz F, Vargas-Yañez M, Garcia-Martinez MC and Sohou Z (2025) Unveiling seasonal variability in *Crassostrea tulipa* larval dispersal in Gulf of Guinea coastal waters: foundations for sustainable shell fish farming. *Front. Mar. Sci.* 12:1634636. doi: 10.3389/fmars.2025.1634636

RAPPORTS

Aquaculture - Appui technique et coopérations

Bouquet AL., Lefèvre A., Masanes L., Akpo K., Merop H. (2025) OPTIMAR : Productivité des élevages de crevettes impériales et suivi des milieux ; Phase 1 : résultats 2024. CAPENA, 41p.

Merop H. (2025) OPTIMAR Project : Optimization of *Penaeus japonicus* and *Salicornia obscura* in the Charente marshes. Mémoire de stage M2, Université de Nantes. CAPENA, 51p.

Merop H. (2025) Optimization of *Penaeus japonicus* production in the Charente marshes. Mémoire de stage M2, Université de Nantes. CAPENA, 30p.

Bouquet AL. (2025) Élevage de crevettes impériales, législation et démarche qualité « Crevette impériale des Marais ». Fiche information CAPENA, 3p.

Bouquet AL. (2025) Biologie de la crevette impériale *Penaeus japonicus* ou crevette Kuruma et conditions d'élevage. Note d'information CAPENA, 2p.

Bouquet AL. (2025) Bilan de production de salicornes des marais charentais 2024. CAPENA, 6p.

Bouquet AL. (2025) Accompagnement de la filière crevette impériale des marais charentais : Bilan de production et d'activité 2024. CAPENA, 13p.

Bouquet AL., Guillaud C. (2025) Suivi sanitaire en marais salé charentais : Etude de zones 17C14-Luzac pour les mollusques bivalves fouisseurs. CAPENA, 19p.

Bouquet AL., Guillaud C. (2025) Suivi sanitaire en marais salé charentais : Etude de zones 17C18 pour les mollusques bivalves fouisseurs : suivi sur Chaillevette 2024-2025. CAPENA, 20p.

Lannou M., Delafenetre C., Vigne P., Barbier P., Mille D., Lacoste E., Lancelot T., Blin J.-L., Pien S., Cesbron R., Goldmund G., Saunier A. (2025) Inventaire des données acquises par les Centres Techniques Régionaux – WP1 : Identification des données mobilisables – Projet Valérian (Valoriser les réseaux interrégionaux et nationaux pour l'aquaculture). Livrable – Janvier 2025. Pour le consortium : CEREMA, CAPENA, CEPRALMAR, SMEL, SMIDAP.

Aquaculture - Observatoires

Barbier P., Barré M., Bodin P., Oudot G., Vieira J. (2025) Observatoire ostréicole du littoral charentais – Rapport annuel 2024 CAPENA, 38p.

Barbier P., Bodin P., Oudot G. (2025) Observatoire Ostréicole du Littoral charentais – Bulletin saisonnier n°1 – Printemps 2025. CAPENA, 2p.

Barbier P., Bodin P., Oudot G. (2025) Observatoire Ostréicole du Littoral charentais – Bulletin saisonnier n°2 – Été 2025. CAPENA, 2p.

Aquaculture - Observatoires

Barbier P., Bodin P., Oudot G. (2025) Observatoire Ostréicole du Littoral charentais – Bulletin saisonnier n°3 – Automne 2025. CAPENA, 2p.

Barbier P., Bodin P., Oudot G. (2025) Observatoire Ostréicole du Bassin de Marennes-Oléron – Bulletin spécial « huîtres marchandes » – Automne 2025. CAPENA, 1p.

Barbier P., Bodin P., Oudot G. (2025) Estimation du captage de l'huître creuse en Charente-Maritime après l'hiver : situation en avril 2025. Synthèse CAPENA, 6p.

Barbier P., Bodin P., Oudot G. (2025) Évaluation précoce du captage de l'huître creuse en Charente-Maritime : Situation en novembre 2025. Synthèse CAPENA, 9p.

Barbier P., Béchade M., Bodin P., Oudot G. (2025) Suivi interrégional des performances d'élevage de naissain d'huître creuse en Charente-Maritime - Bilan annuel 2025. CAPENA, 11p.

Barbier P., Béchade M., Bodin P., Oudot G. (2025) Suivi interrégional des performances d'élevage de naissain d'huître creuse en Charente-Maritime - Evolution des survies et des croissances de l'année 2025. CAPENA, 7p.

Barbier P., Béchade M., Blin J.L., Glize P., Lancelot T., Moal S., Saunier A. (2025) Suivi Interrégional des Performances d'Elevage de Naissains d'huîtres creuses (Projet SIPEN National) - Rapport intermédiaire - Année 2024. Pour les centres techniques régionaux : CAPENA, CEPRALMAR, SMEL, SMIDAP

Béchade M., Bénetière F., Marmion L., Gazo J. (2025) Le recrutement des moules dans le Bassin d'Arcachon : suivi des émissions de larves et captage – Synthèse annuelle 2025. CAPENA, 20p.

Béchade M., Marmion L. (2025) Larves de moules dans le Bassin d'Arcachon en 2025 – Bulletins n°1 à 25.

Béchade M., Bénetière F., Marmion L. Gazo J. (2025) Suivi des émissions de larves d'huîtres creuses dans le Bassin d'Arcachon – Synthèse annuelle 2025. CAPENA, 14p.

Béchade M. (2025) Larves d'huîtres creuses dans le Bassin d'Arcachon en 2025 – Bulletins n°1 à 26.

Béchade M. (2025) Flash Info Mortalités n°3 – Bulletin d'information sur le Bassin d'Arcachon – Etat des mortalités d'huîtres creuses à la date du 24 septembre 2025.

Béchade M., Bénetière F. (2025) Evaluation précoce du captage de l'huître creuse dans le Bassin d'Arcachon – Situation en novembre 2025. CAPENA, 11p.

Béchade M., Barbier P., Bénetière F., Marmion L., Vieira J. (2025) Suivi interrégional des performances d'élevage de naissain d'huître creuse dans le Bassin d'Arcachon – Evolution des survies et des croissances de l'année 2025. CAPENA, 7p.

Béchade M., Barbier P., Bénetière F., Marmion L., Vieira J. (2025) Suivi interrégional des performances d'élevage de naissain d'huître creuse dans le Bassin d'Arcachon – Bilan annuel 2025. CAPENA, 13p.

Bodin P., Mille D., Cesbron R. (2025). Bulletins de suivi du captage sur cordes. Observatoire mytilicole des pertuis charentais. Bulletins n° 1 à 9. CAPENA-SMIDAP.

Bouquet AL. (2025) Numération de larves de moules en Charente-Maritime. Bulletins CAPENA n°2025-1 à n°2025-16, 16p.

Bouquet AL., Oudot G., Bodin P. (2025) Recrutement de la moule *Mytilus edulis* dans les Pertuis Charentais : suivi des émissions larves. Synthèse annuelle 2025. CAPENA, 20p.

Aquaculture - Observatoires

- Bouquet AL. (2025) Numération de larves d'huîtres en Charente-Maritime. Bulletins CAPENA n°2025-1 à n°2025-25.
- Bouquet AL., Oudot G. (2025) Recrutement de l'huître creuse *Magallana gigas* (ex. *Crassostrea gigas*) dans les pertuis charentais : suivi des larves d'huîtres. Synthèse annuelle 2025. CAPENA. 19p.
- Bouquet AL. (2025) Réseau conchylicole en marais salé. Bulletins d'information hebdomadaire CAPENA n°-2025-11 au n°2024-2025-25.
- Bouquet AL. (2025) Réseau conchylicole en marais salé. Bulletins d'information hebdomadaire CAPENA n°2025-2026-1 au n°2025-2026-10.
- Bouquet AL. (2025) 2025-FIM n°1 : Flash Info Mortalités ; Bulletin d'information sur les Pertuis Charentais - Etat des mortalités d'huîtres et de moules à la date du 6 juin 2025.
- Bouquet AL. (2025) 2025-FIM n°2 : Flash Info Mortalités ; Bulletin d'information sur les Pertuis Charentais - Etat des mortalités d'huîtres et de moules à la date du 16 juillet 2025.
- Bouquet AL. (2025) 2025-FIM n°3 : Flash Info Mortalités ; Bulletin d'information sur les Pertuis Charentais - Etat des mortalités d'huîtres et de moules à la mi-octobre 2025.
- Bouquet AL. (2025) Réseau conchylicole en marais salé charentais : bilan de la saison 2024-2025. CAPENA, 32p.
- Fleury E., Petton S., Pouvreau S. et coll. (2024) Observatoire national du cycle de vie de l'huître creuse en France. Rapport annuel 2023. Convention DPMA 2023 – IFREMER ; Contributeurs : E. Fleury, S. Petton, V. Le Roy, I. Queau, C. Corporeau, A. Dupoué, H. Koechlin, M. Huber, F. Pernet, J. Le Grand, S. Pouvreau, W. Louis, J. Normand, P. Le Gall, J. Cheve, O. Pierre Duplessix, F. Malo, JF Bouget, C. Treguier, A. Gueux, I. Le Fur, J. Deborde, L. Costes, A. Bruneau, L. Rigouin, I. Auby, M. Rumebe, F. Trut, E. Antajan, F. Lagarde, M. Richard, G. Messiaen, H. Violette, Y. Gueguen, AL. Bouquet, M. Béchade, P. Barbier, M. Mazzocco, S. Pien, F. Hugo, C. Grosjean, G. Allain, H. Cochet.
- Marmion L., Béchade M., Bénetière F. (2025) Evaluation après l'hiver du captage de l'huître creuse dans le Bassin d'Arcachon – Situation en mars 2025. CAPENA, 8p.
- Marmion L. (2025) Flash Info Mortalités n°1 – Bulletin d'information sur le Bassin d'Arcachon – Etat des mortalités d'huîtres creuses à la date du 24 mai 2025.
- Marmion L. (2025) Flash Info Mortalités n°2 – Bulletin d'information sur le Bassin d'Arcachon – Etat des mortalités d'huîtres creuses à la date du 27 juin 2025.
- Mille D., Bodin P., Cesbron R. (2025). Fiche de synthèse Captage de moules sur cordes. Observatoire mytilicole des pertuis charentais. Juillet 2025. Bulletin d'information n°1. CAPENA-SMIDAP. 5p.
- Mille D., Bodin P., Oudot G. (2025) Bulletin d'information «Récoltes de moules de filières». CAPENA, 6p.
- Mille D., Bodin P., Oudot G. (2025) Bilan des récoltes de moules sur pieux de bouchots en 2025. Observatoire mytilicole des pertuis charentais. CAPENA, 18p.
- Vieira J., Barbier P., Béchade M., Bénetière F. (2025) Observatoire Ostréicole du Bassin d'Arcachon – Rapport annuel 2024. CAPENA, 42p.
- Vieira J., Marmion L., Bénetière F. (2025) Observatoire Ostréicole du Bassin d'Arcachon – Bulletin saisonnier n°1 – Printemps 2025. CAPENA, 2p.
- Vieira J., Bechade M., Benetiere F, (2025) Observatoire Ostréicole du Bassin d'Arcachon – Bulletin saisonnier n°2 – Été 2025. CAPENA, 2p.

Aquaculture - Observatoires

Vieira J., Bechade M., Bénetière F. (2025) Observatoire Ostréicole du Bassin d'Arcachon – Bulletin saisonnier n°3.1 – Automne 2025. CAPENA, 2p.

Vieira J., Béchade M., Bénetière F. (2025) Observatoire Ostréicole du Bassin d'Arcachon – Bulletin spécial « huîtres marchandes » – Fin d'automne 2025. CAPENA, 1p.

Aquaculture - Innovations

Hennache C. (2025) Culture de l'algue rouge *Porphyra purpurea* (nori) sur concession ostréicole en Charente-Maritime. Rapport, CAPENA, 9p.

Mille D., Bodin O., Oudot G. (2025). Suivi scientifique des performances d'élevage dans le cadre de la restructuration des bouchots de Boyard. Étude de l'impact de la modification de l'implantation des pieux. Synthèse finale 2018-2024. CAPENA, 48p + Annexes.

Vieira J., Bénetière F., Bernard G., Dallemans L., Massé C., Nowaczyk A., Villetorte Q. (2025) Projet VISQUEUX : Ver plat *IdioStylochus tortuosus* : Etude écologiQUE, approches *in-situ* et eXpérimentales – Rapport d'étude. CAPENA, 54p.

Environnement

Audit C., Noirot C., Hourcade M., Soulier L., Popovsky J. (2025), Avant l'animation : ancrage territorial et volonté d'implication des acteurs – Enseignements de la Baie de Chingudy. Fiche retour d'expérience / Outil, 3p.

Aurélien Lutrand, Patrick Astruch, Nathalie Barré, Bruno Belloni, Thibaut de Bettignies, et al.. Guide d'accompagnement à l'évaluation de l'état de conservation des habitats benthiques marins – Natura 2000 : ressources, protocoles et retours d'expérience du projet life Marha. LIFE IP Marha. 2025, pp.100. fahal-05423430f

Barbier P., Béchade M. (2025) Projet ORION : Observatoire de la Ressource trophique pélagique en zone cONchyli- cole – Rapport intermédiaire 2024. CAPENA, 24 p.

OFB, CAPENA (coll., 2024, acté 2025) Document d'Objectifs – ZSC « Baie de Chingudy » ZSC FR07200774, ZPS « Estuaire de la Bidassoa et Baie de Fontarabie » ZPS 7212013 – Volume III Diagnostic socio-économique, 97p.
Lichtmann A., Santiago A. (2025) Suivi de la macrofaune benthique du Lac d'Hossegor (40). Rapport L3 UPPA/ CAPENA/CMB, 30p + Annexes

Soulier L., Pibot A., Capietto A. (2025) A la découverte des habitats marins. Biodiversité, 9 (2ème Trim), 22-23.

Popovský J., (2025) Champs de blocs. Flots Bleus – Côte Basque. LIFE IP Marha, 14p.

Popovský J., (2025) Grottes sous-marines et tombants subtidiaux. Évaluation de l'état de conservation. Etude bibliographique et préconisations. LIFE IP Marha, 35p + Annexes

Popovský J., (2025) Tombants subtidiaux. Description de l'habitat sur la Côte Basque. LIFE IP Marha, 24p + Annexes

Vieira J, Bénetière F (2025) Projet RAPANA2 – Étude de la dynamique spatio-temporelle de l'espèce invasive *Rapana venosa* sur le bassin d'Arcachon. CAPENA, 16p.

Pêches

Bénetière F., Soulier L. (2025) Suivi expérimental de la reproduction de la Seiche commune (*Sepia officinalis*) dans le Parc naturel marin du Bassin d'Arcachon. CAPENA, 29p.

Bénetière F., Leleu K. (2025) Suivi de la reproduction des seiches – Synthèse des résultats 2025. CAPENA, 6p.

Buard E., Postic-Puivif A., Davitoglu Y., Albert F., Guinée M. (2025). Rapport des actions 2024 – Bilan d'activités de la Cellule Migrateurs Charente Seudre (EPTB Charente, MIGADO, CAPENA), 140p.

Guinée M., Albert F., Buard E., Postic-Puivif A., Davitoglu Y. (2025). Bulletin d'informations numéro 23 - Bilan de l'année 2025. Cellule Migrateurs Charente Seudre (EPTB Charente, MIGADO, CAPENA), 6p.

Hennache C. (2025). Suivi des stocks de palourdes sur le gisement classé du Fier d'Ars - Année 2025. Rapport CAPENA, 23p.

Hennache C. (2025). Suivi des stocks de palourdes exploités par les pêcheurs à pied professionnels sur les gisements classés de Bellevue et Bonne Anse - Année 2025. Rapport CAPENA, 29p.

Hennache C. (2025). Suivi des stocks de palourdes sur les gisements classés de Bourgeois, Ade Manson, Ors Padane, Daire Mérignac et Les Lests. Rapport CAPENA, 40p.

Hennache C., Oudot G. (2025). Suivi de l'abondance de coquilles Saint-Jacques (*Pecten maximus*) dans les Pertuis charentais. CAPENA, 38p.

Hennache C., Oudot G. (2025) Suivi de l'abondance de pétoncles noirs (*Chlamys varia*) dans les pertuis charentais, 28p.

Hennache C. (2025). Opération de repeuplement de l'anguille européenne (*Anguilla anguilla*) de moins de 12 cm sur l'UGA GDCSL, partie Charente-Maritime – Projet 2024-2025. Rapport CAPENA, 24p.

Cazes JB. (2026). Silure Adour 2024-2025 – Analyse des données existantes et test d'un protocole de suivi. Rapport CAPENA, 18p.

Piscicultures et installations expérimentales aquatiques

Soulier L. (2025) Visite sanitaire vétérinaire 2025 du Laboratoire de microbiologie GRL – Arkéma Lacq. CAPENA, 7p.

Soulier L. (2025) Visite sanitaire vétérinaire 2025 de l'élevage de civelles (civellerie et grossissement) de la SAS Gurruchaga Marée. CAPENA, 9p.

Soulier L. (2025). Visite sanitaire du Plateau Technique Aquacole EcoBiop et de la pisciculture Lapitxuri INRAe. CAPENA, 6p.

Soulier L. (2025) Visite sanitaire des sites de stabulation des civelles d'Anguille européenne (*Anguilla anguilla*) destinées au repeuplement français (UGA ADR) 2025-2026. CAPENA, 11p.



CAPENA - Expertise et Application

Adresse postale : Prise de Terdoux 17480 La Château d'Oléron

Siège social : Port de la Barbotière 33470 Gujan-Mestras

Site de Bayonne : 1 rue de Donzac 64101 Bayonne Cedex

contact@cape-na.fr

<https://www.cape-na.fr/>



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**